

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

MODULE I

HISTOIRE / GÉOGRAPHIE

Tous droits réservés

Novembre 2016

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I	Saint-Domingue et la Révolution	1
Ensemble documentaire Révolution de la canne Propriété de Saint-Domingue		
Chapitre II	Saint-Domingue, une société complexe	7
Ensemble documentaire		
Chapitre III	La crise révolutionnaire à Saint-Domingue	11
Ensemble documentaire Définition des concepts : Crise, Révolution		
Chapitre IV	Le mouvement des Grands Planteurs Blancs	14
Ensemble documentaire Le mouvement revendicatif des planteurs blancs de Saint-Domingue. Situation des planteurs et objectifs de leur lutte		
Chapitre V	La lutte des Affranchis	21
Ensemble documentaire Le mouvement revendicatif des Affranchis		
Chapitre VI	Le mouvement des esclaves	28
Ensemble documentaire		
Chapitre VII	Interventions de la Métropole dans la colonie	38
Ensemble documentaire		
Chapitre VIII	L'émergence de Toussaint Louverture	51
Ensemble documentaire La vision de Toussaint Louverture Revirement de Toussaint La politique agraire de Toussaint Affaire de Moïse		
Chapitre IX	La guerre de l'indépendance	67
Ensemble documentaire Le congrès de l'Arcahaie La bataille de Vertières		
Chapitre X	L'État d'Haïti : Sa formation	71
Ensemble documentaire Situation générale d'Haïti après l'indépendance		
Chapitre XI	La question de couleur en Haïti	75
Ensemble documentaire		

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre XII	La politique agraire en Haïti	79
Ensemble documentaire La politique agraire en Haïti Les grandes lignes de la politique de Pétion		
Chapitre XIII	Les régimes politiques en Haïti de 1804 à 1843	88
Ensemble documentaire		
Chapitre XIV	Histoire Universelle	92
La renaissance et l'expansion européenne en Amérique. L'Europe et la renaissance		
Chapitre XV	La réforme protestante et les guerres de religion	100
Ensemble documentaire		
Chapitre XVI	Les grandes découvertes de V^Xe et X^{VI}e siècle	106
Ensemble documentaire		
Chapitre XVII	La traite négrière	111
Ensemble documentaire		
GÉOGRAPHIE		
Chapitre I	Étude de la géographie	118
Définition et objet de la géographie		
Chapitre II	La terre dans l'univers	125
Activité d'apprentissage (I, II) Vocabulaire		
Chapitre III	Le relief	129
Chapitre IV	Les coordonnées du Globe Terrestre	136
Chapitre V	S'orienter dans l'espace	139

HISTOIRE NATIONALE

Thème I

Saint-Domingue et la Révolution

La révolution de la Canne et la prospérité
de Saint-Domingue

Ensemble documentaire

Doc.1

Au milieu du 18^e siècle, le développement économique de Saint-Domingue est marqué surtout par l'extension de l'exploitation sucrière...

Nous appelons Révolution de la Canne l'étape de développement économique et social qui se caractérise essentiellement :

- 1- par la concentration des propriétés entre les mains de grands planteurs et la constitution de grandes habitations,
 - 2- par l'apparition et l'extension de nouveaux instruments de production (les manufactures)
 - 3- par le développement de l'esclavage avec disparition du système des engagés, l'aggravation des conditions de vie de l'esclave et l'intensification de la traite négrière.
- En somme, tout un complexe économico-social engendré par la prépondérance de l'exploitation sucrière.

Colonisation et esclavage en Haïti, Michel Hector et Claude Moïse, pp. 77-78

Doc.2

L'avènement de la monoculture sucrière a bouleversé la production, les échanges, la distribution, les forces productives et les moyens de production. C'est une véritable révolution économique. Elle entraîna la concentration de grandes plantations, la modification des rapports esclavagistes de production, le développement des forces productives, l'extraordinaire prospérité de Saint-Domingue avec l'augmentation considérable de la production et l'accroissement des échanges, la spéculation, le renforcement des compagnies d'exploitation et de commerce.

Réflexion sur la colonie à esclaves de Saint-Domingue, Joseph Antoine Raphael, Yves Estinvil et Gerald Boyer., pp.10-11

Doc.3

A Saint-Domingue, toutes les couches sociales ne bénéficiaient pas des avantages de la révolution de la canne. Certaines avaient vu leurs conditions de vie s'aggraver. La constitution de grandes plantations sucrières entraîna d'abord la paupérisation des petits producteurs incapables de soutenir le coût trop élevé de l'exploitation d'une plantation sucrière. Ces petits propriétaires ruinés et les engagés déçus grossissaient le rang des petits blancs, racistes, jaloux de la richesse des grands blancs et très violents.

La canne, nécessitant une main-d'œuvre abondante, un travail intensif et incessant, faisait intensifier la traite négrière. Au moment de la promulgation du Code Noir en France en 1685, sur les 20.000 Noirs répartis dans les Antilles françaises, St-Domingue n'en avait que 3582. En 1701, elle en comptait plus de 20.000 sur les 44.000 recensés, et plus de 500.000 à la veille de 1789. La révolution de la canne provoqua la forte concentration d'esclaves sur les plantations et l'aggravation de leurs conditions de vie et de travail. Leur présence, toujours plus nombreuse, constituait en permanence un climat d'insécurité. Les esclaves peinaient. Le créole se développait et, avec lui, une crise de conscience collective. Le marronnage s'intensifiait.

L'importance économique de la colonie pendant la première moitié du XVIII^e siècle a eu des incidences sur le gouvernement métropolitain et celui de la colonie. L'administration coloniale sera perçue tout autrement. Le champ social de contradictions d'intérêts sera réprimé d'une autre manière par la coercition légitime. Devenue un paradis économique pour la France, St-Domingue sera convoitée par les autres puissances coloniales européennes. Pour assurer sa stabilité, la France augmenta et renforça les mécanismes et les appareils de domination. La lutte pour la prépondérance ou l'hégémonie s'accroît entre les métropoles.

Réflexions sur la colonie à esclave de Saint-Domingue. Joseph Antoine.R, Yves Estinvil et Gerald Boyer.p13-14 - 15

Questions

- 1- Définissez l'expression « Révolution de la Canne ». (doc.1)
- 2- Identifiez les caractéristiques de la Révolution de la Canne. (doc.1)
- 3- Relevez quatre conséquences économiques de la Révolution de la Canne à Saint-Domingue. (doc.2)
- 4- Résumez à l'aide du doc.3 les conséquences sociales de la Révolution de la Canne à Saint-Domingue.
- 5- En quel sens la Révolution de la Canne avait-elle intensifié la traite négrière? (doc.3)
- 6- Dégagez, à partir du doc.3, une conséquence politique de la Révolution de la Canne à Saint-Domingue.

Synthèse :

A l'aide des documents et de vos connaissances historiques, rédigez un texte de 10 lignes établissant le lien entre la Révolution de la Canne et la prospérité de Saint-Domingue au XVIII^e siècle.

A- RÉVOLUTION DE LA CANNE (1714-1742)

Compétence Terminale

Expliquer la relation entre la révolution de la canne et la prospérité de Saint-Domingue.

La canne originaire de l'Inde est introduite en Amérique par Christophe Colomb et elle apparaît à St-Domingue vers la fin du XVII^e siècle. Cette culture finit par s'imposer dans la colonie à la suite de l'insuccès de la culture du cacao (1715-1717)

Pourquoi révolution de la canne?

La culture de la canne entraîne à St-Domingue un ensemble de changements profonds qui lui valut le titre de révolution; tels le passage de la petite propriété aux grandes exploitations sucrières et la naissance de nouvelles contradictions.

Examinons les faits de plus près...



Facteurs explicatifs

- L'insuccès de la culture du cacao
- L'implication de la métropole qui encourage la culture à grande échelle de la canne
- Le développement des établissements et des cultures (l'occupation des côtes et des plaines et l'introduction de nouvelles cultures).

- L'accroissement de la population: en Mai 1681, on recense 6658 personnes la disparition progressive de la flibuste, l'apport des engagés, l'augmentation de la main-d'œuvre.
- L'organisation administrative: les mesures prises par la métropole sous le gouvernement de Bertrand d'Ogeron favorisent les conditions de l'extension de la culture de la canne (introduction du code noir, les questions militaires)



Les exigences de la canne

La culture de la canne exige:

- 1) La constitution de grandes habitations.
- 2) Une main-d'œuvre nombreuse.
- 3) L'investissement de forts capitaux.
- 4) L'introduction d'un nouvel outillage (manufacture)
- 5) La division du travail
- 6) Le climat tropical

Les conséquences de la Révolution de la canne à Saint Domingue.

Le passage de la polyculture à la monoculture sucrière entraîne à St-Domingue de nombreux changements:

- Sur le plan économique:
St-Domingue devient la plus riche colonie de la France dont la richesse est assise sur les grandes exploitations sucrières. Les petites propriétés disparaissent pour faire place à la constitution de grandes habitations, ce fut la concentration agraire. L'adoption de la canne comme culture principale entraîna l'augmentation de la productivité, le renforcement des compagnies d'exploitation et de commerce.
- Sur le plan industriel:
La manufacture voit le jour à St-Domingue. Le travail est divisé entre les membres d'un même atelier. On a eu: les tonneliers, les charpentiers, fouilleurs, planteurs, etc. Et de nouveaux instruments sont introduits dans la colonie.
- Sur le plan social:

L'exploitation sucrière oblige les colons à augmenter la main-d'œuvre et face à l'incapacité des engagés à combler le vide, la traite s'intensifie. Vers 1780, on comptait 100.000 esclaves noirs à St-Domingue. Dans le souci de produire à grande échelle, les conditions de vie de l'esclave s'aggravent et deviennent de plus en plus inhumaines. L'intensification de la traite met fin à l'engagement.

Devenue, la plus florissante colonie de la France, St-Domingue va connaître un ensemble de conflits engendrés par la révolution de la canne. Et elle deviendra une colonie très fragile.



- Sur le plan politique :
Avec les succès de la culture sucrière, Saint-Domingue fut convoitée par les autres puissances coloniales de l'Europe, ce qui entraîna une lutte hégémonique entre elles.
Aussi les retombées économiques de l'avènement de la monoculture sucrière poussèrent la France à augmenter le nombre des fonctionnaires et celui des militaires à Saint-Domingue, à renforcer le pouvoir du gouverneur et de l'intendant, à créer une nouvelle institution répressive, la maréchaussée.

B- La prospérité de Saint-Domingue

Au XVIIIe siècle, Saint-Domingue fut la plus riche des colonies françaises. C'est pourquoi on l'appelait, « la perle des Antilles », « le joyau de l'empire colonial français ».

L'exploitation coloniale est à la base de la puissance économique de la Métropole. On produisait à Saint-Domingue indigo, cacao, café, coton, et surtout de la canne qui contribuait à la prospérité de la métropole au XVIIIe siècle. Et si la France fut à cette époque une puissance économique, c'est grâce à cette colonie.

Deux faits caractérisent cette prospérité : la production coloniale et l'intensité du trafic commercial.

1.- La production coloniale

Selon l'historien Saint Remy, Saint-Domingue possédait au XVIIIe siècle 793 sucreries, 310 indigoteries, 182 guildiveries, 789 cotonneries et 3117 caféières. Ces

chiffres donnent une idée des richesses matérielles de Saint-Domingue. Les échanges commerciaux en sont un autre témoignage.

2.- Le trafic commercial

Le commerce colonial était très florissant au XVIII^e siècle. Les produits de Saint-Domingue sont expédiés en France et de là vers les autres pays d'Europe. Un historien analysant cette situation au XVIII^e siècle relate que sur 750 navires appareillés dans les ports de France, 363 étaient à destination de Saint-Domingue. Ainsi, la richesse coloniale contribue énormément à l'enrichissement de la métropole. Cependant, cette prospérité était fragile.

c-Fragilité de cette prospérité

Cette prospérité était fragile, parce qu'elle reposait sur l'exploitation. La société coloniale n'est pas harmonieuse, c'est plutôt une société de contradictions, de conflits. Les groupes sociaux s'opposent les uns aux autres.

Cette prospérité était fragile pour plusieurs raisons :

D'abord, cette prospérité reposait sur le travail servile. Sans l'esclavage, le système s'écroule. Exploités brutalement, les esclaves devront un jour ou l'autre se révolter. Le refus du travail de l'esclave met en question le système et la prospérité de Saint-Domingue.

Ensuite, la prospérité était fragile, à cause de l'application du pacte colonial qui permettait à la métropole de s'enrichir au détriment de la colonie. C'est la métropole qui tirait profit des richesses coloniales.

Enfin, l'emploi très limité de la monnaie et le système de troc limitent le développement de la colonie.

« Ce texte est tiré du manuel d'histoire d'Haïti, histoire et géog. Générales de Carlitz Docteur, janvier 2008 »

Exercices d'application

- 1- Rédigez un texte présentant les transformations survenues à Saint-Domingue avec l'avènement de la monoculture sucrière. (15-20 lignes)
- 2- Montrez que Saint-Domingue était une colonie prospère. (10 lignes)
- 3- Dégagez les causes de la prospérité de Saint-Domingue. (10 lignes)
- 4- Aux dires de nombreux historiens, cette prospérité reposait sur une base fragile. Comment l'expliquez-vous ?

CHAPITRE II

Saint-Domingue, une société complexe.

Ensemble documentaire

La colonie française de Saint-Domingue comprenait trois classes distinctes : les blancs, les esclaves et la classe intermédiaire des affranchis.

On distinguait parmi les blancs deux catégories : les « grands blancs », c'est-à-dire les grands planteurs, possesseurs de vastes domaines, les fonctionnaires civils et militaires de haut rang ; les « petits blancs », que l'on appelait aussi « blancs manants » ou « blancs pobans », c'est-à-dire les artisans, pacotilleurs, pêcheurs, boutiquiers, coiffeurs, montreurs d'ours, pauvres diables de tout poil qui trimaient pour gagner leur vie honnêtement ou autrement. Les premiers vivaient dans l'opulence, les autres dans la médiocrité, et très souvent dans la misère. Aussi la malice populaire disait-elle de ces derniers : « Blancs pobans mangent de la cassave, du poisson et du piment, et boivent du tafia comme les nègres », montrant ainsi que leur situation n'était parfois guère différente de celle des esclaves.

Par « affranchis » on désignait les nègres et les métis nés de parents libres. L'esclave pouvait devenir affranchi par faveur spéciale de son maître ou bien en achetant sa liberté. La classe des affranchis se composait en majeure partie des sangs mêlés ou mulâtres. Ils étaient généralement méprisés et maltraités par les blancs. Ils ne pouvaient occuper aucun emploi public ni exercer certaines professions réputées nobles. Le relevé des métiers dont l'accès leur était permis était celui d'orfèvre. Les régiments où ils servaient portaient des uniformes différents de ceux des soldats blancs. À l'église, au théâtre, dans toutes les réunions publiques, ils avaient des places séparées.

Tous les nègres, tous les métis, nés de parents non affranchis, étaient eux même esclaves. Les esclaves étaient distingués en esclaves domestiques- cochers, cuisiniers, serviteurs de toute sorte attachés à la « grande case » comme on appelait la maison du maître- et esclaves cultivateurs, adonnés aux travaux de culture ou de fabrication industrielle. Appartenant corps et âme à leurs maîtres, ils n'étaient pas mieux traités que les bœufs, chevaux ou mulets de l'habitation. Des cinq heures du matin, on les réveillait à coups de fouet pour les conduire aux champs ou à l'usine, ou ils travaillaient jusqu'à la tombée de la nuit. Souvent, longtemps après minuit, à l'époque de la roulaison, la besogne se poursuivait au moulin et à la sucrerie sous la conduite du farouche commandeur. Le commandeur était un esclave chargé de surveiller les équipes de nègres au travail : le maître le choisissait généralement parmi les hommes les plus cruels.

La nation haïtienne, Dantes Bellegarde, p55-56.

Doc. 2

Dans la colonie française, il y avait trois classes d'habitants : 1) les Blancs ; 2) les gens de couleur ou affranchis comprenant le Nègre et le Mulâtre libre, 3) les Nègres et les mulâtres esclaves. La religion catholique apostolique et romaine y était pratiquée par toute la population.

Les métis, comme dans la colonie espagnole, jouissait des mêmes privilèges que le Blanc, attendu qu'il n'avait pas dans les veines ce sang africain, qui, aux yeux de l'Européen aveuglé par d'infâmes préjugés, était dégradé par la servitude.

Histoire d'Haïti, Thomas Madiou, tome II, p33.

Doc. 3.

L'existence de catégories différentes, et souvent antagoniques au sein de cette masse, montre bien qu'en réalité, on ne peut pas parler d'un groupe homogène de 450000 esclaves s'opposant à 28000 Blancs. Entre Noirs, il existait par exemple des clivages socio-culturels importants menant à des stratégies différentes et parfois rivales. Celles-ci trouveront leur pleine expression et leur épanouissement surtout après l'indépendance, et au cours de toute l'histoire de cette jeune nation fondée sur la diversité de la société coloniale de Saint-Domingue.

Parmi les Noirs, il faut ainsi différencier tout d'abord les affranchis noirs, une importante minorité de près de la moitié du total des affranchis, mais qui, finalement, parviendra à prendre le pouvoir. On compte ensuite les esclaves noirs créoles nés à Saint-Domingue et enfin les esclaves bossales venus d'Afrique. Déportés de fraîche date, ceux-ci vivaient la douloureuse expérience de la confrontation directe de leur culture d'origine avec l'univers concentrationnaire dans lequel ils se trouvaient plonger et sur lequel ils n'avaient encore aucun contrôle, si minime fut-il.

Dans la Splendeur d'un après-midi d'Histoire, Gérard Barthelemy, p. 28

Questions

- 1- Comparez la présentation des classes sociales à Saint-Domingue faite par Dantes Bellegarde à celle de Thomas Madiou. (doc.1 et doc.2)
- 2- La classification sociale de ces deux auteurs ne présente-t-elle pas des limites ? Expliquez votre réponse.
- 3- A l'aide du doc.1, montrez que les conditions de travail des esclaves à Saint-Domingue étaient des plus inhumaines.
- 4- Quels étaient les critères sur lesquels on se basait pour classer les esclaves ? (doc.3)

Les classes sociales et les groupes sociaux à Saint-Domingue.

Compétence terminale

Comprendre la complexité de la société de Saint-Domingue.

Saint-Domingue, société coloniale esclavagiste et raciste, présente une très grande complexité quand il faut parler de classes sociales.

Les historiens Michel Hector et Claude Moïse disent que Saint-Domingue est à la fois une société de castes et de classes. La liberté, la propriété, le rôle dans la production, l'origine ethnique, autant de facteurs qui entrent en ligne de compte dans la détermination de la situation des différentes catégories et classes sociales.

Traditionnellement, pour les besoins de l'étude on présente les classes sociales à Saint Domingue comme suite : la classe des blancs, la classe des affranchis et la classe des esclaves.

A l'intérieur de la classe des blancs on retrouve : Les administrateurs royaux, les grands planteurs blancs, les petits blancs.

Au sein de la classe des affranchis on y trouve : Les affranchis propriétaires et les affranchis non propriétaires.

Dans la classe des esclaves on distingue : les esclaves de champs, les esclaves à talent et les esclaves domestiques.

Cependant, au niveau théorique du mode de production, toute société de classes est divisée en deux classes : la classe des propriétaires et celle des producteurs directs.

Dans le cas de St-Domingue, on pourrait parler de la classe des propriétaires (blancs et affranchis) et celle des esclaves. Mais où placer les petits blancs et les affranchis pauvres ? Constitueraient-ils les classes moyennes ?

A partir de l'analyse faite sur les classes et groupes sociaux à St-Domingue, on peut carrément dire que c'est une société complexe.

Les rapports entre les classes et groupes sociaux à St-Domingue.

Au sein d'une société, les classes et les groupes ont des intérêts différents en raison de leur situation socio-économique, de leur choix politique ou de leur idéologie. Ce qui donne naissance aux contradictions, les unes plus importantes que les autres.

De ces contradictions, il en est une que l'on considère comme principale parce qu'elle a ses racines dans l'activité fondamentale de la société, à savoir l'activité économique. Elle oppose les deux classes fondamentales : les propriétaires des moyens de production et les producteurs directs. Les autres contradictions sont dites secondaires.

A St-Domingue, à la base du système esclavagiste, il existe une contradiction découlant de l'exploitation des esclaves. Ces derniers travaillent beaucoup pour

enrichir les propriétaires. L'opposition entre maîtres et esclaves était devenue systématique à la veille de 1789. La contradiction principale expliquera dans une large mesure l'éclatement du système colonial esclavagiste.

D'autres contradictions secondaires opposant les blancs et les affranchis, les propriétaires blancs et les administrateurs blancs, les petits blancs et les grands blancs, allaient contribuer à l'affaiblissement et à la désagrégation du système. Particulièrement les contradictions entre les classes dominantes en lutte pour le pouvoir affectent le régime colonial esclavagiste et rendent la colonie ingouvernable, créant ainsi une situation de crise révolutionnaire.

Exercices d'application

- 1- Quelles sont les caractéristiques de la société de Saint-Domingue ?
- 2- Montrez que la société de Saint-Domingue était complexe.

CHAPITRE III

La crise révolutionnaire à Saint-Domingue

Ensemble documentaire

Doc.1

Telle qu'elle était, Saint-Domingue se présentait à la bourgeoisie installée au pouvoir par la Révolution comme un embrouillamini de problèmes et une terrifiante sommation d'options non éludables. De problèmes, il y avait tout d'abord et de toute urgence, celui d'une définition convenable des liens politiques à établir entre métropole et colonies. Et c'en était un autre, d'arbitrer de manière décisive le conflit maintenant déclaré entre mulâtres et blancs. Sans compter le plus redoutable d'entre eux et que l'on osait à peine formuler, du parti à prendre sur l'esclavage des nègres...

...Mais la question était bien plus grave, parce qu'ici la revendication politique était entée, et solidement, sur la revendication économique, et que les revendications économiques des planteurs des îles touchaient au plus profond, au plus sensible des intérêts de la bourgeoisie française.

Toussaint Louverture, Aimé Césaire, p29.

Doc.2

« Chemin faisant, j'ai essayé de dégager les caractéristiques d'une révolution de type colonial. Je dis colonial, car le pire des erreurs serait de considérer la révolution de Saint-Domingue purement et simplement comme un chapitre de la Révolution française. Alors que, tout au contraire, si on était tenté de confondre la révolution telle qu'elle peut s'opérer dans un pays indépendant, l'étude de Saint-Domingue devrait suffire à mettre en garde contre une telle absurdité.

Il faut bien qu'on le comprenne ; il n'y a pas de Révolution française dans les colonies françaises. Il y a dans chaque colonie française une révolution spécifique, née de l'occasion de la révolution française, branchée sur elle, mais se déroulant selon ses lois propres et avec ses objectifs particuliers. Toutefois un point commun : entre les deux phénomènes, le rythme. En France, Constitutionnels, Girondins, Jacobins, des que chacun de ces partis a rempli son office et poussé la Révolution au point ou, hors d'haleine, il doit s'arrêter, le relais est pris par le compagnon de route le plus hardi, qui l'éliminant, devient à son tour « un moment », vite dépassé à son tour. C'est la même ligne ascendante que l'on retrouve dans la révolution de Saint-Domingue ; Blancs, puis mulâtre, puis nègres, les uns poussant les autres et incarnant les différents « moments » de plus en plus intense de la révolution anticolonialiste ».

Toussaint Louverture, la Révolution française et le problème colonial, Aimé Césaire.

Questions.

- 1- De quelle révolution parle-t-on dans le doc.1 ?
- 2- Montrez que Saint-Domingue se présentait comme un embrouillamini de problèmes. (doc.1)
- 3- Aimé Césaire lance une mise en garde contre les historiens qui comparent la révolution française à la révolution de Saint-Domingue. Quelle est cette mise en garde ?
- 4- Etes-vous d'accord avec Aimé Césaire sur le seul point commun qu'il établit entre révolution française et révolution de Saint-Domingue ?

 **Définition des concepts : Crise, Révolution**

Compétence terminale

Expliquer les différents facteurs pouvant engendrer une révolution.

En sciences sociales, la crise désigne une période de troubles imposants et décisifs qui marquent un moment privilégié de changement.

Selon Leslie F. Manigat, il y a une crise sociale quand les groupes, les individus, les institutions mettent en question les normes, les règles et les valeurs et que les groupes s'organisent pour bouleverser l'ordre ancien.

La « Révolution » est un changement brutal, profond, radical et violent dans la structure politique et sociale d'un pays...

La révolution est donc la conséquence du mauvais fonctionnement d'une structure ou d'un système. C'est une structure périmée et vétuste qui donne naissance à la révolution. Cette dernière transforme radicalement la structure ou le système pour solutionner les problèmes économiques, sociaux et politiques de la collectivité.

Les facteurs conditionnant une révolution**1- Les facteurs objectifs ou facteurs d'ordre matériel**

A l'origine d'une révolution, on trouve :

- 1o) - Une situation caractérisée par un manque de liberté, des abus, des injustices et l'arbitraire d'un pouvoir
- 2o) - Une situation de misère, de carence et d'exploitation pour la grande majorité de la population
- 3o) - Une situation de conflits et de rivalités entre les différents groupements sociaux à intérêts divergents.

Cette situation de crise économique et financière est caractérisée par un déséquilibre dans la production (production trop grande ou trop petite), la banqueroute, la faillite et la rareté du numéraire. Une structure défailante et vétuste, incapable de répondre aux besoins économiques et sociaux d'une société (besoin de nourriture, d'emplois, d'hôpitaux, d'écoles et de logement)

5o) - Une situation de malaise alimentée par une crise générale affectant l'ensemble de la société : privilégiés ou non-privilégiés.

Pour une raison ou pour une autre, l'ensemble de la collectivité à un moment déterminé se retrouve dans le même désir de changement. Toute la société refuse le système en place et réclame un nouvel ordre social, économique et politique, conforme à ses aspirations.

2 - Les facteurs subjectifs ou le rôle des idées dans la Révolution.

Pour que la révolution ait lieu, l'exploitation et la misère ne suffisent point. Les masses pour intervenir doivent prendre conscience de leur situation et de la nécessité de changement. C'est le rôle des idées de créer un état d'esprit pour la révolution, pour aboutir à une prise de conscience révolutionnaire dans la société. Les idées qui circulent dans les journaux, les livres, la radio et la télévision peuvent accélérer cette prise de conscience. Cette dernière doit être accompagnée de leaders conséquents, lucides pour canaliser, orienter le mouvement dans le sens des intérêts de la collectivité.



Saint-Domingue une société en crise

Le système colonial esclavagiste d'origine française était en crise à la veille de 1789. A la base du système, on retrouvait l'exploitation esclavagiste et l'exploitation coloniale.

Dans le cadre de l'application du système esclavagiste, légalisé par le Code Noir, l'esclave était exploité par le propriétaire. Plus Saint-Domingue devenait prospère, plus l'esclave était exploité. De plus en plus, il prenait conscience de sa force dans le système et son opposition au propriétaire était radicale.

L'exploitation coloniale se faisait dans le cadre de l'application du système de l'Exclusif. Saint-Domingue, en dépit de sa prospérité, était pauvre financièrement. Sa richesse contribuait de préférence au développement de la métropole.

L'exploitation esclavagiste et l'exploitation coloniale engendraient des conflits expliquant dans une large mesure la révolution de Saint-Domingue. A la veille de 1789, tous les groupes sociaux avaient des revendications contre le système : les privilégiés et les non privilégiés. Les intérêts des uns s'opposaient à ceux des autres.

La domination métropolitaine, les rapports esclavagistes de production qui s'aggravèrent avec la révolution de la canne, faisaient de Saint-Domingue une poudrière, une bombe à retardement. Il est à noter que la crise révolutionnaire en France a eu un impact sur la crise révolutionnaire à Saint-Domingue. La Révolution française a facilité l'accélération de l'histoire à Saint-Domingue. La philosophie des Lumières a largement contribué à l'éclatement du mode de production dominant à Saint-Domingue.

Toutes les conditions étaient donc réunies pour avoir une révolution à Saint-Domingue.

Exercices d'application

- 1- Définissez les concepts : crise, révolution.
- 2- Qu'est ce qui est à l'origine de la crise révolutionnaire à Saint-Domingue ?
- 3- Quelles sont les conditions pour qu'il y ait révolution ?
- 4- Rédigez un texte montrant que la révolution était inévitable à Saint-Domingue.

CHAPITRE IV

Le mouvement des Grands Planteurs Blancs

Ensemble documentaire

Doc. 1

Les planteurs blancs sont les propriétaires d'habitations et d'esclaves. Font également partie de la classe des planteurs, les procureurs d'habitations porteurs des pouvoirs des colons absents et les gérants. Les maîtres ou les procureurs d'habitations réalisent un travail de direction. Ils décident des achats, des dépenses nécessaires à la marche de l'entreprise. La classe des planteurs ne constitue pas un bloc homogène. Des distinctions s'établissent entre grands planteurs d'un côté, moyens et petits planteurs de l'autre, et aussi entre planteurs blancs et planteurs affranchis.

Colonisation et Esclavage en Haïti, Michel Hector ; Claude Moïse, p.155

Doc. 2

Tout autonomisant qu'ils étaient, les colons décident de participer à cette extraordinaire assemblée métropolitaine. Tandis que les grands planteurs, nombreux, qui résidaient en France pour y jouir de leurs rentes, formaient des sociétés dont la plus célèbre est le Club Massiac à Paris, les colons sèment le vent dans les réunions et les attroupements qu'ils fomentent partout dans la colonie.

Leur but est clair : obtenir la révocation du système de l'Exclusif et l'établissement de la liberté commerciale, pour en finir avec la domination des négociants et bénéficier d'une balance des échanges en leur faveur, régler son vieux compte à l'administration imposée par la métropole et s'administrer eux-mêmes.

Beaucoup moins revendicateur qu'un mouvement révolutionnaire, ce branle-bas ne met point en cause la structure coloniale esclavagiste et raciste. Tendante à la mobilisation des seuls propriétaires coloniaux pour la satisfaction de leurs doléances spécifiques, il ne dispose point de la base sociale et de l'armature idéologique nécessaire pour lui imprimer un caractère national ou démocratique.

Cependant, plus qu'une simple fronde, ce mouvement réformateur, vise à un réaménagement des rapports existants, orientée vers l'harmonisation des intérêts des propriétaires coloniaux et de leurs commanditaires métropolitains.

Ce rééquilibrage des intérêts colonialistes impliquait que, de l'état de subordination du colon au métropolitain on passerait à une situation d'égalité de ces partenaires dans la direction des affaires - toutes les affaires - de la colonie, sans exclure une prééminence du colon dans ce domaine.

**Les racines du sous-développement
en Haïti, Benoit Joachim, p. 22**

Questions

- 1- La classe des planteurs ne constitue pas un bloc homogène. Expliquez. (doc.1)
- 2- De quelle assemblée parle-t-on dans la première phrase du document 2 ?
- 3- Présentez les objectifs du mouvement des planteurs blancs : (doc.2)
 - a) Sur le plan économique ;
 - b) Sur le plan politique ;
 - c) sur le plan social.
- 4- Relevez dans le document 2 les passages qui prouvent que le mouvement des planteurs blancs n'est pas révolutionnaire.

Synthèse

A l'aide du document 2 et de vos connaissances, produisez un texte de 15 à 20 lignes expliquant les causes de l'échec du mouvement des planteurs blancs.

A- Le mouvement revendicatif des planteurs blancs de Saint-Domingue

Compétence terminale

Dégager la nature et les limites du mouvement des planteurs blancs.

L'histoire de la colonie de Saint-Domingue est marquée par une série de contradictions dont l'une des plus curieuses est sans conteste celle des colons blancs. Apparemment heureux ; on serait porté à négliger l'étude de ce groupement social mais les violentes prises de position de ces derniers bien avant 1789 sont significatives. En de nombreuses occasions (1670, 1685, 1722, 1768), le pouvoir local a été obligé de "composer" avec les planteurs. De là, les différents adoucissements apportés aux principes du système de l'Exclusif, et même des assemblées de colons étaient autorisées à faire entendre leurs voix dès qu'une question concernait directement ou indirectement Saint-Domingue. Ce compromis a en quelque sorte retardé l'explosion ou du moins maintenu l'équilibre avant la Révolution. Tout le combat des planteurs était dirigé contre l'exploitation métropolitaine défendue par les détenteurs du pouvoir local au service de la bourgeoisie et de la noblesse terrienne.

Situation des planteurs et objectifs de leur lutte

Propriétaires des 2/3 des terres et 3/4 des esclaves. Ils étaient victimes des principes du système prohibitif. Ils ne participent pas à l'administration de la colonie et veulent à tout prix s'en emparer. Hommes blancs vivant dans une société où la ségrégation est légale, ils sont au sommet de la hiérarchie sociale.

Le 18^e siècle finissant a trouvé les planteurs de Saint-Domingue avec des "cahiers

de doléances'' très chargés. Habités et ayant toute une tradition de luttes pacifiques et armées dans l'organisation de la colonie par la France, les planteurs ont revendiqué sur tous les plans.

Financier : les conditions des prêts faits à des taux usuraires de l'ordre de 20% étaient mal supportées par les planteurs.

Manufacturier : la colonie était une pourvoyeuse de matières premières pour la métropole. Les planteurs réclament l'implantation de ces usines dans la colonie pour amorcer le développement interne.

Commercial : la France était la seule cliente de Saint-Domingue et les modalités de vente et d'achat des produits coloniaux étaient fixées par le pouvoir local représentant des intérêts métropolitains... Les planteurs veulent mettre fin à cette pratique.

Politique : L'administration de la colonie est assurée par des agents venus de la métropole et les planteurs aspirent à en avoir sous leur contrôle l'armée, l'administration, les finances, la législation afin de l'orienter dans le sens de leurs intérêts et non en faveur de Saint-Domingue.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres qui n'échappent nullement aux planteurs, ceux-ci luttent avec la plus grande rigueur contre l'exploitation métropolitaine. Ainsi, ils profitent de la Convocation pour monter au créneau en entreprenant diverses démarches en vue d'y participer. Cette période marque le début de la phase assimilationniste ou intégrationniste.



Phases du mouvement des planteurs blancs

Ce mouvement peut être divisé en trois phases distinctes :

1. phase assimilationniste ou intégrationniste
2. phase autonomiste
3. phase séparatiste.

1. Phase assimilationniste

Considérant Saint-Domingue comme un prolongement de la France, les planteurs ont réclamé du roi une représentation à cette dite assemblée par droit de justice. Ce fut le temps des démarches.



La rébellion contre la métropole

Les démarches : Ces démarches doivent être étudiées dans le cadre de la phase assimilationniste ou intégrationniste. Vu l'apport de Saint-Domingue au budget métropolitain, elle doit être représentée à cette grande Assemblée. En France, le comité des 9 présente au conseil du roi une requête des colons de Saint-Domingue. Ce fut un échec (31 mai 1788).

Sous l'initiative de la chancie d'Agriculture, les colons demandent au gouverneur et intendant de convoquer les assemblées primaires en vue de déléguer des planteurs aux Etats -Généraux en lui faisant parvenir une pétition de plus de 4000 signatures... C'était une véritable mise en demeure.



Les élections illicites à Saint-Domingue

Transgressant l'ordonnance du 26 décembre 1788 et la décision royale, les grands planteurs organisèrent successivement dans le Nord, l'Ouest et le Sud (Décembre 1788- Mars 1789). Il y eut en tout 31 députés (dont 15 absentéistes).

En mai 1789, les députés issus des élections illégales partirent à destination de la France, au vu et au su des administrateurs impuissants



Les députés de Saint-Domingue aux Etats Généraux

Débarqués en Juin 1789, ils sont reçus froidement par les députés du Clergé et de la Noblesse. Ils participent au serment du jeu de Paume et obtinrent du Tiers-état, au début, le droit d'assister aux séances, mais sans suffrage. Puis le tiers-état admit huit d'entre eux. Mais sous l'intervention de Mirabeau député du Tiers -Etat, qualifiant l'admission d'irrégulière, le nombre se réduisit finalement à six.

Les députés de Saint-Domingue et la Déclaration du 26 Août 1789

Devenus, Assemblée Nationale (17 Juin 1789) les Etats -Généraux après le serment du jeu de Paume (20 Juin 1789) sont définitivement transformés en Assemblée Nationale Constituante (9 Juillet 1789) avec la tournure que prenaient les événements en France (Prise de la Bastille), l'assemblée Nationale Constituante vota la Déclaration de Droits de l'homme et du Citoyen (26 Août 1789) qui proclame les principes de liberté et d'égalité ; L'article 1^{er} déclarait « Tous les hommes naissent libres et demeurent égaux en droits. »

Devant les conceptions libérales de l'Assemblée Nationale Constituante, les députés de Saint-Domingue se trouvèrent dans la nécessité de changer d'attitude, vu que, explique Etienne Chalier, « Ces principes égalitaires adoptés par l'ANC constituaient à leurs yeux la négation de l'ordre esclavagiste qu'ils entendaient maintenir à Saint-Domingue. » A partir de cet événement, ces derniers abandonnent leur politique d'assimilation et rentrent dans la colonie pour poursuivre la rébellion par des menées autonomistes.

2. Phase autonomiste

A cette phase, les planteurs blancs de Saint-Domingue décident désormais de donner libre cours à leur mouvement d'autonomie visant à un double objectif : Briser le système de l'exclusif et libérer le commerce puis soustraire Saint-Domingue de l'influence de la France, s'emparer du pouvoir colonial et instaurer un pouvoir nouveau, expression de leurs seuls intérêts.

**Actes posés par les planteurs blancs****A- Formation de l'Assemblée Générale de la partie Française de Saint-Domingue**

S'inspirant d'un avis du Conseil d'Etat Français en date du 26 Septembre 1789 (autorisant la réunion d'une Assemblée Coloniale à voix simplement consultative), puis sur un mémoire du 27 octobre 1789 des Ministres à l'Assemblée Nationale de France (admettant que les lois rendues en France ne devaient pas s'appliquer mécaniquement aux colonies), les planteurs, influencés par l'Assemblée provinciale du Nord, formèrent une Assemblée coloniale en vue de faire de Saint-Domingue une alliée de la France.

Composition de cette Assemblée (Formée 25 mars 1790)

Cette structure comprenait 212 grands blancs dont deux petits blancs qui jouaient le rôle de subalterne. C'est une assemblée exclusiviste car les petits blancs, les affranchis et les esclaves n'étaient pas habilités à en faire partie. Elle est communément appelée Assemblée de Saint-Marc parce qu'elle tenait ses rencontres dans cette ville.

B- Action de l'Assemblée de Saint-Marc

Pour matérialiser l'orientation autonomiste imprimée à leur lutte, les planteurs de Saint-Domingue prirent une série de décrets, via l'Assemblée de Saint-Marc, attentatoires les uns que les autres à la souveraineté française selon Aimé Césaire. On peut citer : la formation de municipalités, le contrôle des finances, l'ouverture des ports de Saint Domingue au commerce étranger, le licenciement des troupes françaises, et leur remplacement par des gardes nationales acquises aux planteurs blancs et soldées par ces derniers, la distribution du gouverneur de Peynier, la loi contre l'usure et la publication, le 28 mai 1790, des bases fondamentales de la constitution de Saint Domingue.

- **Analyse des Bases Constitutionnelles**

Par ailleurs, les lois concernant le commerce et les rapports communs de St-Domingue avec la Métropole seraient proposées par l'Assemblée de St-Marc, votées par l'assemblée nationale Constituante de France ; mais l'Assemblée de St-Marc serait seule juge de l'opportunité d'entériner ces décrets rendus par l'Assemblée Nationale Constituante de France. (art :6)

L'art. 7 excluait de la classe des rapports communs les objets de subsistance que la nécessité forçait d'introduire dans la colonie.

L'article 8 envisageait la suspension de l'exécution d'une loi entreprise provisoirement dans le cas de nécessité urgent, au où le Roi de France refuserait de donner son consentement.

L'article 9 prévoyait la durée de chaque législature qui était de deux ans.

Enfin l'article 10 statuait que les bases constitutionnelles votées par l'Assemblée de St-Marc seraient présentées à l'acceptation de l'Assemblée Nationale et du Roi de France.

Comme on le voit, l'action de l'Assemblée de St-Marc avait pour objectif de libérer St-Domingue de la tutelle métropolitaine. Il ne restait plus à la France qu'un simple droit de regard sur St-Domingue.

« Aux termes de ce nouveau statut conclut A Césaire, les colons s'ils n'osaient rompre tout lien avec la France, transformeraient du moins Saint-Domingue en une manière de dominion ».

- **Fin de l'Assemble de Saint-Marc**

Les colons qui aspirent longtemps à contrôler l'administration ont effectivement pris en main la direction de Saint-Domingue au printemps de 1790. Cependant la précipitation et l'énergie des décrets de l'Assemblée de Saint-Marc ont conduit à la dissolution de cette dite assemblée.

Les causes ayant conduit à la dissolution de l'assemblée de Saint-Marc

- a) Le conflit d'intérêts opposant l'Assemblée de St Marc à l'Assemblée provinciale du Nord suite au vote de la loi sur l'usure
- b) L'exclusivisme des colons qui les empêche de faire alliance avec les autres

- catégories sociales (petits blancs, Négociants, administrateurs)
- c) L'absence de forces militaires pouvant aider les colons à tenir tête aux troupes des colonels Vincent et Mauduit.
 - d) Le préjugé social des colons blancs a éloigné d'eux le secteur des affranchis.

Ainsi, en voulant défendre ses seuls intérêts esclavagistes et racistes, en manifestant son égoïsme de classe et de caste, l'Assemblée travaillait à son isolement. Cette situation permit aux troupes coloniales de triompher facilement d'elle et forcer les 85 députés, restant de l'Assemblée suite à la lutte des pompons, à partir pour la France le 8 Août 1790 sur le léopard ». Enfin, le mouvement des planteurs de Saint-Domingue entrera dans la phase séparatiste avec l'affaire Galbaud.

Nature du mouvement des planteurs blancs.

Le mouvement revendicatif des planteurs blancs est réactionnaire et exclusiviste. En tant que privilégiés du système, ils sont contre tout changement et défendent un projet social, économique et politique en conformité à leurs intérêts.

Impact du mouvement des planteurs blancs sur le processus révolutionnaire

Dans le cheminement de la lutte des colons blancs à Saint-Domingue on notera quatre grandes révoltes contre le système avant 1789 : 1670, 1685, 1722, 1764. Enfin la grande révolte de 1789-1790 à l'occasion de la révolution française, provoquera de grands troubles dans la colonie. Les colons partent à l'assaut du système colonial en formant l'Assemblée de Saint-Marc. Des luttes se sont engagées dans la colonie entre les pompons blancs et les pompons rouges. Ces luttes entre les classes possédantes affaiblissent l'autorité et le système et vont profiter aux couches sociales inférieures.

Exercices d'application

- 1- Situez le groupe des planteurs blancs dans la structure socio-économique de Saint-Domingue.
- 2- Résumez la première phase du mouvement des planteurs blancs.
- 3- Dans quel contexte ont été élaborées les bases constitutionnelles du 28 mai 1790 ?
- 4- Montrez, à partir des bases constitutionnelles du 28 mai 1790, que l'Assemblée de St-Marc revendiquait l'autonomie et non l'indépendance de Saint-Domingue.
- 5- Expliquez les causes qui ont conduit à la dissolution de l'Assemblée de St-Marc.
- 6- « Les propriétaires blancs étaient objectivement incapables de conduire un mouvement révolutionnaire à Saint-Domingue ». Justifiez ce point de vue.

CHAPITRE V

La lutte des Affranchis

Ensemble documentaire

Doc.1

Le 22 Octobre 1789, une députation de citoyens gens de couleur, propriétaires dans les colonies françaises fut introduite à la barre et demanda à jouir de tous les avantages des citoyens". De Joly parlant au nom de la délégation, expliqua" qu'il existe encore, dans une des contrées et de cet empire, une espèce d'hommes avilis et dégradés, une classe de citoyens, voués au mépris, à toutes les humiliations de l'esclavage, en un mot des français qui gémissent sous le joug de l'oppression. Tel est le sort des infortunés colons américains connus dans les îles sous le nom des mulâtres, quarterons, etc... Nés citoyens et libres, ils vivent étrangers dans leur propre patrie. Exclus de toutes places, de toutes les dignités, de toutes les professions, on leur interdit jusqu'à l'exercice d'une partie des arts mécaniques ; Soumis aux distinctions les plus avilissantes, ils trouvent l'esclavage au sein même de la liberté. Ils ne demandent aucune faveur. Ils réclament les droits de l'homme et du citoyen ; ces droits imprescriptibles fondés sur la nature et le contrat social, ces droits que vous avez solennellement reconnus et si authentiquement consacrés lorsque vous avez établi pour base de la constitution que tous les hommes naissent, vivent et meurent libres et égaux en droit ; que la loi est l'expression de la volonté générale ; que tous les citoyens ont le droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation.

Toussaint Louverture, Aime Cesaire, p92-93.

Doc.2

Si l'on ne prend pas les mesures les plus promptes, les plus efficaces, si la fermeté, le courage, la constance ne nous unissent tous ; si nous ne réunissons pas vite en faisceau toutes nos lumières, tous nos moyens, tous nos efforts ; si nous sommeillons un instant sur le bord de l'abîme, frémissons de notre réveil. Voilà le sang qui coule, voilà nos terres envahies, les objets de notre industrie ravagés, nos foyers incendiés ; voilà nos voisins, nos amis, nos femmes, nos enfants égorgés et mutilés ; voilà l'esclave qui lève l'étendard de la révolte. Les îles ne sont qu'un vaste et funeste embrasement, le commerce est anéanti, la France reçoit une plaie mortelle, et une multitude d'honnêtes citoyens sont appauvris et ruinés, nous perdons tout.

Mais, Messieurs, il est temps encore de prévenir le désastre. J'ai peut-être trop présumé de mes faibles lumières, mais j'ai des idées qui peuvent être utiles. Si l'Assemblée veut m'admettre dans son sein, si elle veut m'autoriser à rédiger et à lui soumettre mon plan, je le ferai avec plaisir, même avec reconnaissance, et peut-être pourrai-je contribuer à conjurer l'orage qui gronde sur notre tête.

La Révolution de Saint-Domingue, Mario Rameau et J.J Dessalines Ambroise, p67-68.

Doc.3

Dans sa lettre à Peynier, il (Ogé) témoignait sa surprise de la non-promulgation dans la colonie du décret du 28 mars, et s'enhardissait à menacer : « Non, non, Monsieur le Comte, nous ne resterons point sous le joug comme nous avons été depuis deux siècles : la verge de fer qui nous a frappés est rompue. Nous réclamons l'exécution de ce décret ; évitez donc, par votre prudence, un mal que vous pourriez calmer. Ma profession de foi est de faire exécuter le décret que j'ai concouru à faire obtenir ; de repousser la force par la force et enfin de faire cesser un préjugé aussi injuste que barbare. »

Dans sa lettre au président de l'Assemblée du Nord, il se défendait de l'imputation qu'on pouvait lui faire de vouloir soulever les esclaves : « Apprenez à apprécier le mérite d'un homme dont l'intention est pure. Lorsque j'ai sollicité à l'Assemblée Nationale un décret que j'ai obtenu en faveur des colons américains, connus anciennement sous l'étiquette injurieuse de sang-mêlé, je n'ai point compris dans mes réclamations le sort des nègres qui vivent dans l'esclavage. Vous et nos adversaires avez empoisonné les démarches pour me faire démeriter des habitants honnêtes. Non, non, non. Messieurs, nous n'avons réclamé que pour une classe d'hommes libres, qui étaient sous le joug de l'oppression depuis deux siècles. Nous persistons à sa promulgation, nous ne cessons de répéter à nos amis que nos adversaires sont

Doc.4...

Au début de 1791, pour avoir voulu imposer par les armes le rapprochement toujours refusé par les colons, les affranchis conduits par Ogé et Chavannes, qui se sont laissés prendre à la suite de leur défaite militaire, périssent par le supplice de la roue. Les survivants de leur petit groupe de 300 hommes, entrés en clandestinité, vont s'insérer dans le mouvement de masse des esclaves en préparation dans le Nord. Peu après, les affranchis de l'Ouest, tirant la leçon de la lutte de leurs congénères du Nord, utilisent l'appât déterminant d'une valetaille de 500 esclaves pour vaincre leurs adversaires de race, avec qui ils conclurent d'ailleurs un concordat : en récompense, ces esclaves finiront sur les pontons du Môle Saint-Nicolas. Cependant, par l'intransigeance toujours renaissante des colons, la majorité des affranchis se rapprochera du mouvement des esclaves entrés en branle dans la deuxième moitié de l'année 1791 : le front de lutte de tous les colonisés se dessinait.

Doc.5

Mais que faire des nègres qui avaient levé l'étendard de la révolte et s'étaient joints aux affranchis du Cul-de-sac ? Leur initiative peut constituer un dangereux exemple pour les autres esclaves. En effet lorsque ces troupes d'esclaves, appelés Suisses, pénétrèrent à Port-au-Prince avec l'armée des affranchis, "chacun trembla pour ses propriétés et pour ses jours" - Au cours d'une réunion secrète à la Commune entre délégués blancs et affranchis, M. de Lerembourg, maire de Port-au-Prince exige qu'on s'en débarrasse d'une façon ou d'une autre. On ne peut les retourner aux ateliers où ils peuvent souffler à nouveau l'esprit de révolte. Il est en conséquence décidé, malgré l'opposition de quelques affranchis, de désarmer ces noirs et de les exiler sur terre étrangère. Cette mesure est appliquée, mais après des péripéties douloureuses, ces noirs sont retournés à Saint-Domingue où plusieurs seront assassinés sur les pontons du Mole St-Nicolas. La faiblesse des affranchis en cette circonstance devait avoir des conséquences douloureuses sur l'avenir de Saint-Domingue.

Cette union des propriétaires contre les noirs insurgés se révélera peu efficace. Trop de contradictions se développent à l'intérieur de cette classe et minent cette union.

Les nègres au contraire acquièrent dans la lutte de plus en plus de cohésion et de conscience. Cette première de la bataille leur enlève bien des illusions et leur apprend qu'ils doivent compter principalement sur leurs propres forces pour conquérir leur place au soleil.

La révolution de Saint-Domingue, Jean-Jacques-Dessalines Ambroise et Mario Rameau, p.106

Questions.

- 1- Que signifie dans l'esprit des hommes de couleur : « Jouir de tous les avantages de citoyens » ? (doc.1)
- 2- De Joly fait référence « aux droits de l'homme et du citoyen ». Les hommes de couleur de Saint-Domingue sont-ils pour autant contre l'esclavage ? (doc.1)
- 3- En quoi a consisté le Club Massiac ? Quel a été l'objectif d'Ogé en y prononçant ce discours ? (doc.2)

- 4- Quel danger potentiel Ogé a-t-il signalé à l'occasion de ce discours ? (doc.2)
- 5- Quelle solution Ogé a-t-il proposée pour conjurer le danger ? (doc.2)
- 6- Pourquoi Ogé a-t-il refusé de mobiliser les esclaves ? (doc.3)
- 7- Quelle a été la leçon tirée par les affranchis après la mort d'Ogé et de Chavannes ? (doc.4)
- 8- Comment comprenez-vous l'attitude des affranchis à l'égard des Suisses ? (doc.5)

▪ **Le mouvement revendicatif des Affranchis**

Les affranchis, groupement social intermédiaire de la société de Saint-Domingue, ont profité de la convocation des Etats Généraux pour faire valoir leurs droits. Ils entreprirent dès 1789 un vaste mouvement revendicatif visant à reformer la colonie.

Compétence terminale

Dégager la nature et les limites de la lutte des affranchis.

Situation des affranchis et objectifs de leur lutte

Il existe deux groupes d'affranchis :

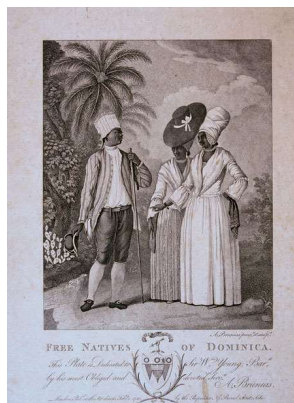
- Celui des affranchis propriétaires
- Celui des affranchis non-propriétaires.

A- Les affranchis propriétaires

Ils possèdent le tiers 1/3 des terres et le quart 1/4 des esclaves. Mais ils sont refoulés au point de vue social

B- Les affranchis non-propriétaires

Ils sont des ouvriers ou artisans (cordonniers, gérants d'habitation tailleurs etc.) Eux aussi, mais surtout, sont victimes du préjugé de couleur.



En dehors de cette division économique, l'affranchi se distingue également à Saint-Domingue sur une base épidermique. Il y avait des affranchis de couleur et des affranchis noirs.

Les affranchis propriétaires visent à consolider leur position de propriétaires, s'attendent à obtenir certains avantages sociaux et politiques. Les non-propriétaires aspirent à devenir propriétaires et souhaitent une amélioration de leur situation juridique. Ils veulent devenir des citoyens actifs. Cependant compte tenu de leur position économique dans le régime, les affranchis ne sont pas favorables à un mouvement qui modifierait profondément les structures de la colonie. Ils travaillent à promouvoir des réformes d'où le caractère réformiste de leur mouvement.

- **Phases de la lutte des affranchis**

A la nouvelle de la convocation des Etats Généraux en France, ils demandent à Julien Raymond et Vincent Ogé qui s'y trouvent, de prendre en main leur cause.

- **Phase pacifique**

- a) A l'instar de Colons blancs, les affranchis entreprennent des démarches auprès des autorités coloniales en vue d'obtenir une représentation aux Etats Généraux. Ils adressent une requête en ce sens le 15 mars 1789 au gouverneur colonial. La réponse aboutit à un refus pur et simple.
- b) En France les leaders affranchis, groupés en société des colons américains, par l'organe de Vincent Ogé, implorant leurs droits civiques et soulignent aux membres du Club Massiac la nécessité d'une alliance des propriétaires blancs et affranchis contre l'ennemi commun qui ne pouvait être l'esclave de Saint-Domingue. L'alliance fut repoussée (9 Septembre 1789)
- c) Les leaders affranchis ont aussi contacté l'Assemblée Nationale constituante de France (22 Octobre 1789) de qui ils obtiennent les lois de mars 1790 (8 et 28 mars) autorisant la formation d'assemblées coloniales. Equivoques dans leur contenu, les leaders affranchis vont se battre pour leur mise en application.

Démarches à Saint-Domingue

Profitant de la situation explosive de la France, Ogé après y avoir mené des démarches, rentre à Saint-Domingue pour revendiquer l'exécution des intimations du 28 mars en faveur des affranchis. Ogé dans le cadre de ses démarches a écrit des lettres, l'une au gouverneur de Peynier, l'autre à l'assemblée de Nord. Voici deux passages significatifs de ces deux lettres.

1. Nous ne resterons point sous le joug comme nous l'avons été depuis deux

siècles

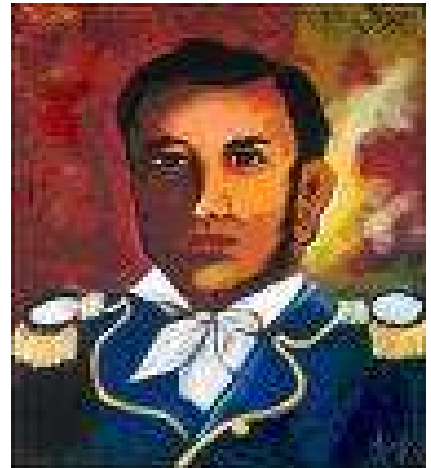
2. Je n'ai point compris dans mes réclamations le sort des nègres qui vivent dans l'esclavage

Malgré ce langage clair et précis d'Ogé, les autorités coloniales ne veulent en aucun cas appliquer ce décret. Passant de la parole aux actes, Ogé opte pour la dialectique des armes.

Phase violente

1) la Prise d'armes d'Ogé

A la fin de l'année 1790, Ogé et Chavannes (et compagnons) dans le Nord (Grande rivière du Nord) prirent les armes en vue d'obtenir l'exécution des lois du 28 mars 1790. A Chavannes qui lui a demandé d'associer les esclaves à la cause des affranchis, Ogé répondit catégoriquement : « Nous devons agir sans eux ». Avec un effectif de 250 hommes, le rapport des forces était défavorable à Ogé. Le mouvement échoua. Ses compagnons sont traqués. Lui et son ami Chavannes se réfugièrent en territoire espagnol. Le gouverneur Don Joachim les remit (extradition) à l'assemblée provinciale du nord, qui après un semblant de jugement les fit exécuter le 25 février 1791.



Causes de la défaite D'Ogé

Elle provient du fait que :

- a) le mouvement était hâtivement organisé, hâtivement réalisé. Ogé était poursuivi par les autorités coloniales.
- b) Les blancs étaient plus nombreux, mieux organisés, mieux armés que les affranchis qui constituaient une minorité à Saint-Domingue et surtout dans le Nord.
- c) Pour n'avoir pas voulu associer les esclaves à sa cause, qui pouvaient inverser le rapport des forces en faveur des affranchis.

1) Reprise de la lutte dans l'Ouest en Août 1791 à la suite du décret du 15 mai 1791

Frustrés, les affranchis forment à Mirebalais un conseil qui adresse deux lettres, l'une au gouverneur, l'autre à la nouvelle assemblée pour requérir

l'application des décrets du 28 mars 1790 et du 15 mai 1791. Le gouverneur De Blanchelande lui ordonne de se disperser. Adoptant une nouvelle tactique en appelant quelques-uns de leurs esclaves (les suisses), les affranchis de l'ouest obligent les colons à les reconnaître la jouissance des droits civils et politiques à la suite du combat de Pernier en signant le concordat de Damien (24 septembre 1791). Mais les artisans de la victoire (les suisses) sont abandonnés à eux-mêmes. Les affranchis s'empressent de s'entendre avec leurs « frères de classe » contre leur ennemi commun. Quelle attitude ?

Nature du mouvement des affranchis.

Le mouvement des affranchis à Saint-Domingue est qualifié de réformiste parce qu'il voulait changer partiellement le système en place. En d'autres termes, ils voulaient améliorer leur sort tout en conservant le système. Le discours d'Ogé au club Massiac, le contenu des lettres écrites à l'Assemblée Provinciale du Nord et au gouverneur de Peynier, la réponse d'Ogé à Chavannes, l'attitude des affranchis de l'Ouest vis-à-vis des esclaves, relèvent bien la nature et les limites du mouvement des affranchis à Saint-Domingue.

La classe des affranchis avait-elle intérêt à aller jusqu'au bout ? En tant que propriétaires de terres et possesseurs d'esclaves, les affranchis ne sauraient mener un mouvement qui vise au renversement du système esclavagiste.

Impact de la lutte des affranchis sur le processus révolutionnaire.

Comme les planteurs blancs, les affranchis profitent de la révolution française pour revendiquer leur droit. Julien Raymond et Vincent Ogé plaident en faveur des droits politiques des affranchis en métropole. A Saint-Domingue Ogé et Chavannes deux leaders affranchis sont obligés de prendre les armes pour réclamer l'application du décret du 28 mars 1790 en faveur de leurs frères. Après l'échec de leurs luttes, les affranchis de l'Ouest prennent les armes à leur tour, pour réclamer l'application du décret du 15 mai 1791. Une fois de plus, ces luttes contre les autorités coloniales par les affranchis affaiblissent le système.

Exercices d'application

- 1- Situez les affranchis dans la structure socio-économique de Saint-Domingue.
- 2- Quels ont été les objectifs poursuivis par les affranchis dans leur lutte ?
- 3- Résumez les phases du mouvement des affranchis.
- 4- Expliquez les causes de la défaite d'Ogé et de Chavannes.

Dites pourquoi on ne peut pas attribuer l'épithète de révolutionnaire au mouvement des affranchis.

CHAPITRE VI

Le Mouvement des esclaves

Ensemble documentaire

Doc. 1

Il convient d'abord de distinguer le marronnage en deux espèces très distinctes l'une de l'autre.

Beaucoup de nègres par la crainte d'une punition injuste ou méritée s'évadent momentanément, fuient dans les bois ou se cachent dans les habitations voisines. Ils implorent ensuite la médiation d'un ami ou d'un parent de leurs maîtres et il est assez d'usage que leur grâce soit accordée à celui qui la sollicite.

Quelque fois, une partie plus ou moins grande d'un atelier, mécontente des traitements rigoureux, disparaît pendant un court temps, mais bientôt, la nécessité de trouver des vivres et l'habitude dont l'empire attache les esclaves même à leur état, ramène ceux-ci à leurs foyers et à leurs devoirs.

Le véritable marronnage, celui de l'esclave qui abandonne ses compagnons et sa famille sans espoir de retour est infiniment rare... Les montagnes élevées qui séparent les possessions espagnoles de la partie française depuis un siècle, et peut-être plus, ont sans interruption été l'asile du très petit nombre d'hommes qui faisaient ce choix. Non seulement les informations que j'ai prises le constatent, mais je puis vous fournir la preuve de ce fait par des pièces authentiques, car lorsqu'on a traité l'année dernière avec eux, il s'est trouvé parmi eux qui sont nés dans la montagne et n'ont jamais réellement subi l'esclavage, 4 individus âgés de 60 ans et plusieurs autres de 50 ans.

S'il est très aisé de repousser hors du petit terrain défriché dans les montagnes de Neyba les nègres qui s'y sont réfugiés, je regarde comme infiniment difficile de les joindre, de les soumettre, de se rendre maître d'eux et sans l'espoir de ce dernier succès, il me paraît, je vous l'avoue, fort impolitique de les harasser.

Ces hommes aussi timides que de chevreuils ne sont pas moins agiles qu'eux et trouvent de même partout les moyens de subsister. Les roches, les précipices, le bois les plus touffus et embarrassés de lianes, rien ne les arrête. Ils découvrent ou se frayent partout de passages et leur asile actuel a pour eux l'avantage inappréciable de tenir à une longue chaîne de montagnes inhabitées, inaccessibles, impénétrables pour ainsi dire, au reste des humains. Des racines escultes, des fruits édules, de gros gibiers, en un mot, ce qui leur est nécessaire pour exister ne manque point dans ces lieux sauvages... Dès que l'enceinte où ils sont renfermés ne peut plus les alimenter, ils se laissent glisser d'un rocher ou rampent sous un bois fourré et épineux ; ils sont sortis et se sont éloignés de l'enceinte formée par les détachements avant qu'on est soupçonné leur évasion.

La Révolution de Saint-Domingue, Remy Zamor, p41-42.

Doc.2

Mais au fait, qu'est-ce donc, dans sa dimension d'ensemble, que le « marronnage » ? Le marronnage correspond à ce qu'aujourd'hui on appelle « le maquis ». Les marrons étaient les maquisards de l'époque. Pierre de Vaissieres écrit : « On sait ce qu'est le marronnage. C'est l'état de l'esclave qui a rompu avec son ban et vit en outlaw (hors-la-loi) dans les montagnes ». C'est donc le refus d'accepter les conditions générales de vie d'un régime et ce régime lui-même, et conséquemment le retrait dans les bois et les montagnes pour vivre selon ses propres lois, se défendre et, le cas échéant, harceler l'ennemi.

Cependant, il y avait plusieurs catégories de marrons. Certains ne pouvaient plus supporter la terrible discipline de l'atelier, s'enfuyaient sans espoir de retour, et s'organisent pour tenir le maquis. Ils avaient leurs chefs reconnus, leurs camps, leur organisation sociale, leur nouvelle discipline de vie et mettaient sans cesse au point leurs formes de lutte. C'est le Grand marronnage. Ces marrons étaient d'authentiques révolutionnaires et ont réussi à créer et à entretenir ça et là de véritables foyers de liberté. De Vaissieres écrit qu'ils vivaient « en bandes dans les bois, fortifiées en des sortes de camps retranchés, formés par des palissades clissées en lianes et entourés de fosses de 12 à 15 pieds de profondeur sur 8 ou 10 pieds de large, et garnis au fond, de pieux aiguisés ». On sait que ceux du Barohuco, par exemple, formaient une collectivité autonome avec laquelle les blancs durent composer et même signer un traité de paix en bonne et due forme.

Ce que l'on appelle le petit marronnage est différent... Certains esclaves partaient par excès momentané de souffrance, mais sans avoir l'énergie de vivre dangereusement en hors-la-loi et sans avoir rien prévu. Au bout d'un certain temps, ils revenaient ou se laissaient prendre. Il y avait aussi ceux qui s'échappaient à la suite d'une faute. En général, ils étaient prêts à regagner le gîte au bout de quelques jours, en implorant l'indulgence du maître.

Eventail d'Histoire vivante d'Haiti, Leslie F. Manigat, p80-81.

Doc.3

Nuit du 14 août 1791, aussi retentissante à St-Domingue que celle du 4 août 1789 en France. L'habitation Lenormand de Mézy, une réunion de plus de 200 conjurés représentant les différents ateliers de la région du Nord, tient une véritable assise pour la marche progressive de l'idée de liberté. Là, un manifeste fut lu par Boukman, décidant de la première insurrection générale, car les colons s'entêtaient à ne vouloir accorder que trois jours de liberté par semaine et la suppression de la peine du fouet au nom du roi. Le signal de l'insurrection sera l'incendie, allumé partout à la fois. La nuit choisie est celle du 22. La rouge clarté des flammes embrasa le ciel dans la direction de l'Acul-du-Nord. Pour sceller leur résolution, Boukman les conduisit au Bois-Caiman, endroit touffu de la même habitation, où se consumma l'acte le plus pathétique qui préluda à la nuit de la grande révolte. La pluie ruisselait des branches tourmentées par l'orage et le vent. L'ardente volonté de tous entoure le serment fait en ce lieu, à cette heure, sur les entrailles frémissantes d'un sanglier immolé en cette occasion. Des refrains psalmodiés par le grand nombre de coreligionnaires, montaient amplifiés, cabalistiques et émouvants. Une prêtresse noire prononçait des paroles jaculatoires, tandis que Boukman jura la haine de sa race à celle des blancs leur dieu de cruauté, et promit vengeance et liberté à ses frères malheureux.

Doc. 4

En quatre jours, la révolte prit les proportions formidables. Des milliers d'esclaves étaient debout. C'était la première fois qu'un si gros évènement se voyait à Saint-Domingue. Nombre de soulèvements isolés s'étaient produits dans le passé, et pour la répression desquels on avait dû recourir à la force. Mais jamais les Noirs ne s'étaient levés d'un seul coup en si grand nombre, ni avec une pareille résolution de tout détruire.

Enhardis par le succès, les révoltés se portèrent jusque dans le voisinage du Cap ; mais déjà, les quartiers de l'Acul et du Limbé n'étaient plus qu'un monceau de cendres. Pendant les jours qui suivirent, la riche plaine du Cap offrait un spectacle d'une indicible horreur. Tout y était en flammes. D'énormes tourbillons de fumée s'élevant à des hauteurs vertigineuses, fermaient de toutes parts l'horizon. Sous l'action intermittente des vents, les colonnes noires tardaient, s'abaissaient, pour remonter encore plus haut, et laisser éclater, par intervalles, les rougeoiements des flammes dévastatrices. Au Cap, on assistait, stupéfait, aux ravages du sinistre. La nuit et le jour se confondent sous le ciel bas, noir et enflammé. Une véritable pluie de feu, fait d'une avalanche de fétus embrasés et détachés des champs de canne, de toutes sortes de choses mouvantes, de débris étincelants charriés par le courant d'air, s'abattait sur la ville, jusque sur les navires en rade. Rien ne semblait devoir mettre fin à l'épouvantable catastrophe. Au milieu de la consternation générale, on n'entendait que le cri sinistre des sentinelles veillant sur la ville menacée. Les habitants et les autorités ne savaient quel parti prendre. La Plaine du Nord, la Petite Anse, le Quartier Morin et Limonade avaient disparu. Pas une case, pas un pied de canne n'était resté debout. Les flammes gagnaient la Grande Rivière, Sainte Suzanne, le Dondon, la Marmelade, d'un côté ; Plaisance et le Port-Margot de l'autre. Après trois semaines, elles s'arrêtèrent d'elles-mêmes, faute d'aliments. Les pertes de tous genres étaient évaluées à plus de six cents millions de francs.

La Révolution de Saint-Domingue, Rémy Zamor Tome I, p122-123.

Doc. 5

Les structures coloniales commencent à voler définitivement en éclats avec le soulèvement général des esclaves dont le déferlement est irrésistible à compter de la nuit du 22 août 1791.

Cela ne signifie point que l'insurrection ait retenti comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, ni que la révolution pour la liberté allait être instantanée et suivre un développement linéaire. Sans verser dans la prodromite, il importe de rappeler que, tout particulièrement dans les dernières décennies de la colonisation, les esclaves ont manifesté leur refus du système sous diverses formes, quoique sans coordination : les suicides, les empoisonnements, les incendies d'habitations et surtout le marronnage.

Au-delà des fuites individuelles passagères, le marronnage, mouvement des esclaves qui désertaient les habitations pour se réfugier dans les montagnes et y former des groupes de rebelles (des "bandes", dit-on traditionnellement de façon péjorative), a été la forme la plus élevée de protestation contre le système avant la révolution...

La fermentation révolutionnaire se trouva particulièrement favorisée dans le Nord, du fait que cette partie du pays connaissait la plus grande concentration des esclaves et des propriétés, et que la grande contiguïté des habitations avec les colonies espagnoles rivales rendait possibles les infiltrations et les refuges des insoumis.

Les racines du sous-développement en Haïti, Benoit Joachim, p. 25

Questions.

- 1- Définissez le concept « Marronnage ». (doc.1 et 2)
- 2- Identifiez et caractérisez les types de marronnage. (doc.1 et 2)
- 3- Qu'entendez-vous par cérémonie du Bois-Caïman ? (doc.3)
- 4- Montrez que la Cérémonie du Bois-Caïman est une étape préparatoire de la grande Révolte du 22 aout 1791. (doc.3)
- 5- Prélevez dans le doc.4 les passages qui décrivent la révolte des esclaves du 22 aout 1791. (doc.4)
- 6- Pourquoi la fermentation révolutionnaire se trouva-t-elle particulièrement favorisée dans le Nord ? (doc.5)

Synthèse.

- Montrez comment le marronnage, par l'esprit qui y présidait, pourrait être considéré comme une étape vers le vaste mouvement insurrectionnel qui libéra les esclaves.
- Le soulèvement général des esclaves est-il le fruit du hasar

Compétence terminale

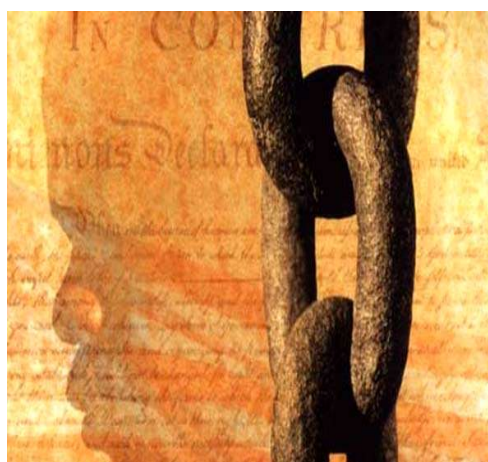
Dégager le caractère révolutionnaire du mouvement des esclaves

- **Mouvement Revendicatif des esclaves**

Conditions matérielles d'existence des esclaves et objectifs de leur mouvement.

Les esclaves sont des biens meubles, appartiennent à leurs maîtres comme des choses et sont donc privés de toute liberté. Ils vivent dans des conditions infrahumaines. Ils sont mal vêtus, mal nourris, mal logés. Toute la richesse sociale repose sur leur travail. Ils travaillent incessamment, intensivement et subissent toutes sortes de châtiments corporels. Ils se voient refuser toute possibilité de s'instruire. C'est clandestinement en effet que certains s'initient aux rudiments de la lecture et de l'écriture. Ils ne jouissent d'aucun droit, car toute l'organisation politique est destinée à les maintenir dans leur état, à combattre toutes leurs tentatives d'échapper à l'enfer esclavagiste, en un mot à sauvegarder et à renforcer l'exploitation coloniale esclavagiste.

Les esclaves luttent pour leur liberté, pour la disparition du régime esclavagiste, pour l'indépendance, seule garantie de leur liberté. Autrement dit, ils veulent faire la révolution.



- **Phases du mouvement des esclaves**

L'esclave ne s'est pas toujours résigné à son sort. Déjà, sur les bateaux négriers, il préférerait se jeter à la mer, plutôt que de se laisser conduire de force vers les lointaines contrées inconnues. A Saint-Domingue les révoltes d'esclaves contre le système ne se comptent pas.

La plus grande est celle menée en 1757 par Mackandal. Cet esclave amena le projet d'assassiner tous les blancs de la colonie. Sous son ordre, le poison est semé dans la « grande case » décime le bétail. Capturé, il est brûlé vif, le 20 janvier 1758 sur la place d'armes du Cap.

Avant de pouvoir réaliser un soulèvement général, les esclaves opposent à l'oppression esclavagiste des formes de luttes diverses : chants, danses, conspirations, empoisonnement, suicides, avortements. La principale de ces formes de luttes était le marronnage.



Le Marronnage.

Le marronnage est la forme la plus active, la plus développée de la lutte séculaire des esclaves. Il consiste, pour l'esclave ou un groupe d'esclaves à fuir les plantations et ateliers des maîtres pour se réfugier généralement dans les mornes, en des lieux difficiles d'accès. De là, ils redescendent quelque fois la nuit opérer des razzias sur les plantations, les incendier, les piller etc....



L'esclave en fuite est un marron.

- **Les aspects du marronnage**

Du point de vue de l'histoire de la lutte contre l'esclavage à Saint-Domingue, on peut relever deux aspects du marronnage :

1. Par la nature de ses objectifs et par son organisation, le marronnage n'est pas un mouvement révolutionnaire.
2. Par les effets qu'il entraîne dans la société coloniale, il a une portée révolutionnaire considérable.

- **Limites ou faiblesses du marronnage**

Le marronnage n'est pas, en tant que tel un mouvement révolutionnaire : les esclaves qui marronnent ont pour objectif d'échapper eux-mêmes à la condition servile. Ils ne visent pas à briser les structures esclavagistes d'ensemble sur lesquelles repose la société. En outre, le marronnage n'est pas un mouvement organisé. Il est bien davantage une collection de bandes d'esclaves en fuite, sans cohésion, ni ramification entre elles et opérant de façon « anarchique » et sporadique.

« Le marronnage, écrit le D^r Price Mars, c'est la vie libre dans les montagnes boisées où l'esclave révolté défia la force armée ».

▪ **Portée du marronnage**

En ce qui a trait à la portée du marronnage, il a largement contribué à la destruction progressive de la société coloniale, esclavagiste, raciste de Saint-Domingue. En entretenant l'esprit de révolte, l'esprit d'insoumission chez la masse des esclaves, indiquant la fuite elle-même, le marronnage montre qu'il est possible de cesser d'être esclave.

Economique

En faisant baisser la productivité d'ensemble de l'économie : des esclaves qui marronnent, ce sont des bras perdus pour le travail, la production. Les fuites d'esclaves créent, pour les propriétaires de grosses difficultés, d'approvisionnement en esclaves surtout en période de blocus.

En s'attaquant, à travers les biens et les personnes, à des institutions - piliers de la société esclavagiste : la propriété (les plantations) et les propriétaires eux-mêmes. Ce phénomène a forcément affaibli le système.

Politique

Le marronnage dans son évolution finit par se fixer des objectifs de plus en plus clairs jusqu'à créer une psychose de peur chez les maîtres qui n'arrivent pas à fermer leurs yeux la nuit. Exemple : le mouvement de Mackandal.

Par son existence même par ses conséquences et son évolution jusqu'à la cérémonie du Morne-Rouge, le marronnage représente la forme de lutte anti-esclavagiste la plus achevée frayant ainsi la voie à la grande révolte d'août 1791 qui déboucha sur l'indépendance en 1804.

Les principaux marrons de l'histoire de Saint-Domingue

A part les multiples cas individuels, à part « la foule d'esclaves anonymes, méconnus, oubliés qui sont aussi passés à la résistance du marronnage », l'histoire retient surtout les noms qui suivent :

<u>Marrons</u>	<u>Année</u>	<u>Zone</u>
Padre Jean	1679	Nord- Ouest
Janot Marin	1691	Nord-Ouest
Georges Dollot	1691	Nord-Ouest
Michel Cacabois	1719	Plaine du cul-de-sac
Polydor	1734	Trou Du Nord
Noël	1734	Fort Dauphin
Pyrrhus Candide	1734	Nord Est
Thélémaque Canga	1734	Nord Est
Mackandal	1757-1758	Limbé
Santyaque	1784-1785	Bahoruco

N.B- Colas jambes coupées - Romaine la prophétesse - Lamour Dérance - Plymouth - Petit Noël Prieur

 Congrès historique du 14 Août 1791 ou la Cérémonie du Bois - Caïman
Présentation

Grande réunion organisée dans le cadre d'une cérémonie vodouesque sous la haute présidence de Boukman en violation du Code Noir de 1685.

Objectif

Parvenir à un soulèvement général des esclaves de Saint-Domingue

Participants

Boukman, hougan (prêtre - vodou) et cocher de M. Vincent (négociant du Cap et propriétaire au Limbé), esclave domestique faisant la navette entre la plaine et la ville.

- 200 esclaves venus d'habitations différentes.
- Lieu : Habitation, normand de Mézy, Morne Rouge (Nord)

Thème d'agitation

La Métropole avait pris une loi en faveur des esclaves, 3 jours de liberté par semaine leur avaient été accordés par le roi. Mais les colons en rébellion avaient refusé de mettre en application cette décision.

Parties de la Cérémonie - Déroulement

- a) **Prière** : Boukman par une prière dénonce le Dieu injuste des blancs et met les esclaves sous la protection du Dieu des nègres tout en incitant l'assemblée à la révolte

Pacte du sang : La tradition mentionne le sacrifice d'un cochon immolé au Dieu protecteur des nègres. Le sang recueilli est distribué aux assistants qui jurent d'anéantir les blancs et d'exécuter les ordres de Boukman.

Valeur historique de cette cérémonie

Pour l'historien Louis Mercier, « la cérémonie est le prodrome de grande révolte qui devait éclater quelques jours plus tard et qui est l'aboutissement d'une série de tractations ourdies dans l'ombre et dont la trame échappe à nos investigations ». La cérémonie du Bois Caïman et l'insurrection servile de 1791 sont deux faits inséparables. La cérémonie est la préparation de l'insurrection servile du 22 août 1791.

1. Elle permet l'union sur le plan vodouesque et entraîne la solidarité chez des groupes d'esclaves de cultes différents
2. Elle aboutit à une prise de conscience révolutionnaire.

👉 Tout compte fait, la cérémonie du Bois Caïman a servi de « Truchement » à la grande révolte des esclaves en fortifiant la foi et la conviction dans la lutte contre leurs oppresseurs.

Le soulèvement général des esclaves (Aout 1791)

Le soulèvement éclate dans la nuit du 22 au 23 août 1791, soit une semaine après le congrès historique du 14 août. L'Assemblée coloniale, écrivant à l'assemblée de Paris, décrit la situation comme suit : « Cent mille nègres se sont soulevés dans la province du Nord, plus de deux cents sucreries ont été brûlées ; les propriétaires sont désespérés et si quelque pauvre femme égarée est capturée, sa situation est pire que la mort. Un nombre immense de caféteries est aussi la proie de flammes et les autres attendent leur destruction. De toutes parts, vieillards, femmes et enfants, frayant le sacrifice, abandonnent leurs maisons et foyers pour chercher dans les navires l'unique choix qui leur reste de sauver leur existence. Débiles et sans force pour résister à cette tourmente, nous avons demandé secours à nos plus proches voisins insulaires. S'ils n'arrivent pas à temps, nous ne retrouverons pas pour autant nos richesses parce qu'elles ont été détruites. Nous ne dirons pas les causes de nos malheurs, vous les connaissez suffisamment, vous devez plutôt savoir que si nous devons périr, notre ultime regard comme nos dernières pensées seront pour la France ».



■ Causes profondes de la révolte du 22 août 1791

C'est dans le système d'oppression et d'exploitation esclavagiste qu'il faut trouver les causes profondes de ce vaste mouvement insurrectionnel qui débouchera sur l'indépendance. Pour répéter l'historien Etienne Charlier : « la cause fondamentale de la révolte des esclaves fut le régime monstrueux de l'esclavage qui avait assis l'opulence d'une poignée de colon et d'affranchis sur la misère et la dégradation de centaines de milliers d'hommes ».

Vivant dans un système oppressif et répressif, les esclaves ont fini par comprendre que l'acquisition de leur salut n'est possible que par le recours aux armes. Une seule alternative se présentait à eux : Ou se laisser marginaliser, abêtir, ou conquérir leur liberté. Justifiant le soulèvement des esclaves le 22 août 1791, Victor Schœlcher déclare : « Dès qu'on met l'homme dans une situation qui ne peut convenir à la bête, il ne lui reste qu'à se révolter ou succomber à la bestialité.

- Conditions ayant facilité le soulèvement général des esclaves
- **Les nouvelles conditions de travail avec l'introduction de la canne dans la colonie** : La culture de la canne exigeant une main-d'œuvre nombreuse, on assiste à d'immenses concentrations d'esclaves sur une même habitation. Ensemble on subit la même exploitation, les mêmes humiliations : la réaction deviendra plus violente et plus collective.
- **L'impact de la révolution française à Saint-Domingue** : La révolution française de 1789 a créé à Saint-Domingue un climat d'agitations. Elle a permis la divulgation à Saint-Domingue des idées de liberté, d'égalité sur lesquelles les propriétaires blancs et affranchis allaient fonder leurs revendications et les esclaves, entendant parler de liberté et d'égalité, allaient eux aussi revendiquer leur liberté.
- **Le créole** : Le créole rendra possible la communication entre les esclaves africains de multiples provenances tribales et la communication rendra possible la concertation et renforcera les liens de solidarité.
- **Le vaudou** : En dépit des prescriptions du code noir faisant obligation aux maîtres de faire baptiser leurs esclaves et punissant tout rassemblement d'esclaves, ces derniers organiseront leur propre religion : le vaudou. Au cours des réunions secrètes et nocturnes, autour de leurs prêtres, ils chantent leur nostalgie, leur douleur. Mais c'est également l'occasion d'évoquer certains problèmes spécifiques à leur situation d'esclaves et même dans le cadre du vaudou ils organisent des sociétés secrètes ; ce qui leur donne l'occasion de faire un certain apprentissage de l'organisation. Par le fanatisme qu'il a provoqué, le vaudou est appelé à jouer un rôle incontestable dans la lutte émancipatrice des esclaves.
- **Les places à vivres données aux esclaves** : La pratique des places à vivres développe chez les esclaves le goût de la propriété.
- **L'utilisation des esclaves par les classes dominantes dans leurs luttes revendicatives** : Pour avoir donné la victoire tantôt aux blancs, tantôt aux affranchis, les esclaves finissent par prendre conscience de leur force.

- **La cérémonie du Bois-Caïman** : Elle permettra l'organisation du mouvement et rendra possible une prise de conscience collective. Si la cérémonie du Bois-Caïman ne peut pas expliquer fondamentalement la révolte des esclaves, néanmoins elle joue un rôle psychologique dans le mouvement des esclaves.
 - **Nature du mouvement des esclaves**

De 1789 à 1791, trois mouvements revendicatifs se sont déroulés à Saint-Domingue. L'on dit souvent à juste titre de tous ces mouvements l'insurrection servile est le seul mouvement véritablement révolutionnaire, tant par ses causes que par ses conséquences. L'insurrection servile annonce de grands changements à Saint-Domingue. Elle est appelée à « modifier le cours de l'histoire de Saint-Domingue ».

La classe des esclaves, la plus opprimée, se révèle à Saint-Domingue apte à

Exercice d'application

- 1-Présentez brièvement les conditions matérielles des esclaves à Saint-Domingue.
- 2-Pourquoi les esclaves se faisaient-ils marrons ?
- 3-Le colon et l'esclave concevaient-ils le marronnage de la même façon ?
- 4-Le marronnage avait-ils une portée révolutionnaire ?
- 5-La cérémonie du Bois-Caïman a-t-elle, selon vous, une portée historique ?
- 6-Quels sont les objectifs du mouvement des esclaves ?
- 7-Identifiez les facteurs ayant favorisé l'insurrection des esclaves.
- 8-Pourquoi considère-t-on cette révolte comme le début de la véritable révolution à Saint-Domingue ?

CHAPITRE VII

Interventions de la Métropole dans la colonie...

Ensemble documentaire

Doc. 1

Quand on sut en France que Saint-Domingue était à feu et à sang, le gouvernement décida d'envoyer trois commissaires pour rétablir l'ordre dans la colonie. Arrivés au cap fin novembre 1791, Roume, Mirbeck et Saint-Leger trouvèrent une situation extrêmement compliquée. La dissension régnait parmi les blancs. Entre blancs et affranchis une lutte violente se poursuivait. A ces embarras très graves était venue s'ajouter la révolte des esclaves, la plus importante qui ne se fut jamais produite dans la colonie et qui traduisait de façon fort nette l'aspiration commune des nègres vers la liberté. Dans leurs efforts pour régler une situation si dangereuse, les commissaires se heurtèrent à la mauvaise volonté des assemblées coloniales, qui n'entendaient renoncer à aucun de leurs privilèges. Une deuxième commission débarqua au cap le 18 septembre 1792. Elle était composée d'hommes énergiques, Sonthonax, Polvérel et Ailhaud, qui se montrèrent disposés à introduire dans les ateliers les changements reconnus nécessaires pour le rétablissement de l'ordre et l'amélioration du sort des esclaves. Ces dispositions bienveillantes à l'égard des nègres et les mesures politiques prises par le gouvernement de la métropole en faveur des affranchis avaient si fort indisposé les colons qu'ils arrêtèrent le plan pour livrer Saint-Domingue aux Anglais, en ce moment en guerre avec la France. Menacés d'être dépossédés de leurs esclaves, ils organisèrent partout des complots contre les commissaires. De graves désordres eurent lieu aux Cayes, à Jacmel, à Port-au-Prince, qui fut même bombardé le 12 avril 1793, sur l'ordre de Sonthonax. La main des agitateurs se fit également sentir au Cap, où les colons manifestèrent une violente hostilité aux actes de la commission. Deux cent d'entre eux ayant été déportés à cause de leurs menées subversives, le nouveau gouverneur de la colonie, général Galbaud, lui-même grand propriétaire à Saint-Domingue, prit nettement parti pour les mécontents. Dans les rues du Cap un combat furieux s'engagea qui dura deux jours (20 et 21 juin 1793). Les hommes de couleur, rangés autour des commissaires, se battirent vaillamment. Mais le général Galbaud disposait de 3000 hommes : son triomphe paraissait assuré. En présence de ce danger, le plus fougueux et le plus généreux des commissaires, Sonthonax, prit une décision héroïque. Il fit appel aux esclaves campés dans les environs du Cap, en promettant la liberté à tous ceux qui l'aideraient à châtier les rebelles.

Dantes Bellegarde, La nation Haitienne, p66-67.

Doc.2

Dans les années 1791-1793, la Révolution française essaie d'arrêter le torrent des esclaves insurgés en suscitant en face d'eux sinon l'unité, du moins l'alliance des propriétaires coloniaux, en cherchant à porter les colons blancs à accepter comme raisonnable l'égalité réclamée par les gens de couleur et noirs libres. A cet effet, elle dépêche à Saint-Domingue des Commissaires Civils Nationaux avec pour double tâche de remettre les nègres insurgés à leur place d'esclaves et d'appliquer les décrets pris à Paris qui prévoyaient l'égalité de tous les gens libres. A son arrivée à Saint-Domingue, la deuxième Commission Civile s'applique à rassurer les colons en s'empresant de leur déclarer solennellement que la Métropole reconnaît dans la colonie des libres et des esclaves, et qu'il appartenait aux assemblées coloniales désignées régulièrement par les libres de statuer sur le sort des esclaves. Mieux. Le Commissaire Sonthonax juge bon d'ajouter « que l'esclavage est nécessaire à la culture et à la prospérité des colonies, et qu'il n'est ni dans les principes, ni dans la volonté de l'Assemblée Nationale et du Roi de toucher à cet égard aux prérogatives des colons ». C'était le 20 septembre 1792. Ce discours d'installation venait après celui du président de l'Assemblée Coloniale, qui avait signifié publiquement, sans mâcher les mots : « qu'on n'a point été cherché et acheté à la côte d'Afrique cinq mille sauvages esclaves pour les conduire dans la colonie, en qualité et au titre de citoyens français ; c'est que leur subsistance comme libres est incompatible avec l'existence de vos frères Européens ». Quand la Commission Civile eut entamé sa mission de rapprocher « les libres sans aucune distinction de couleur », le préjugé raciste des colons blancs ressurgit comme un obstacle infranchissable. Les légions d'affranchis qu'elle organise se révélèrent insuffisantes à soutenir son action lorsque les colons et les troupes blanches qu'ils gagnèrent à leur cause déclenchèrent troubles sur troubles jusqu'à la contre-révolution de juin 1793.

Les racines du sous-développement en Haïti, Benoit Joachim, p 28-29.

Doc.3

Une fois que le rouleau compresseur nègre eut anéanti l'hydre de la réaction coloniale blanche qui s'était alliée aux ennemis extérieurs de la métropole devenue une République, les Commissaires de la Révolution ne pouvaient plus compter valablement sur d'autres armes pour affronter dans la colonie l'intervention militaire anglaise et la poussée agressive espagnole. C'est alors qu'ils prirent sur eux de légaliser l'état de fait commencé avec le soulèvement général de 1791. Le 29 août 1793 dans la moitié Nord et le 4 septembre dans la moitié Sud, la liberté générale des esclaves de Saint-Domingue est solennellement proclamée par les Commissaires.

Les Racines du sous-développement en Haïti, Benoit Joachim, p. 29

Doc.4

Déclarations de Polverel en présence des Blancs. (Au Cap, Septembre 1792)

« Je vous déclare, au nom de mes collègues, sans crainte d'en être désavoué, je vous déclare que, si par impossible, l'Assemblée Nationale changeait quelque chose à vos propriétés mobilières, j'abdiquerais sur le champ toute mission, et remettrais entre les mains de la nation tous les pouvoirs qu'elle m'a confiés, plutôt que de me rendre complice d'une erreur aussi funeste à la colonie ».

Quelques jours plus tard, il reprenait les mêmes propos :

« Citoyens,

Les Commissaires Nationaux Civils, à leur débarquement à Saint-Domingue, ont été environnés de défiance par les ennemis de la chose publique. Calomniés dans leurs sentiments, ils vous doivent une explication solennelle sur leurs véritables principes, ainsi que sur la nature et sur l'étendue des droits que l'Assemblée Nationale et le Roi leur ont confiés.

Que les hommes faibles et crédules ne se scandalisent plus, que les pervers cessent leurs complots ! Voici le symbole de notre religion politique, nous n'en chargerons jamais.

Invariablement attachés aux lois que nous venons faire exécuter, nous déclarons, au nom de la métropole, de l'Assemblée Nationale et du Roi, que nous ne reconnaitrons désormais que deux classes d'hommes dans la colonie de Saint-Domingue-les Libres sans aucune distinction de couleur-et les esclaves.

Nous déclarons qu'aux assemblées coloniales seules, constitutionnellement formées, appartient le droit de se prononcer sur le sort des esclaves.

Nous déclarons que l'esclavage est nécessaire à la culture et à la prospérité des colonies, et qu'il n'est ni dans les principes, ni dans la volonté de l'Assemblée Nationale ni du Roi, de toucher à cet égard aux prérogatives des colons.

Toussaint Louverture, Aime Césaire, p183-184.

Questions.

- 1- Relevez dans le doc.1 les passages qui traduisent l'état de la colonie de Saint-Domingue à l'arrivée de la première Commission Civile.
- 2-Identifiez les membres de la première et de Deuxième la Commission Civile.(doc1et 2)
- 3-Leur mission était-elle différente ? Précisez.
- 4-Quelle est l'idée principale défendue par Polverel dans ces déclarations ? Pourquoi Polverel a-t-il tenu ce langage, en présence des Blancs ? (doc.4)
- 5- Relevez dans le doc.3 les raisons qui ont poussé les Commissaires à proclamer l'affranchissement général des esclaves.

A. Première commission civile (Novembre 1791-Septembre 1792)

👉 SITUATION EN FRANCE

L'Assemblée Nationale Constituante (1789-1791) intervient pour solutionner la crise coloniale en émettant plusieurs décrets :

- 1- Décret du 28 mars 1790 : toutes les personnes âgées de 25 ans, se réuniront pour former une assemblée coloniale.
- 2- Décret du 15 mai 1791 : Les gens de couleur, nés de père et de mère libres s'ils ont les qualités requises N.B.- Décret favorable aux affranchis de couleur.
- 3- Décret du 24 septembre 1791 : Les affranchis peuvent jouir de leurs droits civils et politiques si les colons le veulent bien. Ce décret remet le sort des affranchis entre les mains des colons blancs. Malgré, l'émission de tous ces décrets, aucune solution n'a été trouvée à la crise qui déchirait la colonie de Saint-Domingue. Sur ce, la Constituante envoie dans la colonie une délégation de trois émissaires, communément appelée "**Commission Civile**".

Compétence terminale

Indiquer les tentatives faites par la France en vue de conserver sa plus riche colonie.

👉 Etat de la colonie à l'arrivée de la première Commission Civile

A l'arrivée de la première Commission Civile, la colonie de Saint-Domingue se trouvait dans une extrême anarchie :

Après La lutte entre les pompons blancs et les pompons rouges, après la revanche des pompons rouges, l'Assemblée générale de Saint-Domingue s'était organisée à nouveau au Cap et continuait à empiéter sur les attributions du gouverneur de Blanchelande.

Après la rupture du concordat de Damien, après l'affaire de la Sainte Cécile, les affranchis reprenaient les armes contre les blancs et mettaient le siège devant la ville de Port-au-Prince.

Les esclaves à leur tour étaient en pleine révolte dans le Nord, l'Ouest et le Sud.



En résumé, la crise du régime esclavagiste n'avait reçu encore aucune solution.

Date de débarquement, mission et composition de la Première Commission.

Informée de l'aggravation de la crise de Saint-Domingue avec l'insurrection servile d'Aout 1791, l'Assemblée Nationale Constituante de France, avant de terminer ses travaux, avait fixé sa position quant aux problèmes coloniaux, en votant le décret du 24 Septembre 1791. Faisant suite à ce décret, le



Roume de saint Laurent

Gouvernement devait envoyer pour y rétablir l'ordre et la paix, une Commission Civile composée de trois membres : Roume, Mirbeck et St. Léger. Les membres de la Première Commission Civile débarquèrent à Saint-Domingue le 28 Novembre 1791. La tâche des Commissaires Civils, vaguement définie était extrêmement délicate, d'autant plus que leur pouvoir n'était garanti par aucune force militaire, et était supplanté par les pouvoirs conférés à l'Assemblée coloniale en vertu du décret du 24 Septembre rendu par l'Assemblée Nationale Constituante de France.

QUE SIGNIFIE RAMENER L'ORDRE ET LA PAIX ?

- a) Rétablissement de l'ordre et la paix signifiait: Porter les esclaves en insurrection à retourner sur les plantations, à regagner les ateliers.
- b) Reconduire les affranchis dans la situation antérieure c'est-à-dire situation avant l'alliance conclue entre eux et les colons blancs, car en débarquant cette délégation était porteuse du décret du 24 septembre 1791 qui provoque la colère des affranchis.

Déroulement de la mission

1. Contact avec les colons (3 décembre 1791) :

Les colons sont intransigeants et ne veulent faire aucune concession aux esclaves et affranchis. Les commissaires ne font que constater l'arrogance des colons renforcés dans leur position par le décret du 24 septembre 1791

2. Contact avec les esclaves du Nord (décembre 1791) :

Les esclaves insurgés réclament la liberté pour les principaux chefs d'esclaves, condition essentielle pour déposer les armes. Mais, le président de l'assemblée coloniale du Cap adresse le 12 décembre 1791 une réponse insultante aux représentants des esclaves : « Emissaires des nègres en révolte, vous allez entendre les intentions de l'assemblée coloniale... retirez-vous ». Les propositions de Jean François furent rejetées d'un revers de main. Cet échec des négociations favorise la reprise des hostilités en janvier 1792 et sa propagation dans les ateliers de l'ouest et du sud.

3. Contact avec les affranchis de l'ouest et du sud :

Le commissaire Saint Léger obtient la levée du siège de Port-au-Prince avec des garanties verbales mais les libres entre eux sont toujours à couteaux tirés. La mission confiée à la commission n'a pas été remplie ; celle de rétablir l'ordre et la paix dans le cadre du décret du 24 septembre. Ce fut un échec.

L'échec de la première commission civile

Il doit être recherché dans :

- a) L'ignorance profonde des commissaires des affaires coloniales (méconnaissance de la situation coloniale).
- b) Les contradictions d'intérêts des divers groupements sociaux en lutte empêchent de trouver une solution à la crise.
- c) L'intransigeance des colons blancs qui refusent de faire la moindre concession aux esclaves et affranchis.
- d) L'inconséquence de l'assemblée nationale constituante qui a subordonné toute l'action des commissaires au bon vouloir de l'assemblée coloniale du Cap.

En effet, avec le décret du 24 septembre 1791, la direction des affaires de Saint-Domingue passe à l'assemblée coloniale du Cap, seule compétente pour définir l'état des personnes dans la colonie. Ainsi, c'est la politique coloniale de la Métropole qui est fondamentalement responsable de l'échec de la délégation civile en refusant d'armer (matériellement et légalement) les commissaires, qui furent réduits à faire des suggestions plutôt qu'à prendre des décisions. Toutefois, l'expérience de ces derniers n'est pas totalement infructueuse car ils vont fournir des renseignements sur la situation coloniale à la Métropole qui pourra y dépêcher une deuxième délégation.

B. Deuxième intervention métropolitaine face à la crise coloniale

SITUATION A SAINT-DOMINGUE

Elle se caractérise par les effets désastreux du soulèvement général des esclaves

par les manœuvres des blancs contre-révolutionnaire, hostiles à la politique métropolitaine.

SITUATION EN FRANCE

L'assemblée législative dominée par des Girondins succède à la constituante. Avec la Gironde, la bourgeoisie s'installe au pouvoir. Sous l'influence de Brissot, en vue de sauvegarder la colonie et la propriété esclavagiste en danger, l'assemblée vote la loi du 28 mars 1792 accordant les droits civils et politiques aux mulâtres et aux noirs affranchis. Ces derniers ont pour mission de combattre les blancs et les nègres en révolte.

Date de débarquement, mission et composition de la Deuxième Commission Civile.

Débarquée à Saint-Domingue le 18 Septembre 1792, la deuxième Commission Civile devait rétablir la paix dans le cadre de la loi du 4 avril 1792, en essayant d'abord de réaliser l'union des propriétaires pour la sauvegarde de la propriété coloniale esclavagiste et dans le cas contraire s'appuyer sur les affranchis pour prévenir tout mouvement réactionnaire de la part des planteurs blancs de Saint-Domingue.

Par ailleurs, la deuxième Commission Civile avait des pouvoirs plus étendus que ceux de la première Commission Civile. Non seulement la deuxième Commission Civile constituait la plus haute autorité dans la colonie. (En effet elle pouvait révoquer le gouverneur, disposer des forces armées et dissoudre le corps populaires), mais encore, elle avait voyagé avec un contingent de 6.000 hommes pour renforcer son autorité.



Léger-Félicité Sonthonax

Les nouveaux commissaires civils : Sonthonax, Polverel, Ailhaud, avaient voyagé avec un nouveau gouverneur, d'Esparbès qui devait remplacer de Blanchelande. La politique de la deuxième commission devait être orientée dans l'esprit de la loi du 4 Avril 1792 complétée par la loi du 15 Juin 1792.

Le décret du 4 Avril 1792.

L'Assemblée législative de France a voté le 28 Mars 1792 un décret qui a été sanctionné par le Roi le 4 Avril et qu'on appelle : la loi du 4 Avril 1792. Elle a fixé les points suivants concernant Saint-Domingue :

- a) Les Affranchis propriétaires ou payant une contribution deviennent automatiquement les égaux des Blancs c'est-à-dire qu'ils peuvent jouir de leurs droits civils et politiques.
- b) Les libres propriétaires peuvent se réunir pour former une assemblée coloniale
- c) En vue de faire appliquer cette loi, trois commissaires civils avec des pouvoirs très étendus et des forces militaires suffisantes seront nommées à Saint-Domingue.
- d) En aucun cas, les autorités politiques et militaires qui représentent la France ne

peuvent avoir des propriétés à Saint-Domingue.

La loi du 15 juin 1792

Faisant suite à la loi du 4 avril 1792, la loi du 15 juin permettait aux Commissaires Civils de suspendre ou de dissoudre non seulement les Assemblées Coloniales mais encore les Assemblées Provinciales, les municipalités et tous les corps administratifs se disant populaires.

La politique de la 2^{ème} commission (sept 1792 - juin 1794)

La commission a changé de politique trois fois. D'où 3 étapes dans sa mission :

1^{ère} étape : Elle essaie de réconcilier les propriétaires et affranchis. (sept 1791-oct 1792)

2^{ème} étape : Elle défend les affranchis qui sont devenus les citoyens du 4 avril. (Oct. 1792-juin 1793)

3^{ème} étape : Elle s'appuie sur les esclaves pour ne pas se laisser dépasser par les événements et pour conserver la colonie à la France. (juin 1793-juin 1794)

Les actes des Commissaires civils et les difficultés rencontrées

1^{ère} étape

Les Commissaires Civils essaient de dissiper les inquiétudes des colons sur la question de mission secrète. (Question d'abolition de l'esclavage).

Pour preuve, ils organisent une expédition punitive contre les bandes de Jean-François et Biassou (nord). Jouissant des pouvoirs qui leur sont confiés, les Commissaires Civils prononcent la dissolution des anciennes assemblées composées exclusivement de blancs et leur remplacement par des assemblées mixtes.

Le cours des événements en France (révolution du 10 Août 1792) met fin à la politique de conciliation malgré le renforcement du pouvoir des commissaires. Le coup d'état manqué du général d'Esparbès marque la fin de la 1^{ère} étape et les commissaires vont désormais s'appuyer sur le secteur des affranchis.

Affaire d'Esparbès

C'est un complot organisé par des éléments blancs royalistes alliés du gouverneur d'Esparbès. C'est une prise de position favorable au Roi Louis XVI, par contre, antirévolutionnaire. Il est dirigé contre les petits blancs et les commissaires. Pour la première fois dans l'histoire de Saint-Domingue, le gouverneur et les propriétaires s'unissent pour défendre les mêmes intérêts.

Grace à l'arrivée de Rochambeau au Cap avec un contingent de 500 hommes, les Commissaires Civils firent procéder à l'arrestation et à la déportation de d'Esparbès et tous les officiers compromis. A partir de cet événement, c'est la rupture entre la politique des Commissaires et celle des grands colons. Le coup d'Etat manqué du général d'Esparbès est un événement significatif en ce sens qu'il marque la fin de la politique de conciliation des Commissaires qui vont désormais s'appuyer essentiellement sur le secteur des affranchis, devenus citoyens actifs,

2^{ème} étape : (octobre 1792 - juin 1793)

C'est la période de la politique pro-affranchi. Les affranchis font partie des assemblées en tant que citoyens actifs. Ils ont leur organe d'expression : le journal « l'égalité politique »

Dans l'armée, les brigades entières sont formées d'affranchis : (décembre 1792). Légion de l'égalité du Nord, Légion de l'égalité de l'Ouest et du Sud (Avril 1793)

Les Journées de Décembre 1792.

Cette révolte de petits blancs est dirigée contre les Commissaires et leurs alliés : les Affranchis. Le 2 Décembre 1792, les petits blancs prennent l'offensive et attaquent les affranchis. Pour les isoler, Sonthonax prend contact avec les propriétaires d'esclaves et leur promet de garantir leurs intérêts, c'est-à-dire de maintenir l'esclavage, s'ils ne soutiennent pas la révolte. Grâce à l'appui des Affranchis, le mouvement est anéanti. De nombreux officiers et agitateurs colons sont déportés. Les Affranchis prennent de plus en plus d'importance. Les régiments de couleur se multiplient et deviennent des auxiliaires sûrs pour les commissaires.

Affaire Borel

Après le complot de d'Esparbès, l'affaire Borel en Avril 1793 est incontestablement la deuxième grande réaction des colons blancs contre la politique de la deuxième Commission Civile.

Les Grands propriétaires confient à Borel, propriétaire d'une sucrerie aux Verettes, le soin de défendre leurs intérêts contre la politique anti-royaliste et pro-affranchie des Commissaires Civils. Là encore, les colons blancs ont échoué. Port-au-Prince, foyer de la rébellion, n'a pas pu résister aux attaques par terre et par mer des Commissaires Civils. Le 14 Avril 1793, la ville capitula. Borel est en fuite. Une contribution de 450.000 livres est imposée aux habitants de Port-au-Prince. 600 aristocrates arrêtés, 207 déportés. Sonthonax exécute la loi du 4 Avril 1792 et crée la légion de l'Égalité de l'Ouest composé exclusivement d'Affranchis.

Troisième étape (Juin 1793 - Juin 1794)

Il est important de présenter les circonstances entourant la troisième étape de la politique des Commissaires Civils.

En France, la chute de la monarchie (10 Aout 1792) la mort du Roi Louis XVI (21 Janvier 1793) consacre la fin de l'Ancien Régime.

Une vaste coalition des puissances européennes est formée contre la France. L'Angleterre se constitue l'âme de cette coalition (Février à Mars 1793). De concert avec l'Espagne, l'Angleterre s'acharne à saper les bases coloniales de la France. C'est là les conséquences des rivalités inter colonialistes dont Saint-Domingue est l'enjeu.

A Saint-Domingue, la politique des Commissaires Civils leur a fait perdre l'appui de

presque tous les secteurs de blancs de la colonie : les aristocrates royalistes, les grands colons, les petits blancs. Les grands colons particulièrement, sont décidés à trahir la France, et ont même arrêté les bases d'un traité d'intervention en vue de se ranger sous la bannière de l'Angleterre (25 Février 1793).

Les esclaves révoltés recherchent l'appui d'une grande puissance en vue de remédier à la faiblesse de leur organisation. Ils se rangent aux cotés de l'Espagne, qui leur donne un appui effectif en leur fournissant des armes et des munitions. Voilà, à peu de choses près le climat général de l'époque quand s'est produite en Juin 1793 l'Affaire Galbaud, considéré à juste titre comme la troisième réaction des colons contre la Deuxième Commission Civile.

Affaire Galbaud

Les colons exilés parviennent grâce à leurs manœuvres à faire nommer, en février 1793, pour remplacer le General d'Esparbès, le général Thomas François Galbaud. Le 6 mai 1793, les colons accueillent Galbaud comme un sauveur. En effet, la politique de la Deuxième Commission Civile a complètement malmené les colons blancs qui finalement pensent à l'élimination de Sonthonax et de Polverel. Pour cela, il leur faut un colon authentique qui est né à Port-au-Prince, et dont la famille possède des habitations sucrières et caféières à Léogâne et aux Abricots.

Les Commissaires qui étaient à Jacmel, s'empressent de regagner le Cap. Au cours des pourparlers avec Galbaud, les Commissaires Civils lui contestèrent le droit d'être nommé gouverneur général parce qu'il était propriétaire ; mais en période révolutionnaire ; seule la force des armes peut décider.

Galbaud prend position en faveur des colons blancs contre les commissaires Civils, et accepte de se mettre à la tête d'un mouvement en vue de renverser et d'embarquer les Commissaires.

Au début, Galbaud triomphe. Les Commissaires Civils sont aux abois ; les Affranchis impuissants, suggèrent aux Commissaires Civils d'abandonner leurs résidences. Ceux-ci opèrent une retraite stratégique en se retirant au haut du Cap. Les Commissaires font appel aux bandes d'insurgés qui guerroient dans les environs du Cap en leur promettant la liberté : Les Commissaires Civils entrèrent en pourparlers avec deux chefs d'esclaves révoltés : Pierrot et Macaya et promettent l'affranchissement à leurs bandes si elles parviennent à chasser Galbaud et ses partisans de la ville du Cap.

La victoire des Commissaires Civils est assurée grâce à l'action énergiquement entreprise par les bandes d'esclaves. Galbaud et ses partisans sont obligés de retraiter et de regagner la rade du Cap. La flotte (qui se trouva dans la rade du Cap) appareilla le 25 Juin 1793, et s'éloigna de la rade du Cap suivie d'une centaine de bâtiments.

L'Affaire Galbaud apporta des modifications profondes dans la structure sociale de la colonie. Dans le Nord, les blancs ne représentaient plus une force sociale.

Avant cet évènement, la pyramide sociale se présentait ainsi : au sommet les blancs, au milieu les affranchis, à la base les esclaves. Le bouleversement sur le plan social fut total.

L'Affaire Galbaud bouleversera également l'échiquier politique de Saint-Domingue. Les classes sociales n'occupaient plus la même position. Les blancs, classe dominante politiquement avant cet évènement, ne représentaient plus une force politique. L'une des conséquences majeures de cet évènement fut l'élimination de cette classe d'hommes qui perdit définitivement le pouvoir politique dans le nord.

Momentanément, les hommes de couleur comblent le vide créé par le départ des blancs. Ils s'affirment sur la scène politique en occupant les places vacantes.

L'Affaire Galbaud, en provoquant l'entrée en scène des esclaves armés à côté de l'autorité, eut des conséquences considérables sur la situation politique à Saint-Domingue. Elle a permis à la classe exploitée d'émerger et de s'affirmer politiquement.

Confrontée à la contre révolution des colons et la double tentative d'invasion (anglo-espagnole), la commission constatant l'impuissance du camp des affranchis fait appel à la masse des esclaves avec promesse de liberté. Pour parodier l'historien Etienne. Charlier : « Sonthonax n'a guère le choix, il lui faut faire surgir du sol même de Saint-Domingue les soldats de la liberté »

Sonthonax finit par proclamer l'acte d'affranchissement général dans le Nord, le 29 août 1793. Quelque mois plus tard (septembre et octobre 1793, Polvérel devait prendre dans l'Ouest et le Sud la même mesure.

La 2^{ème} commission civile a fait face à de graves problèmes et a été toujours à la hauteur de la situation. Jamais, elle n'a été dépassée par les événements. Avec la mesure du 29 août, c'est à Saint-Domingue un monde qui finit et un monde qui

La proclamation de l'affranchissement général

Les circonstances ayant porté les commissaires civils à proclamer l'affranchissement général des esclaves.

1- Difficultés d'ordre intérieur.

- La prise de position de presque tous les secteurs blancs contre la politique des commissaires civils.
- Les effets désastreux du soulèvement massif et terrible des esclaves.
- La faiblesse du camp des affranchis à défendre la politique des Commissaires Civils.

- 2- Difficulté d'ordre extérieur.

- **Le danger Anglais-** Les Anglais profitent de la position des colons blancs contre les Commissaires Civils pour engager des pourparlers avec eux et arriver à un débarquement sur le sol de Saint-Domingue. Les bases d'un traité d'intervention

furent arrêtées le 25 Février 1793 entre les colons de Saint-Domingue et le gouvernement anglais. Ce traité qui fut signé plus tard le 3 Septembre 1793 devait être suivi du débarquement d'une expédition anglaise à Jérémie.

- **Le danger Espagnol**- Grâce au concours des esclaves révoltés, l'Espagne a pu faire une poussée sur le territoire de Saint-Domingue et prendre possession de plusieurs villes comme : Vallières, Fort-liberté, Grande Rivière du Nord, Gonaïves, Ennery.

Conséquences de la proclamation de l'affranchissement général des esclaves.

- Avec l'émigration massive des grands planteurs blancs, suite à l'affaire Galbaud, il y a eu un renforcement du pouvoir économique de la catégorie sociale des anciens libres qui s'accaparaient d'une bonne partie des propriétés vacantes.
- La classe possédante fut constituée de deux fractions essentiellement : une fraction noire et une fraction mulâtre avec bien entendu la prédominance de cette dernière.
- Les rapports esclavagistes n'existent plus. (pas de maîtres, plus d'esclaves)
- S'il y a eu quelques changements au niveau du personnel politique, les rapports de subordination politique et juridique entre Saint-Domingue et la France restèrent inchangés.

Fin de la Deuxième Commission Civile.

Le capitaine Jambon de la corvette « l'Espérance » arrive dans la rade de Jacmel en Juin 1794, et remet à Sonthonax et Polverel le décret les rappelant en France pour être jugés.

Exercices d'application

- 1- Décrivez l'état de la colonie à l'arrivée de la première Commission Civile.
- 2- Identifiez les membres de cette Commission et précisez la date de son débarquement à Saint-Domingue.
- 3- Que signifie pour les Commissaires Civils « rétablir l'ordre et la paix dans la colonie » ?
- 4- A quoi faudrait-il attribuer l'échec de la première Commission Civile ?
- 5- Présentez la deuxième délégation française à Saint-Domingue : Composition, date de débarquement dans la colonie et mission.
- 6- La métropole française a-t-elle, selon vous, tiré des leçons de l'échec de la première Commission Civile. Expliquez.
- 7- Analysez le décret du 4 Avril 1792.
- 8- Identifiez les différentes étapes dans l'application de la mission de la deuxième Commission civile.
- 9- Pourquoi les blancs se sont-ils acharnés contre l'application du décret du 4 Avril 1792 ?

- 11- Faites voir comment l'acte d'affranchissement général des esclaves est la dernière carte jouée par Sonthonax afin de sauver Saint-Domingue.
- 12- Rédigez un texte exposant les véritables changements opérés à Saint-Domingue après le 29 Aout 1793.

CHAPITRE VIII

L'émergence de Toussaint Louverture

Ensemble documentaire

Doc. 1...

Agé de 45 ans au moment du soulèvement, ancien cocher puis régisseur et serviteur de confiance du gérant des habitations du comte de Noé à Breda, un des rares alphabétisés de sa classe, ce lecteur de Jules César et de l'Abbé Raynal a eu l'intelligence de construire par étapes une armée révolutionnaire à partir d'insurgés à demi-nus et combattant sans trêve pour leur liberté. Toussaint et ses lieutenants formés à son école montrent au premier rang dès 1796 : ils sont propulsés par la ferveur des masses et par les victoires de leurs troupes sur les armées coloniales espagnoles et sur l'expédition anglaise ; ils sont mis sur orbite grâce à l'appui décisif qu'ils donnent aux agents de la Convention Nationale affaiblis et molestés par l'aristocratie naissante des anciens libres suspectés de vouloir placer la colonie sous sa direction exclusive après la défaite blanche. Toussaint devient Adjoint au Gouverneur, puis Général en Chef de l'armée de Saint-Domingue.

Armé de tels atouts, Toussaint Louverture met fin à l'intervention anglaise, casse définitivement le vieux système de l'Exclusif en signant avec l'Angleterre un traité de commerce et de neutralité et en ouvrant librement les ports au commerce britannique et nord-américain. Il embarque successivement les délégués et agents de la métropole qui contrecarrent ses plans : Lavaux, Sonthonax, Hédouville... y passeront, même si les deux premiers l'ont aidé à gravir les derniers échelons du pouvoir. Il brise la puissance rivale des anciens libres ayant à leur tête le général André Rigaud, à l'issue d'une guerre civile qui aura duré un an (1799-1800). Il réunit sous son autorité l'île entière - Saint-Domingue et Santo Domingo - en s'appuyant juridiquement sur le traité de Bâle de 1795 et sans en demander la permission à Bonaparte. Il fait voter une Constitution qui le proclame Gouverneur. Tout cela en moins de cinq ans.

Les Racines du sous-développement en Haïti, Benoit Joachim, pp. 33-34

Doc.2

« Je suis incapable, dit Rafort W. Logan, de jeter aucune nouvelle lumière sur ces négociations supposées secrètes, mais je suis capable d'offrir, pour la première fois, la convention secrète signée par Toussaint Louverture avec le général Maitland, le 31 Aout 1798. Il est écrit ainsi dans ma propre traduction.

Une convention secrète a été convenue entre le Colonel Harcourt député-adjutant général des forces de sa Majesté Britannique ; au nom de Son Excellence, l'Honorable Brigadier General Maitland, commandant en chef des dites forces, et Monsieur Idlinger, adjudant général, chef d'état-major dans l'année française, au nom du général Toussaint Louverture, commandant en chef de la dite armée : les dites conventions ayant été ratifiées plus tard d'un côté par son excellence, l'Honorable brigadier général Maitland et, de l'autre côté, par le général en chef Toussaint Louverture. »

Art.1- Le général Maitland s'engage solennellement qu'aucune troupe anglaise d'aucune sorte, n'attaquera sous aucun prétexte l'île de Saint-Domingue pendant toute la durée de la guerre présente. (Dans la marge opposée cette clause est écrite en anglais : « cet article s'applique simplement au General Toussaint lui-même, et à sa partie de l'île »)

Art.2- Le General Toussaint Louverture promet de la manière la plus solennelle et la plus positive qu'aucune troupe coloniale, de quelque nature qu'elle soit n'attaquera l'île de la Jamaïque d'aucune façon pendant toute la durée de la présente guerre.

Art.3- Le General Maitland promet que son gouvernement ne se mêlera dans aucun cas ce qui concerne les arrangements intérieurs et politiques de l'île de Saint-Domingue pendant toute la durée de la présente guerre. En marge cette clause est écrite en anglais : « cet article s'applique simplement au General Toussaint lui-même et à sa partie de l'île. »

Art.4- Le général Toussaint Louverture promet de la manière solennelle et la plus positive qu'il ne prendra aucune part dans les arrangements intérieurs et politiques et dans le gouvernement de l'île de la Jamaïque pendant toute la durée de la présente guerre.

Art.5- Le général Maitland, en conséquence des articles ci-dessus, engagera son gouvernement de permettre d'arriver dans les ports de Saint-Domingue, la quantité de provisions qui seront déterminées plus tard, sans risques pour les croiseurs de sa Majesté ou de corsaires : et le prix de ces provisions sera payé en produits coloniaux qui auront le privilège de quitter les dits ports aussi sans risques de la part des croiseurs anglais.

Cette convention restera en vigueur dans toute sa force jusqu'à ce qu'une déclaration contraire soit faite par l'une des parties, dont avis sera donné dans ce cas, un mois avant ; la stipulation ci-dessus sera détruite par cette déclaration.

Signé au camp du Point Bourgogne a une lieue du Mole le 31 Aout 1789, ou 15 fructidor, 6^e année de la Republique Française.

Doc.3

Dans la nuit du 29 au 30 octobre, des troubles éclatent au Limbé. Des cultivateurs se révoltent et massacrent des centaines de blancs. Le mouvement gagne le Cap, s'étend de la plaine du Nord jusqu'à la Marmelade. Moïse, dit-on, est l'instigateur de cette rébellion qui menace l'Artibonite. Sans perdre de temps, Toussaint qui était à la Petite-Rivière de l'Artibonite regagne précipitamment le Nord d'où avec l'aide de Dessalines et de Christophe il entreprend de mater la révolte. Entre-temps, Moïse dont on connaît l'aversion pour les Blancs, se tient à l'écart des événements qui ont lieu pourtant dans son commandement. Il est mandé auprès du gouverneur qui lui reproche de ne pas prendre ses responsabilités et l'exhorte à se racheter. Moïse n'en fait rien. Toussaint le convoque de nouveau sur l'habitation d'Hébécourt, près du Cap, le fait arrêter et transférer au Grand Fort de Port-de-Paix. Le 3 novembre Toussaint se rend au Cap tandis que dans la plaine Dessalines continue son œuvre de pacification dans une effroyable répression qu'on surnommait guerre couteaux, du fait de nombreuses exécutions à l'arme blanche. Quant à Moïse, il sera jugé et condamné, deux fois plutôt qu'une, sans avoir comparu devant ses juges. Il est fusillé au Grand fort le 24 novembre.

Les masses du Nord, soutenues par Moïse, avaient exprimé leur mécontentement et leurs doléances. Au système louvertureurien, elles opposaient plusieurs formes de résistance : le marronnage, désormais qualifié de vagabondage, le grignotage sur les propriétés et la révolte ; elles exprimaient également leurs revendications pour le partage des terres, contre le caporalisme agraire et contre rétablissement des propriétaires blancs dans leurs privilèges. L'anti-économie de plantation que charrie le mouvement populaire n'est pas une organisation. Elle se définit à coups de protestations, se construit en se dérochant, et cela s'accroît plus tard après l'Indépendance. Elle constituera un facteur clé de la formation sociale haïtienne. Le mouvement est virulent, mais timide. Sans direction, nonobstant le rôle attribué à Moïse...

Le projet national de Toussaint Louverture et la Constitution de 1801, Claude Moïse, pp. 47-48

Doc.4

Un écrivain américain, M Percy Waxman, a résumé d'une façon heureuse la carrière extraordinaire de Toussaint Louverture.

« Comment un nègre, ayant vécu environ cinquante années dans l'esclavage, résolu de libérer son peuple, s'éleva à la position suprême de gouverneur général de Saint-Domingue, en courut la haine de Napoléon Bonaparte et vint à finir ses jours dans un donjon de la frontière franco-suisse, c'est l'un des récits les plus fantastiques de l'histoire, commençant avec la découverte même du nouveau monde par Christophe Colomb... Tous les écrivains qui se sont occupés de Toussaint Louverture emploient le mot « Extraordinaire » en le dépeignant. Même ceux qui ont le plus haï son nom ont dû reconnaître ses qualités incontestables de chef militaire et d'administrateur politique... Pour tous, il n'y a pas d'opinion modérée à son sujet : il est dieu ou démon. Peu d'hommes dans l'histoire ont été l'objet de louanges plus excessives ou d'accusations plus amères. Norvins, dans son livre sur Napoléon, appelle Toussaint un « homme de génie ». Beauchamp parle de lui comme « l'un des hommes les plus extraordinaires d'une époque ou tant d'hommes extraordinaires ont paru sur la scène du monde ». Auguste Comte, dans son calendrier positiviste, l'a inscrit, avec Washington, Platon, Bouddha et Charlemagne, parmi ceux qu'il propose comme dignes de remplacer les saints du calendrier. Lamartine a écrit un drame poétique dont il est le héros. Harriett Martineau a composé un roman avec le récit de sa vie. Whittier lui a consacré un long poème. Wordsworth l'a honoré d'un sonnet, pendant que tout écolier américain connaît plus ou moins par Cœur le discours fameux qu'il a inspiré à Wendell Philipps... Chateaubriand, dans ses Mémoires d'outre-tombe, accuse Napoléon non seulement d'avoir fait mourir Toussaint mais encore de l'avoir imité de son vivant... Autant que l'on peut comparer sa vie d'un nègre né dans l'esclavage avec celle d'un blanc né libre, on trouve, sur certains points, dans la carrière des deux hommes, un parallélisme étonnant. Toussaint et Napoléon ont tous les deux atteint aux plus hauts sommets grâce à leur génie et à l'habileté avec laquelle ils ont su se servir des circonstances. Tous les deux ils sont devenus fameux non seulement comme chefs militaires mais comme organisateurs politiques...

La nation Haïtienne, Dantes Bellegarde, p78-79.

Questions.

- 1- Quelle est la vision de Toussaint ? (doc.1)
- 2- Relevez dans le doc.1 les faits expliquant l'émergence de Toussaint Louverture.
- 3- Dans quel contexte, cette convention a été signée ? (doc.2)
- 4- Qu'est-ce que Toussaint a gagné en signant ce traité avec Maitland ? (doc.2)
- 5- En quoi l'Angleterre en signant ce traité avec Toussaint a voulu l'utiliser contre la France ? (doc.2)
- 6- Ce traité de la Pointe-Bourgogne peut-il être considéré comme un acte d'indépendance de Saint-Domingue ? (doc.2)
- 7- Quelles sont les causes de la révolte des cultivateurs sous l'administration de Toussaint Louverture ? (doc.3)
- 8- Indiquez les différentes formes de luttes employées par les cultivateurs contre la politique agraire de Toussaint Louverture. (doc.3)
- 9- Établissez la comparaison faite par l'écrivain américain M. Percy Waxman entre Toussaint Louverture et Napoléon. (doc.4)

Synthèse.

- Rédigez, à l'aide des documents et de vos connaissances, un texte montrant que Toussaint Louverture était un homme extraordinaire.

François-Dominique Toussaint

Surnom : Toussaint
Louverture

Naissance : 20 Mai 1743 ,
Saint-Domingue
(Haïti)

Décès : 7 avril 1803 (à 59
ans)
Fort de Joux

Nationalité :  Haïtienne

Grade : Gouverneur
Général

**Année de
Service :** 1791 - 1803



Compétence terminale

Expliquez les étapes de l'ascension de Toussaint Louverture sur la scène politique à Saint-Domingue.

L'EMERGENCE DE TOUSSAINT

La vision de Toussaint Louverture

Encore dans l'esclavage Toussaint se croyait investi d'une mission historique : Libérer ses frères de la servitude. Aussi se formait-il par la lecture. Il aurait lu les œuvres d'Hérodote, de Jules César et voulait à l'instar de ces grands hommes politiques de l'Antiquité de remplir un grand rôle, celui de

forger de nation. Toussaint Louverture portait les aspirations de toute une société : la société esclavagiste. Il incarnait les aspirations à la liberté de tous les esclaves. Comme les grands hommes de l'histoire, Toussaint avait su exploiter les situations, tirer le meilleur parti possible des conjonctures pour défendre une cause, celle de la liberté générale.

La liberté générale concrétisée, il partit à la conquête du pouvoir politique. Il voulut rester le seul maître et envisagea même de proclamer l'autonomie de la colonie.

Toussaint au service de l'Espagne

Pour arriver à un renversement plus rapide du régime esclavagiste, Toussaint sent la nécessité de dépasser toutes les formes de luttes antérieures qui se sont relevées insuffisantes, de profiter des contradictions qui divisent les pays colonialistes afin de rechercher l'appui et la garantie d'une alliance avec les ennemis puissants de la France.

C'est à ce titre que Toussaint fait alliance avec l'Espagne. Mieux que les autres chefs noirs, Toussaint comprend que jamais on ne pourra arriver à un renversement ou à la liquidation du régime esclavagiste sans l'action d'une armée bien organisée, capable de terrasser les forces esclavagistes. C'est sous la bannière de l'Espagne qu'il pourra réaliser cet objectif d'autant plus que l'Espagne

promet la liberté et donne certaines garanties aux forces insurgées contre la France républicaine : des titres, des décorations, des avantages matériels et surtout la possibilité de mieux s'organiser en vue du triomphe de leur cause.

Revirement de Toussaint

L'alliance des noirs révoltés avec l'Espagne étant une union de circonstance ne présente désormais aucune garantie pour Toussaint. En effet, Toussaint pense que l'Espagne royaliste est plus réactionnaire que la France républicaine et ne veut pas en réalité d'une liberté générale. Le dessein du gouvernement espagnol, selon les propos mêmes de Toussaint, n'est-il pas à se débarrasser des noirs, de les affaiblir, de les porter à combattre les uns contre les autres et de les réduire finalement à l'esclavage ? Que ce dessein soit vrai ou faux, ce qui est certain, c'est que le gouvernement espagnol, ayant besoin du concours des esclaves révoltés pour combattre la France républicaine s'est servi de ceux-ci pour arriver à un triomphe plus rapide sur les forces républicaines de la France et saper ses bases coloniales à Saint-Domingue. Mais après la victoire, l'Espagne royaliste ne saurait accorder la liberté aux esclaves. Dès lors, Toussaint n'a aucune raison de continuer à lutter plus longtemps sous la bannière de l'Espagne qui se contente de faire aux insurgés des promesses illusoires, fallacieuses.

Par ailleurs, Toussaint ne se sent pas en sécurité dans le camp espagnol : entre Biassou et lui naît une profonde mésintelligence. La jalousie, l'ambition, les rivalités des chefs noirs qui sont dans le camp espagnol mettent sa vie en danger. Il est obligé de protester auprès des autorités espagnoles, mais aucune mesure n'a été prise en vue de garantir sa sûreté personnelle de la part des chefs espagnols qui comblaient d'honneur, au contraire, les trafiquants de la liberté générale comme Jean-François et Biassou.

Pour toutes ces raisons, Toussaint abandonne le camp espagnol pour se rallier à la France. La décision prise du côté français d'abolir l'esclavage (4 Février 1794) va peser de tout son poids dans le choix de Toussaint. Pour lui, cette mesure est une étape dans la lutte des nouveaux libres pour conquérir leur droit et leur dignité.

En somme, Toussaint trouve qu'il y a plus de garantie et pour les insurgés et pour lui-même, à se ranger sous le pavillon tricolore, à consolider, à organiser cette liberté pour laquelle les noirs luttent depuis bien longtemps. « L'union avec la France est le chemin le plus court pour arriver à la victoire de la révolution à Saint-Domingue ».

Le revirement de Toussaint en même temps qu'il rétablit la situation à l'avantage de la France, imprime un cours nouveau à la révolution.

Premier affrontement entre les oligarchies des anciens et des nouveaux libres. (L'affaire Villate ou affaire du 30 Ventôse)

L'affaire du 30 Ventôse (20 mars) n'est autre chose qu'une conjuration d'hommes de couleur en vue d'établir leur hégémonie sur Saint-Domingue ; elle se manifeste par une sorte de coup d'état perpétré au cap le 20 mars 1796 contre l'autorité du général Laveaux, et organisé pour les anciens libres dans le but de prendre

le pouvoir en faveur de l'un des leurs Villate, Commandant de la région du Cap, et de faire du gouvernement colonial l'expression de leurs propres intérêts. L'objectif poursuivi est d'arriver à une indépendance sinon politique, du moins administrative à l'aide de ce coup d'état qui donnerait l'hégémonie politique aux hommes de couleur, à ceux qui habitent actuellement la colonie et non aux représentants de la Métropole, originaires d'outre-mer. Mais ce coup d'état vient heurter les intérêts des nouveaux libres, luttant également pour la suprématie à l'ombre de cette carence de l'administration française.

Les causes profondes du 30 Ventôse

- 1- **Désobéissance civile** : Les anciens libres du cap qui se sont emparés des biens vacants ne veulent pas payer les loyers ou les baux à ferme. Soutenus par Villate, ils refusent d'obéir aux mesures fiscales de Laveaux et de Perroud
- 2- **Lutte d'influence entre Toussaint et Villate** : La politique intéressée de Laveaux en faveur de Toussaint mécontente les anciens libres. L'ascendance de Toussaint s'explique par son dévouement à la république qui lui permet d'entrer dans les bonnes grâces de Laveaux - (jalousie grandissante de la part des anciens libres).
- 3- **Opposition entre Anciens libres et nouveaux libres** : Ce conflit ne provient pas seulement de la simple rivalité ou de la jalousie du pouvoir entre le commandant du cordon de l'Ouest et celui du Cap ou de la simple ambition personnelle de Villate. Ce conflit est plus profond il provient surtout de l'opposition qui a toujours existé entre les anciens et les nouveaux libres, autrefois esclaves : les citoyens du 4 avril 1792 veulent le maintien du système esclavagiste et prétendent à la direction exclusive des affaires, à la gestion de l'île de Saint-Domingue, et considérant les nouveaux libres comme des sujets qu'il fallait reléguer à l'arrière-plan de la société tandis que ces derniers entendent lutter pour la suprématie et la consolidation des conquêtes de la révolution.

Toutefois, l'issue de cet évènement (victoire des Nouveaux libres et échecs des Anciens libres) ne signifiait point la fin des contradictions entre les deux secteurs. Ces contradictions allaient ressurgir avec les Anciens libres du Sud avec l'évènement baptisé « Guerre du sud ».

✚ Troisième Commission Civile (17 mai 1796)

Le Directoire qui succède la convention Thermidorienne dominé par le souci de conserver la colonie de Saint-Domingue envoie une III^e Commission Civile.

■ Composition de la Délégation :

Dans la recherche d'une certaine politique d'équilibre, le Directoire choisit les cinq membres suivants :

- ✓ Sonthonax : Il doit rassurer la confiance des nouveaux libres
- ✓ Julien Raymond : Mulâtre, propriétaire à doit rassurer la confiance des hommes de couleur profondément divisés.
- ✓ Roume : Il doit résider à Santo Domingo pour donner suite au traité de Bâle et préparer la prise de possession de la partie orientale
- ✓ Alexis Giraud : Il doit s'occuper des questions administratives
- ✓ Georges Leblanc : Il a pour mission spéciale de traiter avec le commerce américain.



Léger-Félicité Sonthonax

Aquin



Roume de saint Laurent

■ Mission

Elle a pour mission particulière d'activer la fin de la guerre contre les anglais d'expulser l'ennemi, d'établir le régime constitutionnel, de restaurer l'ordre et la sécurité. La 3^{ème} commission va s'appuyer surtout sur le secteur Louvertureurien tout en sapant l'influence politique des principaux chefs de file des hommes de couleur (Villate, Pinchinat, Rigaud). Les membres de la commission Civile voyagent avec un faible contingent de soldats, beaucoup d'armes et de munitions en vue de la formation d'une forte armée coloniale composée surtout de soldats indigènes.

Actes de la 3^e Commission Civile. - Déroutement des faits

D'entrée de jeu, Villate est mis aux arrêts avec une vingtaine d'officiers de son Etat-major. Le pouvoir échappe des mains des citoyens de couleur du Nord qui perdent la suprématie.

Dans le Sud, la 3^{ème} Commission envoie une délégation qui doit surveiller l'administration de Rigaud et de saper l'influence trop prépondérante des hommes de couleur. L'échec de cette délégation consacra l'indépendance du Sud et qui n'est pas soumise à l'autorité de la Commission.

Face à la situation économique désastreuse, ajoutée au blocus des ports les anglais, Sonthonax décide de :

- a) Entreprendre une politique d'austérité en évitant le gaspillage, en limitant les besoins et en restreignant la consommation.
- b) Chasser les navires anglais qui bloquent les ports de Saint-Domingue malgré ses faibles moyens en s'appuyant sur les corsaires. Sonthonax arrive à desserrer l'étau de l'étreinte des navires anglais
- c) Entretenir l'armée ; en mettant sous séquestre des biens des émigrés ; en affermant des propriétés, en appliquant les règlements de culture.

Elimination des agents métropolitains (1796-1798)

Il paraît de plus en plus clair que la politique du Directoire fait obstacle à la marche de Toussaint vers l'autonomie. Depuis son revirement, Toussaint avait conquis le pouvoir politique. Désormais, il en fera usage contre la métropole, en éliminant l'un après l'autre ses représentants à Saint-Domingue.

Elimination de Sonthonax et de Laveaux

Le Directoire avait décidé que la colonie fut représentée aux Assemblées de France. Le nombre de député était fixé à 6. Sonthonax et Laveaux furent élus.

Quelle raison Toussaint peut-il bien avoir pour éliminer le General Laveaux que lui-même appelait son père ?

Le leader des nouveaux libres juge indispensable sa présence à la tête de l'armée Saint-Domingoise afin de garantir et de consolider la liberté des noirs. Il comprend que la liberté seule ne suffit pas, il faut un homme responsable pour éduquer les masses, les plier aux exigences de la discipline révolutionnaire et les conduire à la victoire finale. La lutte envisagée dans sa phase de consolidation ne laissait pas de place à un Laveaux, représentant des intérêts métropolitains. Aussi son élimination trouve sa justification dans l'optique Louvertureuse de la lutte et Aimé Césaire a eu la note juste en disant : l'élimination de Laveaux répond tout simplement aux exigences de la Révolution à Saint-Domingue.

Pourquoi Toussaint s'est-il débarrassé de Sonthonax ?

Toussaint décide l'élimination de la scène politique de Saint-Domingue du trop fougueux Sonthonax, convaincu que la présence de ce dernier handicap

sérieusement sa politique personnelle et constitue une menace pour la liberté des noirs, liberté que seule peut garantir l'autonomie de Saint-Domingue. D'où la nécessité pour Toussaint d'accaparer le pouvoir afin d'atteindre les objectifs de sa politique.

L'historien C.I.R James dans son ouvrage *Les jacobins noirs*, commentant le départ de Sonthonax déclare : « Avec le départ forcé de Sonthonax, le gouvernement français suspectait Toussaint de projeter l'indépendance de Saint-Domingue ».

Élimination d'Hédouville

Le Directoire en désignant après le départ forcé de Sonthonax pour le représenter à Saint-Domingue un agent professionnel, auréolé de la réputation de pacificateur de la Vendée, laisse apparaître clairement sa volonté de reprendre en main les affaires de la colonie. Le mandat du nouvel agent est la fois civil et militaire. Sa mission est de « faire promulguer dans la colonie les lois du corps législatif et d'y faire respecter la constitution, d'assurer la tranquillité intérieure et extérieure, de nommer aux charges et de révoquer, ... de faire exécuter strictement les lois contre les émigrés ».

Déjà l'agent Hédouville comprend l'obstacle que représente Toussaint pour la réalisation de sa mission. Il décide son élimination et n'ayant pas de forces armées pour arriver à sa fin, il joue la carte de la division.

Mais le conflit devait trouver son dénouement lors de l'intervention de l'agent dans le commandement de Moïse. Il veut révoquer le 5^e régiment colonial et renvoyer ces hommes à la culture. Cette erreur politique d'Hédouville est vite exploitée par Toussaint. Il prétend que l'agent veut affaiblir son parti en éliminant les officiers noirs. C'est l'explosion et Hédouville doit laisser la colonie le 22 octobre 1798.

Si Hédouville a échoué dans sa mission, il a quand même réussi à semer à Saint-Domingue des germes de discorde, attisant la rivalité qui existait entre deux factions rivales : anciens et nouveaux libres. Et dans son rapport au Directoire, il propose pour sauver la colonie : « d'envenimer la haine qui existe entre noirs et mulâtres et d'opposer Toussaint à Rigaud ».

Élimination de Roume

Après le départ forcé d'Hédouville, le Directoire, par un arrêté, a désigné Roume pour le remplacer. L'administration de Roume est dominée par trois faits importants : les négociations de Toussaint avec les gouvernements anglais et américains, la guerre du Sud, la campagne de l'Est. Malgré la présence de Roume, Toussaint impose son influence. Il signe deux accords, l'un avec le gouvernement américain et l'autre avec le gouvernement anglais. Ces deux accords règlementent le commerce de Saint-Domingue avec ces deux puissances.

Dans le conflit opposant Toussaint et Rigaud, Roume, représentant de la France, se pose en médiateur. Le 12 janvier 1799, il réunit en conférence, dans la ville de Port-au-Prince, les généraux Toussaint, Beauvais, Laplume. Il tranche par un arrêté la question des limites du département du Sud et prit la décision de remettre à Toussaint les régions contestées. Rigaud se courba pour le moment, se réservant au cas échéant de faire usage du pouvoir que lui avait laissé Hédouville. Cependant avec l'incident de Corail où beaucoup de noirs sont tués, c'est la détérioration des rapports entre Toussaint et Rigaud, c'est la marche vers la guerre.

Depuis le traité de Bâle (1795), la partie orientale de Saint-Domingue redevenue française. Toussaint veut conquérir la partie Est afin d'étendre son influence sur toute l'île. L'extension de la liberté générale sur la partie Est de l'île était une exigence de la Révolution de Saint-Domingue. De plus Toussaint cherche à tirer un profit personnel de l'unité politique et administrative des deux parties de l'île. Roume essaie de résister à la demande d'autorisation de Toussaint en vue de prendre possession de la partie Est. Finalement, Toussaint vient lui-même demander à Roume de signer : « **j'ai fait mon choix, dit Roume, la France me vengera.** » Toussaint le menace : « **si vous refusez de signer le décret...cela signifie la fin de tous les blancs de la colonie, et je porterai le fer et le feu dans le territoire espagnol** ». Roume finit par signer, mais écrit secrètement au gouvernement espagnol pour l'encourager à refuser de remettre la colonie aux agents de Toussaint. Il est arrêté et envoyé à Dondon où on le garde à vue avec sa femme et ses deux filles.

Deuxième affrontement entre les oligarchies des anciens et des nouveaux libres (Juin 1799 - Juillet 1800)

La guerre du sud fut l'expression de la plus profonde logique de la lutte des classes à Saint-Domingue. Lutte de la prédominance sociale, elle est le produit de la rivalité qui mettait aux prises dans la colonie, les anciens et nouveaux libres. « La guerre du Sud, souligne Etienne Charlier, est une crise particulièrement aiguë de la lutte des classes à Saint-Domingue dans les conditions des rivalités inter colonialistes entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis ».

L'origine de cette guerre civile qui fut un désastre pour Saint-Domingue, écrit James, ne résidait pas dans la couleur des protagonistes comme on le répète souvent, mais dans la différence de leur situation sociale, de leurs buts politiques et dans les intrigues du gouvernement français.

Comment Expliquer cette guerre ?

La lutte se situe à la fois sur le plan économique, social et politique.

Economique : La pénurie des substances, le gaspillage des denrées coloniales, la rareté du numéraire, augmentation du prix de certains produits du pays, le versement irrégulier de la solde de l'armée, telle était la situation déplorable dans laquelle se débattait la colonie par suite de la guerre étrangère et principalement du blocus de la flotte anglaise. Toussaint pour y remédier signe des traités facilitant le commerce avec les Etats-Unis et même l'Angleterre, l'ennemi redoutable de la France. Rigaud et Beauvais qui dominent dans le Sud ne veulent pas avaliser cet arrangement commercial.

Social : Les contradictions sociales : Antagonismes, opposition d'intérêts entre l'oligarchie des anciens libres et l'oligarchie des nouveaux libres. Les anciens libres,

propriétaires terriens anciens propriétaires d'esclaves pour la plupart, étaient pour le maintien du régime colonial accompagné de réformes à leur profit exclusif. Or les nouveaux libres avec Toussaint entendaient reverser toutes les barrières et avoir accès aux postes, aux grades élevés dans l'armée, à la propriété, ce que justement Rigaud leur refusait dans le Sud.

Politique : Divergences d'intérêts, de buts politiques entre Toussaint et Rigaud : Toussaint et Rigaud étaient opposés sur le plan idéologique. « L'un entendait être chef et servir loyalement la France, tandis que l'autre sacrifiait le pouvoir qu'il avait pour rendre libre et indépendante Saint-Domingue. C'est pourquoi Rigaud profita de la première circonstance pour trahir Toussaint et rendre inévitable la guerre civile ».

Mettant l'accent sur cette opposition politique entre Toussaint et Rigaud, **Madiou**, opine que « cette guerre civile eut pour cause réelle la marche de Toussaint Louverture vers l'Indépendance, marche que voulut arrêter le général Rigaud ».

Conséquences : La guerre du Sud a eu de graves conséquences à la fois économiques, sociales et politiques. Les pertes matérielles furent considérables. Les pertes en vies humaines furent élevées également. Cette guerre qui dura près d'un an détruisit l'économie du Sud. C'est la détresse et la désolation à Saint-Domingue.

La rivalité entre les classes des anciens et celles des nouveaux libres devient plus profonde. L'opposition entre ces deux entités sociales devient irréductible.

La victoire de Louverture sur Rigaud consacre la suprématie des nouveaux libres sur les anciens libres. Toussaint détient désormais à lui seul les rênes de la colonie. Après s'être débarrassé successivement de Laveaux, de Sonthonax, d'Hédouville, de Roume et enfin de Rigaud. Toussaint va mettre en application ses idées personnelles de gouvernement. Il réorganise le Sud, et entreprend la campagne de l'Est et réalise l'unité de l'île.

La période de gouvernance de Toussaint (1800-1802)

Après la guerre du Sud, Toussaint est incontestablement le personnage politique et militaire le plus influent à Saint-Domingue. Débarrassé de tous ses adversaires politiques, de tous les éléments gênants, il va poser des actes d'administration conformes à ses vues personnelles qui bien souvent sont en inadéquation avec les intérêts métropolitains. Ses tendances au gouvernement personnel se manifestent clairement par la protection accordée aux colons émigrés et par les accords signés avec l'Angleterre et les Etats-Unis.

La constitution de 1801 .

Dans la conjoncture 1800-1801, Saint-Domingue n'est plus totalement une colonie, mais elle n'est pas encore un Etat souverain et indépendant. Son statut n'est pas clairement

défini. De plus, la société est profondément divisée, composée de groupes rivaux avec des intérêts opposés. Au sein des privilégiés, il n'existait pas d'unité. Le pouvoir de Toussaint était fort mais illégal. C'est le rôle de la constitution de 1801 : de forger l'unité entre les différentes classes de la société, d'institutionnaliser le pouvoir de Toussaint, de donner une âme au peuple de Saint-Domingue en créant une nation.

La constitution de 1801 comprenait 13 titres et 77 articles. Elle traitait de thèmes divers englobant tous les aspects de la vie économique, sociale et politique. Le problème de la liberté, de l'égalité et de la propriété était posé par cette constitution.

La constitution de 1801 peut être considérée comme l'acte de naissance de la nation haïtienne. Elle scelle la rupture avec un passé où les relations colonie/métropole étaient basées sur les principes du système de l'Exclusif. Un pays qui se donne des lois n'est plus une colonie mais un état.

Cependant Toussaint ne voulait pas rompre totalement avec la France. Même son remplacement devra entretenir de bons rapports avec la France. Cette constitution doit obtenir la sanction du gouvernement français.

La politique agraire de Toussaint

La politique agraire de Toussaint consiste en un ensemble de mesures qu'il a prises en vue de résoudre les problèmes agraires de l'époque. Les grandes lignes de sa politique agraire sont : la grande propriété, le caporalisme agraire, le système portionnaire.

Le régime agraire de Toussaint fait des privilégiés. Ce sont : a) Les généraux habitants noirs, les hauts gradés de son armée. Ce petit groupe constitue l'oligarchie noire. b) Les émigrés disposant de capitaux pour mettre en valeur les terres. Ces deux groupes sociaux sont les privilégiés du régime Louvertureurien.

Le régime Louvertureurien fait aussi des non privilégiés. Ce sont surtout les Nouveaux Libres non propriétaires utilisés comme travailleurs ou cultivateurs. De plus, ils supportent mal le poids du caporalisme agraire.

Affaire Moïse

L'affaire Moïse n'était autre chose qu'une révolte de cultivateurs qui éclata dans le Nord vers la mi-octobre 1801 et dont le commandement de cette province, le général Moïse, neveu de Toussaint fut le chef.

La révolte de Moïse provient du mécontentement de la province du Nord contre le régime Louvertureurien. Les cadres sociaux étant restés les mêmes que sous l'ancien régime, les cultivateurs manifestèrent leur mécontentement contre la structure sociale et économique conservée par le régime Louvertureurien. Ils s'insurgèrent contre le fait par Toussaint de laisser les vastes propriétés entre les mains des

colons blancs, anciens propriétaires d'esclaves, contre le fait que les travailleurs noirs continuaient à être exploités par les colons blancs, contre le fait par Toussaint de maintenir le régime de la grande propriété qui n'était pas à l'avantage des travailleurs noirs, contre les règlements de culture trop sévères rappelant trop l'esclavage, contre le fait par Toussaint de les éloigner des affaires de Saint-Domingue.

Toussaint réprima par le sang la révolte des paysans du Nord. Il fit arrêter Moïse et le fit condamner par un tribunal militaire.

Cet événement contribua à affaiblir le régime Louvertureurien et à provoquer une crise à l'intérieur du régime.

La mort ordonnée par Toussaint et consommée le 24 novembre 1801 constitue une faute. Certes le général en chef, en éliminant brutalement son neveu, entendit tracer une leçon pour tous ceux qui auraient la velléité de s'opposer à ses volontés. Mais, ce faisant, il a commis une erreur capitale. Cet acte aura pour effet d'éloigner encore plus les masses de sa politique. A partir de ce moment, le régime devra affronter des difficultés sérieuses. Toussaint Louverture, s'étant révélé un despote par sa répression contre les cultivateurs, ne pourra plus exercer son ascendance sur les noirs.

Réaction de la France Napoléonienne face à la gouvernance de Toussaint

Après les victoires de Bonaparte en Italie et de Moreau en Allemagne, l'Autriche est contraint à signer la paix de Lunéville et l'Angleterre, la paix d'Amiens (Mars 1802). Cette courte période de paix européenne va permettre à Napoléon de mettre à point sa nouvelle politique coloniale.

C'est une politique essentiellement réactionnaire en vue de restaurer l'Ancien régime : Par le rétablissement de l'esclavage, par le retour au système colonial.

C'est donc une politique préjudiciable aux intérêts fondamentaux des nouveaux libres (leur liberté) et des anciens libres (l'égalité). Cette politique ne peut être favorable qu'aux anciens colons. Les anciens et les nouveaux libres ont tout intérêt à s'unir en vue de libérer Saint-Domingue de l'oppression de la Métropole.

L'expédition Française fut organisée par le gouvernement consulaire sous la pression de la bourgeoisie réactionnaire avec l'accord tacite des gouvernements Anglais et Américain pour permettre à la France de rétablir ses droits sur Saint-Domingue.

Toussaint se trouvait dans la partie de l'Est, dans la région de Samana, lorsque les navires français se montrèrent dans la baie de Samana. Ils étaient en si grand nombre, qu'il n'a pas pu s'empêcher de s'exclamer : « C'est toute la France qui vient nous remettre dans l'esclavage ! »

Toussaint et ses généraux, face à l'armée expéditionnaire française, donnent le meilleur d'eux même à la Ravine à couleuvre, à la Crête à Pierrot. Mais l'armée Louvertureurienne connaîtra bien des revers : soumission de Dessalines, soumission de Christophe, capitulation de Maurepas. L'Est et le Sud sont aux mains des français.

La déportation de Toussaint.

Le 6 mai 1802, Leclerc et Toussaint avaient signé une trêve plutôt qu'une paix véritable et durable.

Leclerc était soucieux. Pendant que la fièvre jaune ravageait les blancs, des bandes de noirs s'étaient formées, dévastant les campagnes. Cette coïncidence fut attribuée à une action occulte de Toussaint ; on le pria même d'engager Scylla, l'un des chefs de bandes, à cesser ces déprédations à la Grande rivière ; ensuite, deux lettres au terme ambigu que Toussaint écrivit à Fontaine, son ancien aide de camp, ayant été interceptées, Leclerc décida la déportation de Toussaint.

Arrêter Toussaint était une opération difficile à conduire et dont l'échec entraînerait des conséquences d'une extrême gravité. À la moindre alerte, il pouvait se jeter dans les bois et déclencher ce que Leclerc redoutait le plus : L'insurrection générale, car l'ancien gouverneur n'avait rien perdu de son influence sur les masses. Leclerc foula aux pieds les rigides prescriptions de l'honneur militaire et imagina un guet-apens pour lequel il employa le général Brunet. Ainsi, Toussaint fut arrêté en juin 1802 et déporté en France au Fort de Joux.

Les causes de l'échec du régime Louverture

La militarisation du travail agricole engendre le mécontentement contre le régime Louverture. La répression qu'il doit employer établit la preuve de son échec. Les paysans se soulèvent ; l'exécution de Moïse constitue l'indice de la faiblesse interne du Régime.

Son échec s'explique aussi par ses hésitations en face de l'armée expéditionnaire, sa modération, le fait de ne pas donner à temps les ordres formels, précis, de lutter avec acharnement contre l'envahisseur.

Ajouter à cela la dictature Louverture étouffe tout le monde.

✚ L'importance de la politique de Toussaint Louverture dans le processus de l'indépendance.

Pour l'histoire, il n'est pas dérisoire de situer à sa juste place l'apport de Toussaint Louverture dans le processus de l'indépendance d'Haïti.

Son génie indiscutable l'amena à consolider la révolution sociale à Saint-Domingue qui deviendra Haïti au profit des anciens esclaves, à réaliser une révolution politique qui amènerait au faîte du pouvoir les sans-grades d'antan. L'indépendance nationale dont il fut le précurseur était en gestation quand se produisit son arrestation en juin 1802 et sa déportation consécutive vers la France pour se voir incarcérer (8 mois durant) en tant que prisonnier politique dans une cellule du Fort de Joux.

La sève de l'arbre de la liberté des noirs pour paraphraser un de ses propos célèbres, fit surgir Jean Jacques Dessalines, un officier du sérail, déjà bras droit du leader éliminé. Il s'impose comme nouveau chef pour conduire l'armée des anciens et nouveaux libres vers la proclamation de l'indépendance le 1^{er} Janvier 1804.

Exercices d'application

- 1- Le revirement de Toussaint Louverture était-il une soumission ? Argumentez votre réponse.
- 2- Quels sont les motifs de l'intervention de Toussaint Louverture en faveur de Laveaux lors de l'affaire Villate ?
- 3- Pourquoi la France envoie-t-elle une troisième commission civile à Saint-Domingue ?
- 4- Dans la lutte pour le pouvoir à Saint-Domingue, face aux envoyés de la Métropole : Sonthonax, Laveaux, Hedouville, Roume et les leaders de anciens libres Villate et Rigaud, dans quel sens peut-on dire que Toussaint a défendu les intérêts de sa classe ?
- 5- La question de couleur fut-elle déterminante dans la guerre du Sud ?
- 6- La constitution de 1801 peut-elle être considérée comme un projet de société ?
- 7- Comment expliquez-vous le conflit idéologique entre Toussaint Louverture et Moïse Louverture ?
- 8- Quelle a été la réaction de la France Napoléonienne face à la politique de Toussaint ?
- 9- Expliquez les causes de l'échec du régime Louvertureurien.
- 10- La politique de Toussaint Louverture a-t-elle eu, selon vous, un impact sur le processus de l'indépendance d'Haïti ?

CHAPITRE IX

La guerre de l'indépendance

Ensemble documentaire

Doc. 1

L'unité de commandement des forces populaires ne sera scellée qu'au Congrès de l'Archaïaie (15-18 mai 1803), avec la conservation de Dessalines comme général en chef de l'armée qui se nomme indigène et la formation du drapeau national haïtien en amputant le tricolore métropolitain de sa bande blanche (symbolisant aux yeux des indigènes les Français), et en rapprochant le bleu (symbolisant les noirs) et le rouge (symbolisant les mulâtres). Pour "l'Indépendance ou la Mort". En réalité, c'est dès l'automne 1802 que la menace planant sur toutes les couches indigènes jusqu'alors divisées a cimenté l'union contre la métropole devenue l'ennemi étranger...

Les Racines du sous-développement en Haïti, Benoit Joachim, p. 44

Doc. 2

Elle [la bataille de Vertières] est la plus célèbre, la plus héroïque des batailles menées par les troupes indigènes. Ne restent aux français que le Cap et le Môle. Dessalines va y porter le gros de ses troupes et déterminer avec sûreté la stratégie à suivre. Après un temps de repos, durant lequel il établit son Quartier général aux Gonâives, Dessalines achemine ses soldats, 27.000 hommes, au Limbé centre de ralliement...

...Dès le début, l'offensive est serrée de part et d'autre. Les généraux se surpassent dans leur riposte à l'ennemi. Capois, lui, le héros du jour est sublime, ne craignant ni le feu, ni les boulets, ni la mort d'où son nom Capois la Mort, il crie au milieu des boulets menaçants : "En avant ! En avant ! Les boulets sont de la poussière". Ce qui lui vaut l'admiration de Rochambeau lui-même dans sa lutte pour enlever la Butte Charrier.

Rochambeau évacue après avoir signé la capitulation du Cap (20 novembre 1803) et négocié avec les Anglais qui s'étaient postés dans la rade du Cap. Bientôt le 4 décembre 1803 la reddition du Môle est signée.

Cette campagne est la dernière livrée contre l'armée expéditionnaire ; elle conduit à la fin de la domination française, à la victoire nationale, à l'indépendance politique qui sera grandiosement fêtée le Premier janvier 1804.

La Révolution de Saint-Domingue (1789-1804), J.-J.- Dessalines Ambroise, Mario Rameau, pp.384-385

Doc.3

En politique il n'est point de hasard, et en Histoire pas d'ironie. Ce n'est point une ironie du sort mais une conséquence logique de toute l'histoire de la rébellion si, au moment même où la liberté semblait prisonnière avec son prophète, au fort de Joux, surgit à Saint-Domingue la Grande alliance qui allait imposer l'indépendance.

La propagande 'libérale' de Leclerc n'était qu'un mensonge masquant les buts réels que les alliés coloniaux de Bonaparte le pressaient de réaliser. Et il allait bientôt apparaître aux deux fractions indigènes que les buts qu'elles poursuivaient ne pouvaient être garantis que par un moyen, et un seul : l'indépendance. Et la première coalition de l'indépendance était l'union.

Ce n'est pas que les deux classes indigènes, si longtemps ennemis, aient obéi à une logique du sentiment. Ce n'est pas qu'elles aient découvertes qu'elles s'aimaient. Elles aboutissaient, par nécessité, à la solidarité. Sur cette base, et dans l'identité de leur but qui était de vivre, elles allaient pouvoir fonder une patrie en se levant ensemble contre Bonaparte l'assassin.

Toussaint Louverture, Roger Dorsainville, p249.

Questions.

- 1- Dégagez l'importance du Congrès de l'Arcahaie dans la lutte pour l'indépendance. (doc.1)
- 2- Relevez dans le document 2 les passages qui traduisent la détermination des guerriers indigènes à vaincre l'armée française.
- 3- En quoi la Grande Alliance entre les anciens et les nouveaux libres était-elle circonstancielle et non sentimentale ? (doc.3)

Synthèse.

- A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez un texte sur la guerre de l'indépendance.

Compétence terminale

Dégagez l'importance de l'alliance des Anciens et des Nouveaux Libres dans la guerre de l'indépendance.

La guerre de l'indépendance

Lors de la soumission de Toussaint, les régiments indigènes avaient un effectif de vingt mille hommes dévoués à la France. La politique de Leclerc va les pousser à la défection et les unit dans la même pensée : l'amour de la liberté, l'amour de l'indépendance. Cet acte marque le vrai commencement de la guerre de l'indépendance. L'entente, ou mieux la coopération, provisoirement assurée pris de la consistance. On ne se contenta plus de battre les campagnes, on se porta contre les villes.

Emporté par la fièvre jaune, Leclerc mourut. Mais avant sa mort il avait désigné, pour le remplacer le plus ancien divisionnaire de son armée, le général Donatien Rochambeau. L'un des premiers actes de ce dernier fut l'assassinat du colonel Maurepas. La cruauté de Rochambeau eu le double résultat de rallier à l'insurrection les indigènes les plus timorés et de provoquer, chez tous une farouche énergie dans la résistance.

Le 13 octobre 1802, dans une entrevue au Haut du Cap Pétion et Dessalines avait arrêté les grandes lignes de leur plan de guerre contre les Français. Ils avaient convenu que Dessalines serait le General en chef des insurgés.

Le Congrès de l'Arcahaie (Mai 1803)

L'unité de commandement assurée, il importe de pousser la guerre contre les Français. Pour y réussir, Pétion et Dessalines réunirent à l'Arcahaie les officiers de l'Ouest et des quartiers voisins (Anciens libres et Nouveaux libres). Chacun d'eux représentait les intérêts et les aspirations de sa classe. Mais l'ennemi commun en 1803, c'était la métropole et son armée expéditionnaire. Ainsi, on décida la création d'un drapeau spécial pour l'armée indigène. Dessalines pour marquer l'union des Noirs et des Mulâtres, arrache le blanc du drapeau français et une humble couturière, Catherine Flon, aura le privilège de rattacher le bleu au rouge.

Ainsi, l'unité de commandement et l'unité nationale créent les conditions de la guerre contre les Français.

La bataille de Vertières

A la fin d'octobre 1803, le bilan de la domination française est simple : rien dans le Sud, rien dans l'Ouest, et dans le Nord, le Cap seulement avec le Mole Saint-Nicolas. Impatient d'en finir, Dessalines, après avoir confié à Pétion le commandement de la 2^e division de l'Ouest, établit son quartier général aux Gonaïves.

Le 6 novembre, Dessalines quitta les Gonaïves, escorté de la cavalerie de Paul Prompt et Charlotin Marcadieu. Au Limbé, il passa en revue les vingt-sept mille hommes qui y étaient massés. Son regard magnétique, ses gestes vifs, sa parole enflammée excitèrent un enthousiasme délirant.

Dès le 10 novembre, de son quartier général sur l'habitation Lenormand de Mézy, il lança ses ordres :

- Les généraux Christophe et Roumain, contournant le Cap, attaqueront « La Vigie »

- pour obliger Rochambeau et la garnison à rester dans la ville basse ;
- Capois, le plus entreprenant des généraux indigènes, devra, méprisant l'artillerie des forts, se glisser entre eux avec ses troupes et attaquer la Barrière-Bouteille ;
 - Des batteries seront placées aux endroits favorables, et, éteignant les feux des forts, préluderont à l'assaut général ;
 - Clerveaux prendra le fort Bréda.

Le 18 novembre, à 4 heures du matin, Clerveaux ouvre le feu sur le Fort Bréda. La riposte est meurtrière du côté français.

Capois commence à peine sa manœuvre pour occuper la Vigie quand Dessalines, qui veut empêcher que tous les feux des forts ennemis ne se concentrent sur un seul pont du champ de bataille, ordonne à Clerveaux de contourner Bréda et à Capois d'occuper la Butte Charrier, voisine de Vertières, fort situé sur un point plus élevé, dominant tous les ouvrages de défense du Cap. Capois se lance à la tête de ses hommes, la 9^e demi-brigade, pour déloger les français. Malgré les charges furieuses et répétées de Capois, la bataille reste longtemps indécise.

Rochambeau lance jusqu'à sa garde d'honneur pour chasser les indigènes de Charrier ; sacrifices inutiles. Vers trois heures de l'après-midi, une pluie torrentielle suspend le combat. Rochambeau en profite pour abandonner les fortifications du Cap. Le lendemain, 19 novembre, il signe une convention qui livre le Cap à Dessalines. Le 4 décembre enfin, les français livrent aux indigènes le Mole Saint-Nicolas.

La glorieuse et sanglante guerre de l'indépendance est enfin terminée.

Exercices d'application

- 1- L'unité de commandement et l'unité nationale, une nécessité historique. Expliquez.
- 2- Montrez que, lors de la bataille de Vertières, l'armée indigène a réalisé un grand exploit.

CHAPITRE X

L'Etat d'Haïti : Sa formation

Situation générale d'Haïti après l'indépendance

Ensemble documentaire

Doc.1

Au point de vue politique, le peuple haïtien, au moment de la proclamation de l'indépendance, constituait une masse homogène plutôt qu'une nation. En haut, quelques chefs, dont l'autorité reposait uniquement sur la force brutale : c'étaient des militaires qui n'avaient reçu, à quelques rares exceptions, aucune éducation gouvernementale ou administrative. En bas, c'était la multitude des anciens esclaves, arrivés pêle-mêle à la liberté par des moyens violents. Entre les uns et les autres pas de cohésion, pas de hiérarchie véritable. Seule la haine du régime colonial- qui se confondait avec la haine du colon blanc- avait solidarisé dans un même effort héroïque tous ces nègres venus de régions diverses et parfois hostiles de l'Afrique lointaine- cette hostilité latente se traduisant dans ce dicton encore en usage dans le peuple. « Depuis lan Guinin, neges rhai neges. Depuis la Guinée, les nègres haïssent les nègres ».

Au point de vue matériel, il n'était rien resté de la brillante prospérité de Saint-Domingue. Pendant plusieurs années, l'incendie avait été le drapeau rouge qu'esclaves marrons et soldats de l'indépendance avaient arboré sur les habitations coloniales comme moyen le plus sûr d'obtenir une victoire rapide et décisive. Les colons n'avaient su créer aucune organisation économique qui put servir de modèle aux nouveaux libres : leur système reposait tout entier sur le travail servile et leur commerce dépendait exclusivement de la métropole. Ils avaient eux-mêmes, en réalisant le divorce de la propriété et du travail, perdu le sentiment de l'effort personnel que développe la concurrence. Les nègres émancipés tiraient du régime colonial cet enseignement détestable : « Le maître est celui qui ne travaille pas ; être libre, c'est ne pas travailler ».

Au point de vue moral et intellectuel, la situation était pire. Les colons, s'adonnant à l'amour des jouissances faciles et frivoles, avaient vécu sans prévoyance, sans souci de l'épargne, sans réelles vertus de famille, sans respect de la religion, sans un idéal de vie intellectuelle et morale, sans la moindre préoccupation de justice et d'humanité. Ils avaient donné à leurs esclaves le spectacle d'une société brillante à la surface, où la virile « volonté d'être » était sacrifiée au décevant plaisir de « paraître ». Ils n'avaient créé d'écoles à Saint-Domingue, même pour leurs enfants.

peuple haïtien, Dantès Bellegarde, p. 94.

Histoire du

Doc.2

Il faut bien remarquer que la trahison des généraux noirs apparaît en fait comme l'ultime manœuvre, politique, accomplie difficilement en plus de huit mois d'obscures tractations, de ralliements équivoques, de terribles règlements de compte. Le congrès de l'Arcahaie, du 14 mai 1803, ayant ainsi réalisé l'unité nationale, sonne effectivement le glas de la domination française. Mais lorsque survient l'Indépendance, les problèmes fondamentaux restent à peu près inchangés. Le départ des colons va même les compliquer sérieusement. Une économie désorganisée, une nation cernée par la suspicion internationale et les convoitises étrangères, deux aristocraties rivales aux prises avec un mouvement tenace de libération agraire, tel est, en partie, le lot de la République d'Haïti au début de 1804. Son avenir immédiat est chargé de menace.

Le paysan haïtien, Paul Moral, p 27.

Doc.3

Tout d'abord, la carence de cadres est tragique. La plupart des héros de l'indépendance n'avaient pas la formation nécessaire pour donner une orientation valable à la nouvelle nation. Même les plus évolués d'entre eux (les anciens libres) étaient pour la plupart des autodidactes n'ayant appris que les premières notions. Les grands administrateurs de Dessalines à Boyer, étaient tous d'anciens commis de magasins ou d'anciens employés de bureau. Le peu de cadres existant était animé de l'esprit de lucre, sauf de rares exceptions.

La présence des anciens et des nouveaux libres qu'avaient rapprochés la lutte commune, de grands intérêts les divisaient. En partant, le colon avait laissé la terre sans maître. La question est de savoir à qui elle appartiendrait. Or les ambitions de l'ancienne classe des libres étaient immenses. Elle aspirait au pouvoir et se croyait un droit naturel à l'obtenir. Le libéralisme politique avait alors cours dans le monde ; le pouvoir devait appartenir aux détenteurs de la richesse. D'où le conflit qui les oppose aux représentants de la masse, surtout avec Dessalines. La lutte pour la possession de la terre sera le pivot de l'histoire durant les premières années et expliquera l'âpreté des affrontements entre les deux élites.

Les masses, elles, sorties de l'esclavage, considéraient que l'essentiel de leur acquis était la liberté. Elles ne pouvaient accepter le retour au système de l'atelier, fondement de la manufacture du sucre. Aussi, opposèrent-elles leur force d'inertie à toute tentative de restauration des grandes plantations. Elles se trouvèrent ainsi en opposition avec les deux élites qui n'imaginaient pas une autre solution économique que la tradition Domingoise de la production des denrées d'exportation, le sucre surtout. Les masses voulaient d'abord assurer leur survie en produisant des vivres sur leurs lopins. Cette opposition entre les masses et les deux élites va déboucher sur la marginalisation du paysan dans le système dit du « parasitisme urbain »

Histoire d'Haïti 1804-1915, Antoine Adrien, p2-3.

Question-synthèse

- A l'aide des documents, présentez la situation générale du pays au lendemain de l'indépendance.

Situation générale d'Haïti après l'indépendance

✚ Situation économique d'Haïti au lendemain de l'indépendance

Après l'indépendance, Haïti était en proie à la faillite économique la plus totale. La production de notre principale denrée d'exportation était en chute, les ressources financières indispensables au démarrage du pays manquaient. De plus, l'isolement d'Haïti sur la scène internationale devait contribuer à l'aggravation de la situation. Les principales denrées d'exportation ont subi une baisse spectaculaire. De 18.500.000 livres en 1801, la production du sucre est passée en 1809 à 2.300.000. La production de coton est passée de 2.500.000 livres à 183.000 en 1809.

Cet affaiblissement de l'économie est dû aux conséquences des guerres de libération nationale. Pour arriver au renversement du régime colonial, tous les moyens ont été utilisés par l'armée indigène : incendies, pillage etc. C'est un pays nu qui accède à l'indépendance en 1804.

Pour décrire la situation du pays en 1804, le professeur Jacques Barros, dans son ouvrage « De 1804 à nos jours », s'est exprimé en ces termes : « Le pays est en ruine. Pas une ville qui n'ait été incendiée, certaines, plusieurs fois. Le matériel des habitations a été détruit. Les canaux d'irrigation sont délaissés. Beaucoup d'animaux ont disparu. La production, un moment redressée par Toussaint, n'a cessé de décroître...La grande production de sucre s'effondre. Le café subsiste en culture familiale ».

✚ Situation sociale d'Haïti au lendemain de l'indépendance

L'unité entre les anciens et nouveaux libres dans la conjoncture historique 1802-1803 fut déterminante dans le triomphe de la révolution haïtienne. Ce fut une alliance de circonstance à cause de l'existence des divergences idéologiques entre les principaux groupements sociaux d'une part, les principaux groupements de l'Etat, d'autre part.

Pour l'oligarchie des anciens libres et l'oligarchie des nouveaux libres, il faut maintenir la grande propriété privée. Ces deux aristocraties se prononcent pour une société dans laquelle elles sont les seules privilégiés. L'Etat, par conséquent, doit être au service de leurs intérêts. Toutefois l'oligarchie des anciens libres (mulâtres) et l'oligarchie nouveaux libres (noire) sont en conflit pour le pouvoir politique. Pour la masse des nouveaux libres, il faut instituer le régime de la petite propriété, la terre étant le symbole de la liberté et de l'indépendance.

✚ Les problèmes d'Haïti sur le plan externe

En effet, les grandes puissances se montrent hostiles. Elles se refusent à reconnaître l'indépendance du pays, le considérant de préférence comme une « colonie en état de rébellion contre sa métropole ». Leur attitude s'explique par le contexte international du début XIXe siècle dominé par le colonialisme et l'esclavage. Haïti est écartée du congrès qui réunit à Panama les Etats indépendants de l'Amérique Latine en 1826.

Exercices d'application

- 1- Au lendemain de 1804, comment se présentait la situation d'Haïti sur le plan économique?
- 2- Qu'en est-il de la situation sociale d'Haïti au lendemain de 1804 ?
- 3- Décrivez la réalité politique d'Haïti au lendemain de l'indépendance.
- 4- Pourquoi les grandes puissances ne voulaient pas reconnaître Haïti comme un Etat indépendant ?
- 5- Expliquez ce jugement : « 1804 a détruit le système de Saint-Domingue, mais elle n'a pas donné naissance à Haïti ».

CHAPITRE XI

La question de couleur en Haïti (1804-1843)

Doc. 1 Les indigènes sont d'abord les Africains importés comme esclaves à Saint-Domingue et ensuite leurs descendants dans la colonie. Par la traite et le système de plantations, les esclaves et les affranchis sont, tous, soumis au marché international. Le travail sur la plantation, le marché intérieur et extérieur, l'usage de l'argent sont des facteurs de première importance qui renvoient aux distinctions en classes sociales. L'affranchi ou même l'esclave qui possède de l'argent peut se procurer des conditions matérielles supérieures à celles du petit-blanc désœuvré. Ils sont ainsi rattachés à une expérience très large qui contribue à façonner leur vision du monde. La couleur tient dans l'ensemble de la société et parmi les affranchis, nouveaux leaders, une importance croissante qui découle de problèmes de population et de la puissance de l'idéologie coloniale.

Aux origines du drame d'Haïti, Vertus Saint-Louis.p42.

Doc.2

L'origine servile et militaire de la fortune des libres de couleur, leur tendance à rechercher des relations avec les teintes dites supérieures, l'attachement de la plupart d'entre-deux à la terre comme valeur conservatrice, le souhait des quarterons d'être assimilés aux blancs favorisent l'essor d'une culture coloniale marquée de l'idéologie de race, systématiquement entretenue par la politique coloniale. Les distinctions créole/bossale puis de couleur, continuent, après l'abolition de l'esclavage, de diviser profondément la population d'origine africaine tiraillée par l'attraction que peut exercer sur elle l'influence de la fraction blanche elle-même déchirée, comme les autres secteurs, sur la base de question de sexe, de classe et autres. Les frustrations, parfois masquées en temps de paix, des uns et des autres se manifestent en force au cours de la révolution lorsque des Africains ou leurs descendants de couleur pourront disposer de troupes non pas toujours pour promouvoir l'aspiration à la liberté mais assez souvent pour satisfaire des ambitions de chefs de clans, issus des rangs des anciens affranchis propriétaires et des esclaves privilégiés.

Aux origines du drame d'Haïti, Vertus Saint-Louis.p44

Doc.3

Implanté dans le pays à l'époque coloniale par la minorité des maîtres blancs pour légitimer et perpétuer la domination et l'exploitation de l'esclave noir, le préjugé de couleur constitue la plus visible sans doute et l'une des plus nuisibles séquelles du système colonial négrier.

Avant et après l'indépendance, des possédants mulâtres ou assimilés à ce groupe l'ont repris à leur compte en l'adaptant à leur situation. Ils l'ont sans cesse développé pour tenter de justifier leur prétention de succéder au colonisateur blanc comme classe dominante.

En riposte, des possédants et candidats-possédants noirs inversèrent ce préjugé. Irrités par la tendance des possédants mulatristes à s'attribuer le monopole de la compétence et surtout à frustrer du droit qu'ils estiment avoir acquis depuis la révolution de Saint-Domingue de participer en bonne place à la direction de l'Etat, et de la société et de l'économie, ces noirs ont tenu à justifier leur position de groupe dirigeant et à affirmer leur détermination et leur capacité d'assumer cette position. Ils se sont alors proclamés les porte-parole naturels des masses populaires, sur la seule base, invoqué à point nommé, de leur aspect épidermique commun avec les masses.

Les racines du sous-développement en Haïti, Benoit Joachim, p118-119.

Doc.4

Dans les années 1803-1805, c'est-à-dire à l'heure de la lutte pour la conquête et la consolidation de l'indépendance nationale, le préjugé de couleur, ce sous-produit du racisme blanc légué par le système colonial négrier, a été officiellement rejeté par les fondateurs de l'Etat haïtien. Souvenons-nous du congrès de l'Unité, à l'Arcahaie, en mai 1803. Et de la première constitution d'Haïti, la constitution dessalinienne de 1805. Dans son article 14, en effet, la constitution de l'Empire prévoit que « les Haïtiens seront désormais connus que sous la domination générique de Noirs ». Pour mieux comprendre cette disposition, il ne faut pas oublier qu'à l'époque les termes de nègre et de mulâtre gardaient encore le sens péjoratif qu'ils avaient eu dans la société coloniale, d'une part ; d'autre part, les gens de couleur et les noirs, unis dans la lutte contre le colonisateur blanc qui les mettait dans le même sac, sont les uns et les autres de sang africain.

Officiellement réprouvé donc par la nation naissante, le préjugé de couleur né à l'époque coloniale n'avait cependant pas complètement disparu : on connaît la force de résistance des structures mentales. Ce préjugé ressurgit au moins des 1805, mais dans certaines parties du Sud et de l'Ouest, et non comme un phénomène d'envergure nationale s'étendait à l'ensemble du pays. Il ressurgit sur une initiative mulâtre, mais il devient vite une arme idéologique dans la lutte au sommet que se livrent les couches dirigeantes et possédantes rivales.

Les racines du sous-développement, Benoit Joachim, p120-121.

Questions.

- 1- Indiquez l'origine de la question de couleur en Haïti. (doc.1 à 4)
- 2- La ségrégation est-elle toujours raciale ? Expliquez votre réponse. (doc.1)
- 3- Montrez que même après l'abolition de l'esclavage, le préjugé de couleur continue à marquer la société de Saint-Domingue. (doc.2)
- 4- Montrez que le préjugé de couleur est une arme idéologique utilisée tour à tour par les possédants mulâtristes et les candidats possédants noirs après l'indépendance. (doc.3 et 4)

Synthèse.

A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez un texte pour montrer que la question de couleur, si elle ne détermine pas la situation économique et sociale, mais a toujours joué un rôle important dans les relations sociales en Haïti.

La question de couleur**Origine de la question de couleur**

Au début de la colonisation la question de couleur ne se pose pas. Par la suite, la main d'œuvre noire augmentant de jour en jour et l'élément affranchi gagnant en importance tant sur le plan économique que démographique, la couleur de la peau devient le grand critère social de différenciation.

Dans la société Domingoïse comme dans les autres îles, le « préjugé de couleur » est une expression du racisme. C'est une forme spécifique de la conscience de classe dans la société coloniale esclavagiste, un revêtement idéologique des oppositions de classe en cette société. Le « préjugé » institue une ligne de démarcation entre les classes et groupes sociaux de la colonie, en fonction de la nuance épidermique de leurs membres. Et cela, sur la base d'une valorisation du teint le plus clair. Ainsi :

- † **Le Blanc** se donne et est tenu pour le type humain « supérieur »
- † **Le Mulâtre**, cautionne la « supériorité » du blanc ; mais il est méprisé et refoulé par celui-ci, en raison des origines partiellement noires.
- † Enfin, **le Noir**, dans cette singulière hiérarchie des valeurs, est l'universel méprisé.

La question de couleur servait donc à justifier l'ordre colonial esclavagiste.

Manifestations de la question de couleur

Au lendemain de l'indépendance, les mulâtres à cause de leur teinte claire réclament la succession de leurs pères colons. Ils se croient être les héritiers des biens vacants. Mais Dessalines pour freiner cette ambition, déclare à l'article 14 de la constitution de 1804 : « Les haïtiens ne seront désormais connus que sous la dénomination générique de noirs ».

L'oligarchie des Anciens Libres (mulâtres), membres de la classe sociale de Pétion, était les principaux bénéficiaires de sa politique agraire. Les plus belles habitations coloniales se retrouvaient entre les mains des Anciens Libres. La mise en vente des biens de l'État tout comme l'affermage des biens domaniaux ne profitait qu'aux membres de la classe de Pétion, les privilégiés qui possédaient les moyens financiers pour affermer ou pour se porter acquéreurs. Ce qui renforçait la domination de sa classe sur la masse des Nouveaux libres.

Sous Boyer comme sous son prédécesseur, la minorité mulâtre détient le monopole du pouvoir. Les catégories noires, pourtant majoritaires sont défavorisées. Le rapport de l'envoyé français Pichon sur le gouvernement de Boyer se résume dans ces mots : « Les mœurs parlent plus hauts que les lois ». A propos, Leslie Manigat écrit : « Le régime de Boyer avait fini par être l'affaire d'un groupe restreint lié par un réseau d'alliance ou de consanguinité fortifié par des parrainages d'enfants et des noces, des témoignages à des naissances, des baptêmes etc. ». C'est pourquoi les opposants appelèrent le gouvernement « gouvernement de famille » et que certains historiens disent : Ce à quoi tendait toute la politique sociale de Boyer c'était d'ériger l'ancien groupement de couleur en élite dirigeante et privilégiée.

Impacts de la question de couleur

Le préjugé de couleur, malgré les mesures constitutionnelles (1805), est appliqué dans certaines parties du Sud et de l'Ouest du pays. Il se généralisera dans tout le pays en devenant une arme idéologique. Il sera utilisé tour à tour par les leaders noiristes et mulâtristes dans les luttes politiques (parti libéral, parti national...)

Au bout du compte, la juste mesure de la question de couleur est donnée par le jeune Antoine Pierre Paul, l'un des principaux conseillers du président Antoine Simon, lorsqu'il écrit : « Le noir au pouvoir laisse croupir dans la misère et la gêne le noir indépendant ayant le respect de soi et très jaloux de sa dignité. Il prend ombrage contre le noir intelligent auquel il préfère le mulâtre ignorant mais sachant bien aduler. Le mulâtre au pouvoir n'appelle, pour le servir, que le mulâtre médiocre et de mauvaise foi qui, pour mieux le perdre, tripote la question et n'envisagent que leurs intérêts personnels. Quand il s'agit de satisfaire ces intérêts on les voit résignés et confiants, s'enlacer dans des accolades fraternelles, prêts à prolonger le pays dans les horreurs de la guerre civile et à voler à l'assaut de la caisse publique ».

CHAPITRE XII

La politique agraire en Haïti de 1804-1843

Exercice d'application

- Rédigez un texte sur la question de couleur en Haïti en faisant ressortir son origine, ses manifestations et ses impacts.

Ensemble documentaire

Doc.1

On a dit que la volonté du gouvernement de Dessalines aurait été d'intégrer toutes les terres des anciens colons dans le domaine National afin d'effectuer de nouvelles et massives concessions au profit du plus grand nombre de citoyens. C'est une vue passablement idéalisée. La révision générale du statut foncier ordonnée par l'Empereur parait masquer l'intention délibérée d'annuler les avantages très récemment acquis par les hommes de couleur. Dessalines pratique une politique de caste, dans la lignée de celle de Toussaint. Il vise à la dépossession de ses rivaux sudistes. L'arrêté du 7 février 1804, sur l'annulation des « ventes ou donations, soit de meubles, soit d'immeubles, faites par des personnes émigrées en faveur de celles restées dans le pays...depuis la prise d'arme de l'armée indigène », le décret du 24 juillet 1805 sur la vérification générale des titres de propriété, et surtout le décret du 1^{er} septembre 1806 sur le contrôle de la validité des actes de cession de propriété, sont d'une évidente agressivité. Du reste, lorsque Dessalines ordonne d'examiner les titres de propriété et de rejeter ceux qui s'avèrent illégitimes, l'opposition se soulève dans le Sud. « C'est parce que cette mesure fut prise, parce que Inginac, envoyé aux Cayes commença d'exécuter les ordres qu'il avait reçus de l'Empereur, qu'une insurrection éclata dans le Sud, qu'elle se propagea dans l'Ouest et que Dessalines fut massacré...Les faux propriétaires fomentèrent une révolte à laquelle on prit la précaution de donner une couleur politique pour en masquer la véritable cause.

Le paysan haïtien, Paul Moral, p28-29.

Doc.2.

Or, la principale pierre d'achoppement de l'expérience Dessalinienne avait été la question agraire, à la fois occasion et cause, non unique mais fondamentale, du drame du Pont-Rouge. Les auteurs mêmes du coup l'ont reconnu. Leur aveu se trouve consigné dans l'acte publié par eux sous le titre de « Résistance à l'Oppression ».

Dressant la liste des griefs contre Dessalines, le manifeste des conjurés souligne que « le chef du gouvernement fit dépouiller injustement de leurs biens des milliers de familles qui sont en ce moment réduites à la plus affreuse misère sus le prétexte apparent qu'elles ne pouvaient justifier leurs titres de propriété ». Puis, légitimant les prétentions des secteurs « lésés », il poursuit : « Nest-il pas constant qu'après avoir joui depuis dix, vingt et trente ans d'un bien, on devait en être supposé le véritable propriétaire ? » et enfin, étalant les promesses du programme insurrectionnel, ils font figurer en bonne place les assurances données aux possédants : « Propriétaires, vous serez maintenus dans la possession de vos biens. Aussi assista-t-on à la chute de l'empire, a un véritable « rush » sur les propriétés. Plus d'obstacle aux prises de possession, même sans titre aucun. Les initiatives individuelles se multiplièrent, qui firent de simple occupants de fait des propriétaires résolus : « le propriétaire dépossédé injustement rentra en possession de son bien, sans autre autorité que sa volonté personnelle », note Beaubrun Ardouin. Même les individus qui avaient réclamés des biens sans titres valables...prétendaient à occuper ces biens ». Les soldats et les cultivateurs allaient-ils laisser ainsi tout se consommer sans leur participation et à leur détriment ? L'autorité politique allait-elle sanctionner cette réalité comme un fait accompli ? Les propriétés urbaines également étaient convoitées. Déjà les demandes de concessions commençaient à affluer. En juillet 1808 deux citoyens des Cayes : Quetin et Braquehais sollicitaient deux emplacements appartenant à l'état dans ladite ville, mais le sénat classait purement et simplement leurs pétitions, dans la séance du 26 en excipant du fait qu'il n'y avait point de lois permettant de disposer des bien domaniaux.

Eventail d'histoire vivante d'Haïti, Leslie F. Manigat, p316.

Doc.3

Les trente années qui suivent « l'alerte Dessalines » vont être décisives pour la constitution de la nouvelle structure agraire d'Haïti. Sur ce plan, l'évolution présente des caractères à peu près identiques dans l'ensemble du pays, tandis que le Nord et le Sud se séparent politiquement. La chute de l'empereur remet face à face les deux aristocraties rivales et provoque, de 1807 à 1820, la division d'Haïti en deux États ennemis. Dans le Nord, Christophe, Président puis Roi sous le nom d'Henry 1^{er}, continue la tradition Louvertureurienne et organise, avec l'appui d'une puissante armée et de fortes connivences anglaises, un régime féodal dont les réalisations monstrueuses évoquent, aujourd'hui encore, les monarchies antiques. La masse rurale qui a édifié la Citadelle Laferrière et le Palais de Sans souci est quasiment asservie. Les principales habitations coloniales ont été reconstituées sous la direction de quelques grands feudataires, dignitaires du royaume. La loi sur la culture (133 articles) du Code Henry, règlemente minutieusement les rapports entre les domaniers, les fermiers et les cultivateurs ; elle reprend jusqu'à la lettre la formule portionnaire de 1793. Le caporalisme sévit dans les campagnes sous la surveillance de la cavalerie du « Royal Dahomey », formée de noirs nouvellement introduits d'Afrique. La cloche, comme autrefois, rythme les travaux des ateliers. La corvée des grands chemins réquisitionne la main-d'œuvre. Les châtiments corporels et même la peine de mort punissent les réfractaires et les marrons.

Le paysan haïtien, Paul Moral, p30-31.

Doc.4

Mais, en même temps le gouvernement de Pétion entendait assurément préserver les droits de la grande exploitation. Les officiers supérieurs et les hauts fonctionnaires reçoivent chacun une habitation sucrière ou caféière, à titre de « don national » : la formule fleurira plus tard. Le général Borgella entre ainsi en possession, en 1812, de l'habitation Custine (2000 carreaux), dans la plaine de Cavaillon ; il y accueille princièrement Bolivar en 1816, le président Pétion détient, quant à lui, trois grandes habitations sucrières aux environs de Port-au-Prince (volant-le-thor, Rocheblanche, et Momance). Ses instructions aux commandants d'arrondissement insistent sur la préservation des grands domaines faisant encore partie des terres de l'Etat. Et surtout, pour maintenir la production des denrées exportables, il fallait conserver, autant que possible, les dispositions du système portionnaire. La loi du 20 avril 1807, « concernant la police des habitations, les obligations réciproques des propriétaires, des fermiers et des cultivateurs », ne diffère pas beaucoup des règlements de Toussaint et des dispositions du Code Henry (maintien du quart de répartition, institution de la carte de journée, de semaine et de mois, « pour justifier l'exactitude des cultivateurs au travail », obligation d'un permis pour se rendre au marché, d'un passeport pour s'absenter au-delà des limites de la paroisse, répression du vagabondage et de la sédition). Ainsi, dans la politique agraire de Pétion, qui ne manque pas d'habileté, les concessions libérales représentent une sorte de transaction entre la nécessité pour l'aristocratie de conserver les avantages et la pression constante de la petite paysannerie indépendante.

Le paysan haïtien, Paul Moral, p32.

Doc.5

Le caporalisme agraire est également une solution ancienne. Après 1820, on assiste à un renforcement de la politique de coercition. Les instructions présidentielles d'avril 1820, au sujet du travail des ateliers, sont empreintes d'une grande rigueur. La poursuite du vagabondage par les autorités militaires, les inspecteurs de culture, les officiers de police et les « champêtres » paraît s'activer : « J'ai fait diriger dans les différentes sections des patrouilles composées de gendarmes et de troupes de ligne, bien commandées, dont l'objet était de rendre à la culture les planteurs qui en avaient abandonné les travaux, soit pour vagabonder sur les chemins publics ou pour acheter du commerce étranger comme la farine et la convertir en qui devenait l'unique ressource des habitants de la campagne...

Enfin le fameux code rural de 1826, qu'on a chargé de tous les maux comme s'il n'avait pas eu d'antécédents, rétablit officiellement le quasi-servage de 1801. Les puissants du jour organisent militairement la mise en valeur de leur domaine. Le président Boyer possède au moins quatre habitations sucrières dans les plaines de l'Arcahaie et de Montrouis (Manegue, Garescher, Torcelle, Deluge), la sucrerie Drouillard dans le Cul-de-sac, la caféterie Maturé dans les hauteurs de la Coupe (aujourd'hui Petionville) et, dans le Nord, l'habitation Dupla, ancienne propriété de Christophe.

Le paysan haïtien, Paul Moral, p39-40.

Questions.

- 1- Pourquoi Dessalines a-t-il intégré toutes les terres des anciens colons dans le domaine de l'Etat ? (doc.1)
- 2- Sans être unique la question agraire est à la fois la cause fondamentale et occasionnelle du drame de Pont-Rouge. Qu'en pensez-vous ?
- 3- Relevez dans le document 3 les grandes lignes de la politique agraire de Christophe.
- 4- Comment expliquez les concessions libérales de terres faites par Pétion ?
- 5- Le code rural de 1826 était-il en faveur des cultivateurs ?

Synthèse : A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez un texte en faisant ressortir les grandes lignes de la politique agraire des gouvernements allant de 1804 à 1843.

La politique agraire en Haïti (1804-1843)

Définition des concepts : Question agraire, politique agraire, réforme agraire

Question agraire

C'est l'ensemble des problèmes relatifs à la terre en ce qui a trait, à son mode d'exploitation. D'importance capitale dans les fonctions sociales d'Amérique latine, cette question a particulièrement marquée le 19^{ème} siècle haïtien.

Compétence terminale

Analyser la politique agraire en Haïti de 1804 à 1843.

Politique agraire

Le pouvoir peut être amené à chercher, aux problèmes agraires, une réponse. Il définit dans un tel cas de figure, un cadre ou une ligne d'action en conformité à sa politique économique. Ce qui lui permet de mettre en place les dispositifs adéquats et d'arrêter des mesures qu'il croit nécessaire en vue de résoudre les problèmes agraires.



Réforme agraire

C'est l'ensemble des opérations visant à transformer la structure foncière d'un Etat ou d'une région, par la modification des rapports sociaux en vue d'assurer l'amélioration des techniques culturales et l'accroissement de la production agricole. La question agraire reste la question la plus épineuse de l'histoire nationale. Elle constitue pour l'essentiel des conflits qui ont bouleversé le pays depuis l'époque colonial jusqu'à jours.

 Politique agraire de Jean-Jacques Dessalines

- **Les lois agraires prises par Dessalines**

Pour comprendre l'orientation de la politique agraire de Dessalines, il importe d'analyser les différentes lois agraires prises à ce sujet.

- 1- En novembre 1804, une loi déclare nuls tous les contrats de vente passés entre Haïtien et Français à partir de 1802. Cette loi vise à enlever toute possibilité de transactions par certains colons qui, avant de partir, pourraient transmettre leur propriété à certains amis indigènes par donations, testaments ou par des actes de vente simulés.
- 2- Au cours de l'année 1804, une loi nationalise les biens vacants laissés par les colons ; une autre crée l'administration du domaine dont l'administration sera confiée à Balthazar Inginac.
- 3- La constitution de mai 1805 déclare que « toute propriété qui aura appartenu à un blanc est incontestablement et de droit confisquée au profit de l'Etat Haïtien ».
- 4- Finalement l'empereur fait promulguer le 24 juillet 1805 une loi qui décide de la « vérification des titres de propriété ».

Dessalines ne fait que reprendre les anciens règlements de culture de Toussaint. Ce modèle agraire est axé sur trois éléments essentiels :

- **La grande propriété étatique**

Dessalines fait rentrer toutes les terres vacantes dans le domaine de l'Etat. La constitution Impériale de 1805 précise que « toute propriété qui aura ci devant appartenu à un blanc est incontestablement et de droit confisquée au profit de l'Etat ». La vérification des titres de propriété, particulièrement, avait lésé les intérêts de la classe des propriétaires. Tous ceux qui occupaient injustement les terres sont dépossédés au profit de l'Etat. Dans l'esprit de Dessalines l'Etat doit être propriétaire de la production afin de tirer les ressources financières nécessaires à la défense de l'indépendance.

- **Le système portionnaire**

L'Empereur se réservait le droit d'attribuer les grandes habitations aux généraux, aux colonels et aux fonctionnaires civils les plus importants. La durée du bail était de cinq ans. Le prix du fermage était payé en natures ou en espèces sonnantes.

Dans ce système d'affermage, les propriétaires et les fermiers devaient fournir à l'Etat le quart de subvention, impôt territorial qui consistait en autant de fois deux cent cinquante livres de café qu'il y

avait de cultivateurs valides sur l'habitation.

Le deuxième quart des produits du sol était attribué aux cultivateurs, comme salaire.

Le troisième quart revenait au propriétaire et le quatrième quart à l'exploiteur ou au gérant.

- **Le caporalisme agraire.**

Le décret du 9 avril 1805 vient rétablir le mode d'exploitation de Louverture. Le régime des ateliers, le travail en équipe sous la supervision d'un conducteur de travaux. Le cultivateur est assimilé à un militaire et placé sous la surveillance des inspecteurs de cultures. Le bâton, les verges, la prison sont remis en vigueur afin de vaincre le raidissement de la main-d'œuvre. Aux citadins il est interdit d'héberger les cultivateurs des deux sexes comme domestiques. Le servage est à l'honneur mais le régime mis en place n'est pas vraiment féodale puisque ceux qui détiennent les terres vacantes n'ont pas vu leurs droits de propriétaires légalisés.

Politique agraire d'Henri Christophe

A l'instar de Dessalines, Christophe reprit à son compte les règlements de Toussaint Louverture en favorisant la reconstitution de la très grande propriété dans le nord. L'affermage des grands domaines aux seigneurs féodaux qui doivent les exploiter, sous peine de sanctions sévères selon les prescriptions de code Henri. L'instauration de la Royal Dahomey, qui assure l'encadrement militaire des plantations, chargée de réprimer les masses paysannes. Ce fut la militarisation de la production.

La politique agraire de Christophe est en conformité avec sa vision et son objectif. Il nourrissait un rêve grandiose, bâtir dans le Nord une civilisation qui n'aura rien à envier aux autres civilisations du monde. Il crée une noblesse à qui il concède de grands domaines qui doivent l'aider à atteindre le progrès.

Politique agraire d'Alexandre Pétion

Concurrençant son rival du Nord, le président fait coexister la grande et la petite propriété dans la république de l'ouest en procédant à la distribution des lopins de terre à certains cultivateurs. On y trouve un libéralisme excessif. Les terres restent en friche : pas de mesures visant au relèvement de la production agricole.

Les grandes lignes de la politique agraire de Pétion**1- L'affermage des biens domaniaux**

La loi du 9 février 1807, en son article 7 stipulait : « les propriétés illégalement tenues, seront réunies aux domaines et affermées au profit de la République ». Celle du 11 janvier 1808 régit les maisons appartenant à l'Etat. Leur affermage profite à un secteur social : les privilégiés, ceux qui avaient les moyens financiers pour devenir fermiers de l'Etat (chef militaires, hauts fonctionnaires, anciens libres).

2- Les dons domaniaux

Les dons domaniaux comprennent les grandes concessions de terres aux anciens dignitaires de l'armée qui, en décembre 1807, distribue une habitation coloniale à chacun des généraux vétérans de l'armée indigène à un titre de reconnaissance nationale. La loi du 5 novembre 1812 accorde au président Pétion à titre de don national, deux sucreries à Léogâne et à la Plaine du Cul -de -sac. Celle du 22 octobre 1811 avait déjà fait don d'une sucrerie aux chefs d'administration et aux généraux, d'une caféière aux chefs des hôpitaux.

Les petites concessions de terre sont l'œuvre de Pétion qui veut conquérir la sympathie de la masse. L'arrêté du 30 décembre 1809 accorde aux militaires retraités, du grade de soldat à celui de colonel des plotons de 5, 10, 15, 25 carreaux, selon leur rang.

3- La vente des biens domaniaux

Le 15 février 18012, il propose au Senat la vente aux particuliers des biens du domaine de l'Etat en vue de renflouer la caisse de l'Etat. Les emplacements vides sont mis en vente par une loi du 22 mars 1812. 18 sucreries des environs de Port-au-Prince sont mises en vente dans la plaine du Cul-de-sac et à Léogâne. La loi du 10 mars 1814 ordonne la mise en vente de 30 habitations coloniales.

La politique agraire de Pétion est fonction de circonstance et du temps. C'est une politique agraire partisane caractérisée par un certain parti pris. Les grands domaines ont été concédés aux membres de l'oligarchie mulâtre, sa classe sociale, renforçant la domination de l'aristocratie terrienne sur la masse des nouveaux libres. En même temps, Pétion faisait de petites concessions libérales aux masses. Il a voulu

ainsi masquer l'évidence et éviter un trop grand déséquilibre social, la guerre entre les nantis et les démunis. La terre étant un « pion dans son jeu politique », il se gardait de faire des distributions trop massives d'un coup car, il pouvait ne pas en avoir plus tard pour résoudre ses problèmes politiques.

Politique agraire de Jean-Pierre Boyer

Dans son code rural de 1826 (6 lois et 202 articles) conséquence de l'ordonnance 1825, Boyer ne fait que reprendre les lois agraires qui existaient avant lui, telles : celle de Toussaint, Dessalines et Christophe en y ajoutant plus de sévérité et de rigueur. Le caporalisme agraire est revu, corrigé et augmenté. Pour parodier Roger Petit Frère : « Derrière le code rural de Boyer, il y a tout un projet de société autour de l'armée et des classes dominantes locales régionales et nationales-alliance dans le but d'exploiter, de dominer la paysannerie et de l'assimiler à une simple force de travail utile pour la production. » En caractérisant les premiers régimes agraires haïtiens (1804-1843), on constate que les mesures arrêtées étaient orientées dans le sens des intérêts d'une minorité d'où une politique agraire oligarchique.

Exercices d'application

- 1- Quels étaient les grands axes de la politique agraire de Dessalines ?
- 2- Comment Christophe a-t-il défini sa politique agraire ?
- 3- Montrez que la politique agraire de Pétion était multiforme dans son expression et opportuniste dans sa finalité.
- 4- Comment comprenez-vous le code rural de 1826 du président Jean-Pierre Boyer ?
- 5- Montrez que la politique agraire de 1804 à 1843 était orientée dans le sens des intérêts d'une minorité.

CHAPITRE XIII

Les régimes politiques en Haïti de 1804 à 1843

Ensemble documentaire

Doc.1

La constitution de 1805, élaborée par les secrétaires de Dessalines, est promulguée en Mai. Elle exprime les vues de celui-ci sur l'organisation de l'Etat et bien sûr, quelques idées fortes de l'époque, partagées par toute la classe dirigeante. La division du territoire garde son caractère militaire. Les principaux dirigeants se partagent les six divisions prévues à l'article 15. Les généraux commandant ces divisions sont indépendants les uns aux autres. (art.17). La constitution impériale légalise l'omnipotence de Dessalines. Elle attribue la totalité des pouvoirs législatif et exécutif et lui reconnaît des privilèges, entendus d'ailleurs à sa famille et à sa descendance. (art 19 à 37). Le conseil d'Etat formé de tous les généraux n'a pas de fonction définie, sinon que d'assister l'Empereur au gré de celui-ci. Les ministres l'aident dans sa tâche.

Constitutions et luttes de pouvoirs en Haïti, Claude Moïse, p32.

Doc.2

Jusqu'à la Pétion s'était accommodé d'un pouvoir personnel allégué du contrôle des agissements du Sénat. Or, à la toute fin de son mandat, il invite les sénateurs restants à reconstituer le Grand Corps. En tout et pour tout, après dénombrement des morts, des fins de mandat et des ralliements à Rigaud, ils sont cinq à se réunir le 17 février 1811 ; environ trois semaines plus tard, le 9 mars, ils réélisent Pétion pour quatre ans. C'est avec ce Sénat-croupion, acquis à sa vision, que le chef du gouvernement de l'Ouest tente de rentrer dans la légalité constitutionnelle. Après sa réélection, il ne peut décemment pas renvoyer le Sénat qui, en même temps que ses attributions législatives, récupérera un de ses membres à l'occasion du retour du Sud à la République (1812). Ainsi, le 9 mars 1815 six sénateurs rééliront Pétion pour un troisième mandat de quatre ans. Enfin, en décembre de la même année, le Sénat se reconstituera complètement à la faveur d'élections générales convoquées en vertu de la constitution de 1806.

Constitutions et luttes de pouvoirs en Haïti, Claude Moïse, p53.

Doc.3

La constitution royale de 1811, on le comprend aisément, ne change rien au caractère autocratique de l'Etat du Nord. Elle le renforce en donnant un éclat particulier à la puissance de Christophe et à la domination de l'oligarchie nordiste. Aussi concise que celle de 1807, elle établit, à travers ses 34 articles, le décorum de la royauté, les droits et privilège des dignitaires et les principaux organismes du pouvoir. Dans un texte qui est la fois un dithyrambe à la gloire de Christophe et une justification passionnée de la création de la royauté, le conseil d'Etat présente la constitution de 1811, comme la reconnaissance des vertus du « grand homme qui nous gouverne » et la garantie du fonctionnement efficace de l'Etat.

Constitutions et luttes de pouvoirs en Haïti, Claude Moïse, p48.

Doc.4

Boyer usera et abusera de ses prérogatives en faisant languir les députés. Il continuera à repousser toute idée de réforme des institutions. Il s'attirera la riposte de l'opposition qui se fait remuante dans les classes dirigeantes, mais dont l'action principale continue à se développer au sein du Parlement. Tant que les Dumelse, St-Preux, Beaugé, Lochard, etc... et leurs alliés peuvent tonner à la chambre, la fronde anti-boyeriste continue à se nourrir des affrontements parlementaires se produisant sur des questions directement politiques aussi bien que sur des formalités. A ce jeu, Boyer aura essayé tour à tour la grève des projets de loi, les expulsions, la mise en échec de la chambre par le Senat, la démonstration militaire, à nouveau les expulsions. C'est à partir de 1837 que les conflits entre les deux branches du parlement vont apparaître, précisément au moment où, plus nombreux et plus actifs, les opposants réussissent à en imposer à la majorité de la chambre. H. Dumelse en a même été élu président, dès la première session de la cinquième législature en avril 1837, puis réélu aux sessions suivantes.

Constitutions et luttes de pouvoirs en Haïti, Claude Moïse, p75.

Questions.

- 1- Identifiez la forme et la nature du pouvoir de Dessalines. (doc.1)
- 2- Indiquez la nature du pouvoir de Pétion en utilisant comme justification des éléments du document 2.
- 3- Identifiez la forme et la nature du pouvoir de Christophe. (doc.3)
- 4- Déterminez la nature du pouvoir de Boyer en analysant les rapports de ce dernier avec les deux branches du parlement. (doc.4)

Synthèse.

- A l'aide des documents, rédigez un texte présentant les différentes formes de gouvernement et la nature du pouvoir entre 1804 et 1843.

Les régimes politiques en Haïti de 1804 à 1843

Compétence terminale

Le mot régime vient du latin « regimen » qui signifie direction, gouvernement.

Tout ce qui concerne l'exercice du pouvoir, qui a rapport au gouvernement des Etats, aux affaires publiques, constitue la politique.

Le régime politique est donc la forme de gouvernement d'un Etat, la façon donc celui-ci est dirigé et organisé.

En étudiant les régimes politiques en Haïti de 1804 à 1843 l'accent sera mis sur la forme et la nature des différents gouvernements de cette période.

Caractériser les premiers régimes politiques haïtiens (1804-1843)

✚ Régime politique de Jean Jacques Dessalines (1804-1806)

Ancien esclave Dessalines ne fait que reproduire le comportement de ses anciens maîtres. Dès le départ, les généraux réunis au Gonaïves (1^{er} janvier 1804) le proclament général en chef de l'armée Gouverneur Général à vie avec le droit de faire la paix, la guerre et de désigner son successeur (Thomas Madiou, Histoire d'Haïti, tome III - p 151), en récompense de ses exploits durant les dernières batailles.



■ Du Gouvernorat à l'Empire (Janvier 1804-Septembre 1806)

Le 2 septembre 1804, Dessalines se fit proclamer Empereur à vie sous le nom de Jacques 1^{er} par la 4^{ème} demi-brigade. Pour Claude Moïse, le titre de Gouverneur Général est incompatible à un dirigeant d'un état indépendant. Pour d'autres historiens, Dessalines s'est fait proclamer empereur pour imiter Napoléon Bonaparte.

Par la constitution de 1805, Dessalines détient la totalité des pouvoirs. Cette constitution consacre l'omnipotence de l'Empereur. Ce fut une dictature légale, institutionnelle qui entraîna son assassinat.

✚ Régime politique d'Henri Christophe (1807-1820)

La disparition de Dessalines entraîne la division du pays en deux Etats. L'Etat du Nord est gouverné par H. Christophe, nommé président inamovible dès février 1807 après l'élaboration d'une constitution qui lui confie le pouvoir exécutif avec des attributions illimitées. Après quatre (4) ans de présidence Christophe opte pour la royauté.



■ La Royauté (1811-1820)

En 1811, Christophe établit dans le nord une monarchie héréditaire. Il ne fait que répéter les actes reprochés à Dessalines en ce qui a trait à la concentration du pouvoir entre ses mains. Ce fut un pouvoir autocratique qui prendra fin avec sa mort le 8 octobre 1820.

✚ Régime politique d'Alexandre Pétion (1807-1818)

Bénéficiant du schisme du pays après le 17 octobre 1806, Pétion, face au refus de Christophe d'accepter la succession de Dessalines sous l'égide de la constitution de 1806, fut élu le 9 mars 1807, par l'Assemblée Sénatoriale, président pour quatre (4) ans. Ne voulant pas rompre avec la tradition, Pétion se fait réélire pendant trois mandats consécutifs et enfin de compte président à vie en 1816. Il instaure une apparence de démocratie tout en persécutant et en assassinant ses adversaires politiques : Yayou, Magloire- Amboise, Gérin. Pétion fut, dans la réalité, un vrai dictateur, « une main de fer dans un gant de velours ».



✚ Régime politique de Jean Pierre Boyer (1818-1843)

Héritant de la succession de Pétion, Boyer ne fait qu'appliquer la constitution autoritaire de 1816. Cette constitution fait du président le personnage central du système politique haïtien en lui accordant les principales attributions exécutives et une prééminence certaine sur le législatif. Par cette constitution le président est nommé à vie avec le droit de désigner son successeur et il nomme et révoque à toutes les fonctions politiques. L'application du Code rural de 1826 prouve le caractère autoritaire de Jean-Pierre Boyer. Tous les faits concordent pour montrer qu'il fut un autocrate.



De Dessalines à Boyer, c'est une dictature de fait lorsqu'elle n'est pas consacrée par la constitution.

Exercices d'application

- 1- Identifiez la forme et la nature des gouvernements haïtiens de 1804 à 1843.
- 2- Louis Joseph Janvier dans son ouvrage le vieux piquet déclare : « l'autoritarisme est une constante dans l'histoire de la politique intérieure de nos premiers gouvernements. Commentez.

CHAPITRE XIV

Histoire Universelle

Thème III

La renaissance et l'expansion européenne en
Amérique

Documents

La naissance de l'esprit scientifique

➔ Dans quelle mesure les hommes de la Renaissance sont-ils à l'origine de la science moderne ?

La curiosité des hommes de la Renaissance touche à tous les domaines. Ils sont convaincus que la nature obéit à un mécanisme que le savant peut mettre à jour et ils remettent en cause les connaissances du Moyen Âge. Les progrès scientifiques alors réalisés se diffusent néanmoins très lentement, suscitent des oppositions et n'effacent pas les anciens savoirs.



2 Une vision de l'univers largement répandue à la Renaissance

Cette illustration renvoie à l'œuvre de l'astronome grec Ptolémée (II^e siècle av. J.-C.) qui place la Terre au centre de l'univers. Cette théorie, enseignée dans toutes les facultés, est la seule acceptée par l'Église jusqu'en 1822. Bible de Luther, vers 1530, Société biblique, Londres.

1 La naissance d'une méthode scientifique

Mes idées sont nées de la pure et simple expérience qui est la vraie maîtresse. (...) L'expérience est la seule interprète de la nature. Il faut donc la consulter toujours et la varier de mille façons. (...)

Quelquefois je conclurai des causes aux effets et quelquefois des effets aux causes, ajoutant à mes conclusions quelques vérités qui, pour n'être pas incluses en elles, peuvent néanmoins s'en déduire. (...)

Aucune investigation humaine ne peut s'intituler véritable science, si elle ne passe par la démonstration mathématique !

Et si tu dis que les sciences qui commencent et finissent dans l'esprit sont véritables, cela ne peut être concédé : mais on le nie par beaucoup de raisons, et d'abord, parce que dans de tels discours spirituels l'expérience n'intervient pas, et sans elle il n'existe aucune certitude.

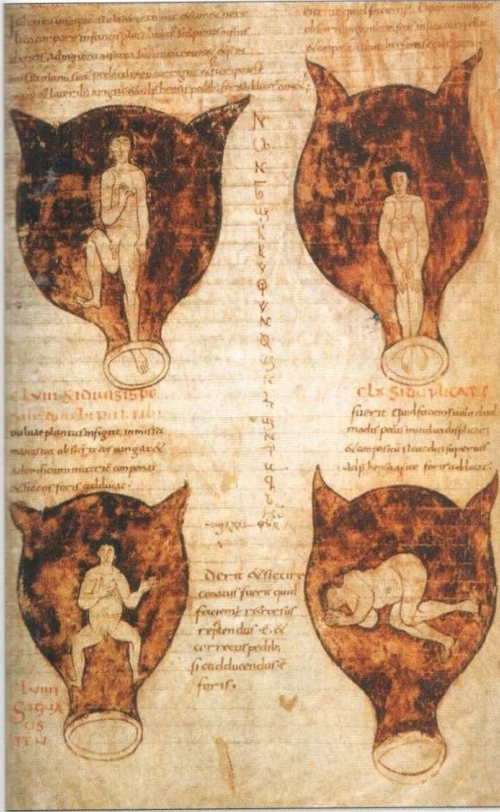
Léonard de Vinci, *Carnets*, XVI^e siècle.

3 La révolution copernicienne

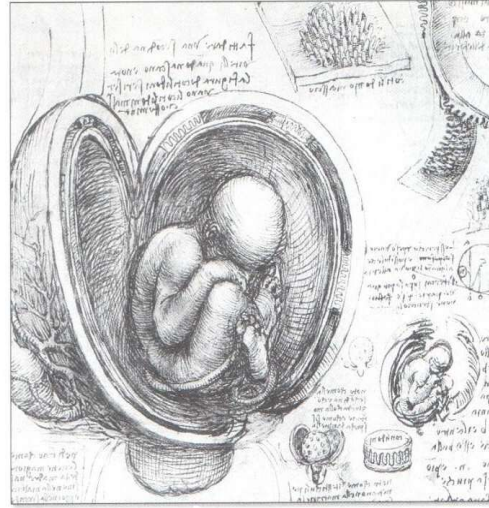
En effet, c'est le propre de l'astronome de recueillir par une observation attentive et habile l'histoire des mouvements célestes. Puis d'en [rechercher] les causes, ou bien – puisqu'en aucune façon il ne peut en assigner de vraies – d'imaginer et d'inventer des hypothèses à l'aide desquelles ces mouvements (dans l'avenir comme dans le passé) pourraient être exactement calculés conformément aux principes de la géométrie. (...) À partir de là, j'ai commencé à penser à la mobilité de la Terre. Et quoique l'idée semblait absurde, j'ai pensé, puisqu'à d'autres avant moi on a accordé la liberté d'imaginer une foule de cercles pour démontrer les phénomènes astronomiques, que je pourrais aussi me permettre d'examiner si, en supposant la terre mobile, on ne parviendrait pas à trouver sur la révolution des corps célestes des démonstrations plus solides que les leurs. (...) Après de longues recherches, je me suis enfin convaincu :

- que le Soleil est une étoile fixe, entourée de planètes qui tournent autour d'elle et dont elle est le centre et le flambeau ;
- que la Terre est une planète principale assujettie à un triple mouvement ;
- que tous les phénomènes des mouvements diurnes et annuels, les retours périodiques des saisons, toutes les vicissitudes de la lumière et de la température de l'atmosphère qui l'accompagnent, sont les résultats de la rotation de la Terre autour de son axe et de son mouvement périodique autour du Soleil ;
- que le cours apparent des étoiles n'est qu'une illusion d'optique produite par le mouvement réel de la Terre et par les oscillations de son axe.

Nicolas Copernic, *De la révolution des orbés célestes*, 1543.



4 Dessin d'un fœtus au IX^e siècle
Manuscrit de Mustio, IX^e siècle, Bibliothèque royale, Bruxelles.



5 Dessin d'un fœtus au XVI^e siècle
Dessin de Léonard de Vinci, e. trait d'un cahier d'anatomie, vers 1510, collection royales, Windsor.

Questions.

Analyse de documents

- 1- Quelle est la méthode scientifique préconisée par Léonard de Vinci ? (doc.1)
- 2- Décrivez l'illustration et expliquez quelle est la vision de l'univers, largement admise au XVI^e siècle. (doc.2)
- 3- En quoi consiste la révolution Copernicienne ? (doc.3)
- 4- Pourquoi le dessin de Léonard de Vinci est-il étonnant pour l'époque ? (doc.5)
- 5- Pourquoi la connaissance du corps humain progresse-t-elle à la Renaissance ? (doc .5 et 6)

Synthèse.

A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « Dans quelle mesure les hommes de la



6 Un cours de médecine au XVI^e siècle : l'anatomiste anglais John Banister donnant un cours à Londres en 1581. Longtemps interdite, la pratique de la dissection est autorisée par l'Église en 1482. Wellcome Historical Medical Museum & Library, Londres.

L'Europe et la renaissance

A- La renaissance

La renaissance est le nom donné à une période de transformations et de renouvellements socio- culturels de l'Europe Occidentale, qui s'étend de la fin du XIV^{ème} siècle au début du XVII^{ème} siècle.

Des changements importants se font dans les techniques les arts et les lettres en occident à partie du XV^{ème} siècle en Italie d'abord, puis en France et dans le reste de l'occident. Les savants face à tous ces changements si importants, nomment cette époque Renaissance. Ce terme signifie nouvelle naissance et est choisi pour exprimer le divorce d'avec les valeurs du moyen âge.



Propagation de la renaissance

La propagation de la renaissance fut favorisée par plusieurs événements :

- ✦ Les guerres d'Italie : elles mettent les français en contact avec un pays où la renaissance a déjà déployé ses efforts.
- ✦ Le roi François premier, au retour de son voyage d'Italie, invita en France : Le peintre Léonard de Vinci, l'orfèvre Benvenuto Cellini, etc.
- ✦ L'invention de l'imprimerie : L'imprimerie permet de reproduire à un grand nombre d'exemplaires les œuvres des auteurs anciens, que seuls auparavant quelques humanistes privilégiés pouvaient lire.
- ✦ Une transformation partielle de l'enseignement :
On abandonna la scolastique comme méthode d'enseignement. Les humanistes intégrèrent dans les universités et apprendre à leurs étudiants l'examen critique des textes. Ils en font de nouveaux adeptes.

Renouveau des sciences

L'on met en doute l'exactitude des affirmations de nature scientifique héritées du Moyen-âge. On soumet ces affirmations à un examen critique, en faisant appel à l'expérience et à l'observation personnelle. Au XVI^{ème} siècle, les sciences progressent, et en particulier :

- ⊕ L'astronomie : Copernic énonce la théorie du système solaire.

👉 **Renouveau des lettres**

L'on ne constate plus, comme en Italie au XIV^{ème} siècle, un mépris à l'égard des œuvres écrites en langue vulgaire. L'on veut plutôt imiter, en français ou en Italien, les écrivains de l'Antiquité. Comme en architecture ou en sculpture, l'administration conduit à l'imitation. Le XVI^{ème} siècle, par suite, est un siècle de grands écrivains :

Italie : trois grands écrivains doivent être mentionnés : un prosateur et deux poètes.

- ✎ **Machiavel (1527)**, l'historien et théoricien politique est l'auteur d'un célèbre ouvrage intitulé *Le Prince*. Dans le prince, machiavel affirme que, pour diriger un état, il ne faut pas s'embarrasser d'idées morales. La raison d'Etat doit guider le chef d'Etat et non le sentiment du bien ou du mal.
- ✎ **Arioste (1533)** est l'auteur d'un poème héroïco-comique le *Roland furieux*, où il chante les guerres de Charlemagne contre les Sarrasins.
- ✎ **Le Tasse (1595)** écrivit une épopée, la *Jérusalem délivrée*, inspirée par la première croisade.



France : Les écrivains français du XVI^{ème} siècle qui à des degrés divers, subirent l'influence des auteurs grecs et latins furent nombreux. Parmi les plus importants, citons :

- ✎ **Clément Marot (1544)**, dont les poèmes contiennent de nombreuses allusions à la mythologie classique.
- ✎ **Rabelais (1533)**, l'auteur de *Gargantua et de Pantagruel*, récite où il raconte, de façon souvent bouffonne, la vie de deux géants. Si les aventures des géants et leurs plaisanteries parfois grossières font penser à certaines œuvres de Moyen Age, les idées qui se dégagent du livre (et que Rabelais appelait la « La substantifique moelle ») sont celles d'un homme de la Renaissance : Rabelais par exemple, est hostile aux écoles où la scolastique est à l'honneur.
- ✎ **Ronsard (1585) et Du Bellay (1560)**, les plus illustres d'un groupe de poètes qu'on appelle la Pléiade. Ils s'efforcèrent de remettre à la mode les genres littéraires de l'antiquité : l'ode, le poème épique, l'épître, la tragédie. Ils enrichirent la langue française en y introduisant des mots tirés du grec et du latin.



Montaigne (1592), qui écrivit des essais où il présente ses opinions sur divers sujets ; dans les essais, les fréquentes citations d'auteurs anciens prouvent que Montaigne est imprégné de la pensée de ces écrivains.

Allemande : le réformateur Luther fut le premier grand prosateur allemand. Il est surtout connu par sa traduction de la bible.

Angleterre : La fin du XVI^{ème} siècle fut, en littérature, un moment d'une extrême richesse. C'est l'époque de William Shakespeare est l'un des plus grands écrivains de tous les temps ; ses œuvres (Roméo et Juliette, Le Marchand de Venise, Hamlet, Othello, Macbeth,...) sont jouées, aujourd'hui encore, dans le monde entier.

Espagne : Cervantès (1616) écrivit des comédies et publia en 1585, un roman pastoral Galatée, en 1605 la première partie de Don qui chotte de la Manche, qui fut complétée en 1615 par une seconde partie. Ce chef - d'œuvre exprime l'opposition entre le réel et l'idéal.

Renouveau des arts au XVI^{ème} siècle

Comme l'humanisme dont elle est issue, la renaissance artistique qui marqua l'Italie aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles se répandit peu à peu dans d'autres pays. L'Italie resta toutefois le centre de ce renouveau artistique. Rome en particulier, où le Pape vivait au milieu d'une cour fastueuse, fut un lieu de séjour apprécié par de nombreux artistes. L'Italie eut des artistes de très grande valeur. Ce qui les distingue de leurs prédécesseurs c'est l'universalité de leur génie. Presque tous sont à la fois architectes, sculpteurs, peintres ; certains sont même poètes ou mathématiciens. **Léonard de Vinci (1452-1519)** est peut-être l'exemple le plus frappant de ce type d'homme universel : il fut un physicien éminent et un ingénieur plein de ressources ; il s'intéressa à l'astronomie, à la biologie, à l'anatomie, aux moyens possibles de voler dans les airs ;... C'est dans le domaine de la peinture que Vinci réalise ses plus grands exploits. Une de ses œuvres principales est le portrait d'une femme, la Joconde ; il est aussi l'auteur d'une fresque célèbre représentant la sainte cène. Son art se caractérise par le souci d'exprimer les sentiments profonds de ses personnages, tant par l'expression de leur visage que par leurs gestes.



Michel - Ange (1475 - 1564) fut lui aussi artiste aux dons multiples. Son esprit sans cesse imaginait des créations nouvelles. Il éprouvait le besoin d'exprimer en œuvres grandissimes et puissantes la vie qui bouillonnait en lui.

- ✧ **Principales œuvres** : Décoration intérieure en fresques impressionnantes de la Chapelle Sixtine à Rome - La coupole haute de 123 mètres qui surmonte l'église de Saint - Pierre fut construite selon ses plans.

Raphaël (1483 - 1520), au contraire, peint des personnages plus sereins, plus heureux. Il représenta plusieurs fois la Vierge (Madone) ; des tableaux où tout est douceur et harmonie.

 **La Renaissance artistique hors d'Italie**

En dehors d'Italie, la renaissance artistique n'eut pas le même éclat que dans la péninsule. Elle prit des formes différentes selon les endroits.

France : c'est en architecture qu'apparurent les créations les plus remarquables. C'est à cette époque, en effet, que se construisent les châteaux de la Loire (Chambord, Blois, Chenonceaux, Azay - le - rideau).

Pays - Bas : L'influence de l'Italie se fit sentir également, où la peinture, comme sous la domination bourguignonne, est l'art le plus cultivé. Le réalisme reste le caractère dominant de cet art. C'est à cette époque que vécut Pierre Breughel le vieux.

Allemande et Suisse : Ce réalisme se retrouve en Allemagne, en particulier dans les gravures de Durer et dans les portraits d'Holbein, ainsi qu'en Suisse, dans les peintures de Bernois Nicolas Manuel et dans les dessins du Soleurois URS Graf.

B- La renaissance intellectuelle : L'humanisme, une nouvelle forme de pensée

L'humanisme peut se définir comme l'aspect intellectuel de la renaissance et plus précisément, comme l'ensemble des idées que les écrivains de l'époque développeront. Parmi ces idées on peut retenir :

- ✓ L'affirmation de la valeur de l'homme comme centre de l'histoire et non dieu
- ✓ L'exaltation de l'individualisme
- ✓ La division de la pensée de Platon face à celle d'Aristote,

Fresque : peinture souvent de grande dimension sur un mur enduit de chaux.

Scolastique : Du grec skholastikos, relatif à l'école. Enseignement philosophique et théologique dispensée dans l'université du XIe au XVIIIe siècle et dont le propos était de

De ce courant, on retrouve l'œuvre de *Marsilio Ficino* et le Pic de la Mirandole tous deux fréquentant l'académie de florence et enfin l'apparition du paganisme.

La rupture avec le moyen âge

Les humanistes, ce sont des intellectuels, à la fin du 15^{ème} siècle qui se mettent à étudier les œuvres de l'antiquité grecque et romaine oubliées ou négligées durant le moyen âge.

Le progrès des sciences

Les humanistes font progresser les sciences :

Le polonais *Copernic* démontre que la terre tourne sur elle-même et autour du soleil
L'italien *Leonard de Vinci* s'intéresse à l'anatomie à la mécanique et imagine le vol des avions et la marche des sous-marins.

Les grands foyers de l'Humanisme

Les grands foyers de l'Humanisme sont les villes universitaires et les centres d'imprimerie : Anvers, Paris, Strasbourg, Milan, Venise.

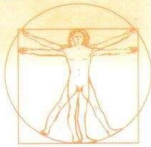
Exercices d'application

- 1- En quoi les hommes de la Renaissance ont-ils voulu rompre avec le passé et bâtir un monde nouveau ?
- 2- Comment la vision du monde s'est-elle transformée à l'époque de la Renaissance ?
- 3- Qu'est-ce que l'idéal humaniste ?
- 4- Montrer comment les humanistes font progresser les sciences.

CHAPITRE XV

La réforme protestante et les guerres de religion

DOCUMENTS



Les humanistes et les réformes religieuses

Par leur étude critique des textes sacrés, les humanistes ont contribué à la remise en question de l'Église catholique. Peut-on dire pour autant que l'humanisme est à l'origine des réformes religieuses ?

Repères **Culte et doctrine des protestants**

	Luthériens	Calvinistes	Anglicans
DOCTRINE	Le salut par la foi	Le salut par la foi et la prédestination	Le salut par la foi
	2 sacrements : baptême et communion		
	Refus du culte de la Vierge et des saints		
	Non-reconnaissance de l'autorité du pape		
CULTE	Lecture de la Bible, chants et sermons		
	Cérémonies très simples	Cérémonies très simples	Cérémonies fastueuses
	Évêques ; pas de cardinaux	Ni évêques, ni cardinaux	Évêques ; pas de cardinaux
	Les pasteurs peuvent se marier et fonder une famille		

Doc. 1 **Une danse macabre**

Peinture murale de 1470-1480. (Église abbatiale de Saint-Robert à La Chaise-Dieu.)



L'Allemagne entière regorge de bibles, de doctrines sur le salut, d'éditions des Saints-Pères et de livres semblables. [...] On tourne et on retourne la Bible, on lui fait dire tout ce qu'on veut. [...] Il faut s'attendre à beaucoup d'orages et de catastrophes, car maintenant on ne sait plus où est la vérité. La Sainte Écriture est pour ainsi dire mise à l'envers et tout autrement expliquée.

S. BRANT, *La Nef des fous*, 1494, dans J. DELUMEAU, *Naissance et affirmation de la Réforme*, PUF, 1973.

Doc. 2 **La diffusion d'écrits religieux en Allemagne à la fin du xv^e siècle**

Doc. 3 **La vraie et la fausse Église**

Inspirée d'un texte de Luther, cette gravure représente la confrontation entre la réforme (« la vraie religion du Christ ») et le catholicisme (« doctrine bigote soumise aux superstitions et à la peur de l'Antéchrist »). Gravure sur bois de Lucas Cranach le Jeune, 1546.



Doc. 4 La critique du clergé par Érasme

Mais en vérité, depuis longtemps, les souverains pontifes, les cardinaux, les évêques, rivalisent délibérément avec les habitudes des princes et en sont presque à les dépasser. [...] Et ils ne se souviennent même plus de leur nom, de ce que signifie le mot d'évêque, c'est-à-dire travail, vigilance, sollicitude. Mais pour attraper l'argent du troupeau, ils font parfaitement les « évêques » : ils surveillent¹. Il en serait de même si les cardinaux pensaient qu'ils sont les successeurs des apôtres, qu'on exige d'eux la vie dont ils donnèrent l'exemple et qu'ils sont non pas les possesseurs mais les dispensateurs des biens spirituels dont ils auront bientôt à rendre un compte très exact. [...] Quant aux souverains pontifes qui sont les vicaires du Christ, s'ils s'efforçaient d'imiter sa vie, c'est-à-dire sa pauvreté, ses travaux, sa doctrine, sa croix, son mépris de la vie, s'ils réfléchissaient seulement à leur nom de *pape*, autrement dit de père, ou à leur surnom de « très saint », qu'y aurait-il sur terre de plus malheureux ?

ÉRASME, *Éloge de la folie*, 1511.

1. Surveillent : jeu de mots sur évêque, dérivé du grec *episcopos*, « surveillant ».

Doc. 5 Lettre de Charles Quint¹ à Érasme (extraits), 13 décembre 1527

Honorabilis, devote, dilacte, ta lettre nous a causé un double plaisir : d'abord parce qu'elle venait de toi, et puis parce qu'elle nous a fait savoir le déclin de la folie luthérienne. De ces effets, tu dois le premier à l'amitié singulière que nous te portons ; l'autre c'est nous qui te le devons, ou plutôt toute la République chrétienne : car, par ton seul effort, elle a obtenu ce dont les empereurs, les pontifes, les princes, les universités et tant de fort savants hommes n'ont pu venir à bout jusqu'à ce jour. Tu t'es assuré par là, à notre grande joie, une louange immortelle en ce monde et une gloire perpétuelle dans l'autre, et pour ce bonheur nous te félicitons cordialement. Il ne te reste plus qu'à tâcher de mener à bonne fin, de toutes tes forces, l'œuvre si heureusement entreprise. Toute notre aide et faveur est acquise à tes très pieux efforts. [...] La seule chose que nous te demandons, c'est de nous recommander toujours en tes prières à Christ tout-puissant. Fait en notre cité de Burgos, le 13 décembre, l'an du Seigneur MDXXVII, et de notre règne romain le neuvième.

Charles : Par ordre de sa Majesté Impériale Alfonso de Valdès

Cette lettre est donnée dans son intégralité dans l'ouvrage de M. Bataillon, *Érasme et l'Espagne*, Paris, 1937.

1. Charles Quint (1519-1556) : Empereur germanique, roi d'Espagne et de Sicile, il tente de limiter les progrès de la Réforme en Allemagne.

Doc. 6

Le massacre de la Saint-Barthélemy, 24 août 1572

Massacre des protestants qui eut lieu à Paris à l'instigation de la régente Catherine de Médicis. Peinture de François Dubois. (Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.)



Questions

- 1- Quel rôle ont pu jouer les humanistes dans la critique du clergé ? (doc.2 et 4)
- 2- En quoi la diffusion des livres a-t-elle transformé la manière de lire la Bible ? (doc.2)
- 3- Quelle évolution peut-on observer dans les pratiques du culte ? (Repères doc.2)
- 4- En quoi les propositions des protestants répondent-elles aux inquiétudes de l'époque (Repères et doc.3) ?
- 5- Quelles sont les différences de doctrine et de culte par rapport à la religion catholique ? (Repères) Reste-t-il des points communs entre les religions protestantes et la religion catholique ?
- 6- Quelle est finalement la position adoptée par Erasme vis-à-vis des réformés ? (doc.1)
- 7- Pourquoi les thèses des humanistes s'opposent-elles aux guerres de religion (doc.6) ?

Synthèse.

En reprenant les informations contenues dans ces documents, résumez en

La Réforme protestante et les guerres de religion

A- La réforme protestante

Les origines de la Réforme.

La Réforme s'explique, non seulement par les abus du clergé, mais par l'aspiration à une religion plus pure et plus simple.

Outre les grandes découvertes de la Renaissance, le XVI^e siècle a été marqué par une véritable révolution religieuse : la Réforme, qui apparaît d'abord en Allemagne, puis s'étend progressivement à toute l'Europe.

Ses succès ont été rendus possibles par l'état de l'Eglise qui traversera une grave crise ; mais ils ont été préparés par l'humanisme.

On observe un relâchement sensible du haut et du bas de la hiérarchie ecclésiastique. Des papes donnent le mauvais exemple. Epris d'art, de luxe et de grandeur terrestre, ils oublient leur mission spirituelle, se conduisent en princes italiens, pensent à la politique et aux conquêtes, travaillent à enrichir leur famille : Alexandre VI Borgia mène une vie indigne, Jules II n'hésite pas à se faire chef de guerre et à diriger des campagnes militaires, Léon X a été nommé cardinal à 14 ans.

Pour subvenir aux dépenses de la cour pontificale, ces papes écrasent de taxes surtout les Eglises d'Allemagne et d'Angleterre.

D'autres abus existent : évêques et abbés des monastères vivent en grands seigneurs, cumulant souvent des diocèses et des abbayes dont ils touchent les bénéfices sans y résider. Certains prélats pratiquent la vente des sacrements (Simonie) et frappent leur clergé de lourds impôts.

Quant aux bas clergé, très pauvre, abandonné à lui-même, il est à peu près inculte dans les campagnes.

La doctrine de l'église est présentée d'une façon de plus en plus compliquée ; le culte s'est alourdi de nombreuses pratiques purement extérieures. Plus ou moins confusément, des aspirations nouvelles se font jour : on souhaite un dogme et un culte simplifiés, plus sensibles et plus humains. Les humanistes participent à ce mouvement. Habitué à critiquer les textes anciens, ils appliquent ces méthodes à la Bible ; ils cherchent à dépouiller les textes sacrés des contre-sens et des adjonctions qui en déforment le sens afin de retrouver la pureté primitive. Ainsi se constitue un « **humanisme chrétien** », avec Erasme, qui publie une savante édition en grec, du **Nouveau Testament**.

Tout en restant dans l'église dont il souhaite la réforme intérieure, Erasme exprime l'idéal de bien des croyants : vie religieuse fondée sur la foi et non sur les rites ; lecture et méditation des Evangiles ; religion personnelle, utilisant la langue populaire pour permettre une participation directe des fidèles à la messe.

Le mouvement de protestation

Le mouvement de réforme éclate en 1520 lorsque **Martin Luther** brûle publiquement la bulle pontificale condamnant ses propositions. En 1517, il avait violemment critiqué la « vente des indulgences » dans un texte placardé sur la porte de l'église de Wittemberg. Refusant de retirer ses écrits, il est excommunié.

Luther reçoit le soutien de plusieurs princes allemands. Ses écrits se diffusent à la faveur de l'essor de l'imprimerie.

Refugié à Genève, Jean Calvin développe la doctrine de Luther. La protestation gagne plusieurs autres pays d'Europe : France, Suisse, Pays-Bas, Ecosse.

Le protestantisme

Le nouveau culte consiste dans la lecture de la Bible, traduite dans la langue nationale, et dans des chants religieux. Deux sacrements sont reconnus : l'eucharistie et le baptême.

Rejetant l'autorité du pape, les protestants ne forment pas une Eglise unie. Pour Calvin, tous les hommes devraient être damnés. Dieu, par sa grâce, accorde le salut de certains : c'est la doctrine de la prédestination.

La contre-réforme ou la réforme catholique

Face à ces divisions, le pape convoque en 1545 un concile qui se réunit dans la ville de Trente ; il y siègera en plusieurs sessions jusqu'en 1563.

Le concile fixe la doctrine de l'Eglise. Les bonnes œuvres préparent le salut des hommes. Les sept sacrements sont réaffirmés. L'Eglise catholique, seule, peut établir le texte de la Bible, retraduite du grec en latin.

La compagnie de Jésus se met au service du pape pour propager les idées du concile. L'art est mis au service de la religion.

L'Eglise cherche à restaurer l'unité religieuse en même temps qu'elle lutte contre le protestantisme.

Les conséquences des divisions religieuses : l'exemple de la France

Malgré des appels à la tolérance, les catholiques et les protestants s'engagent dans un long conflit armé ponctué de trêves : ce sont les guerres de religion. Elles durent près de quarante ans et culminent avec le massacre des protestants à Paris le jour de la Saint-Barthélemy de 1572.

B-Guerres de religion

On appelle guerres de religion les troubles qui ravagèrent la France pendant la seconde partie du XVI^{ème} siècle. Cette période est des plus sombres de l'histoire de France.

Les causes des guerres de religion

Le fanatisme : La cause essentielle des guerres de religion fut le fanatisme religieux qui dès le milieu du siècle se répandit aussi bien chez catholiques que chez les protestants. Chacun veut triompher sa propre religion, même par la force

La faiblesse de la royauté : L'affaiblissement du pouvoir royal fut une seconde cause des guerres de religion. François II Charles IX et Henri III étaient, à des degrés différents des hommes malades ou sans énergie. Leur mère, Catherine de Médicis, règne en pratiquant une politique de bascule. La noblesse en profita pour essayer de rétablir l'ancienne féodalité ainsi les guerres furent non seulement religieuses, mais aussi politiques.

Conséquence des guerres de religion

- situation politique : Henri III ayant été assassiné, le clergé du parti protestant, Henri de Navarre (Bourbon), monte sur le trône sous le nom d'Henri IV. IL devient catholique, ce qui lui permet de refaire l'unité du pays.
- situation religieuse : Les guerres avaient prouvé qu'aucune des deux religions ne pouvait supprimer l'autre. En 1598, il promulgue l'Édit de Nantes, qui assura aux protestants le libre exercice de leur culte.
- Situation économique : Les guerres religieuses appauvrirent beaucoup la France. Les campagnes furent souvent dévastées ; on négligea d'entretenir les routes et ponts ; le commerce diminua, les brigands de grands chemins devinrent plus nombreux. Le coût de la vie augmenta. Après de longues années de troubles, la France désirait donc vivre en paix.

Vocabulaire

Bulle : Lettre qui porte le sceau (bulle) du pape.

Concile : Assemblée d'évêques et de religieux réunie sous l'autorité d'un pape pour décider des questions de doctrine et de discipline.

Doctrine : Ensemble de croyances, d'idées.

Excommunication : Exclusion de la communauté de l'Église.

Vente des indulgences : Pratique

La nouvelle chrétienté

Les tentatives de retour à l'unité religieuse ont échoué. Après un siècle de réformes, l'Europe chrétienne est profondément divisée. Le protestantisme s'est répandu essentiellement dans le Nord de l'Europe. L'Europe du Sud est restée sous l'autorité de l'Église catholique qui tente de reconquérir les religions passées au protestantisme.

Exercices d'application

- 1- Où et quand la Réforme protestante a-t-elle pris naissance ?
- 2- Présentez les causes de la Réforme protestante.
- 3- Dans quelle mesure l'humanisme a-il-été à l'origine de la réforme protestante ?
- 4- Citez les sacrements reconnus par le protestantisme.
- 5- Les protestants forment-ils une église unie ? Expliquez votre réponse.
- 6- Que savez- vous de la contre-réforme ?
- 7- Dégagez les conséquences des divisions religieuses.
- 8- Rédigez un texte présentant les conséquences des guerres de religion. (8-10lignes)

CHAPITRE XVI

Les grandes découvertes de XVe et XVIe siècle

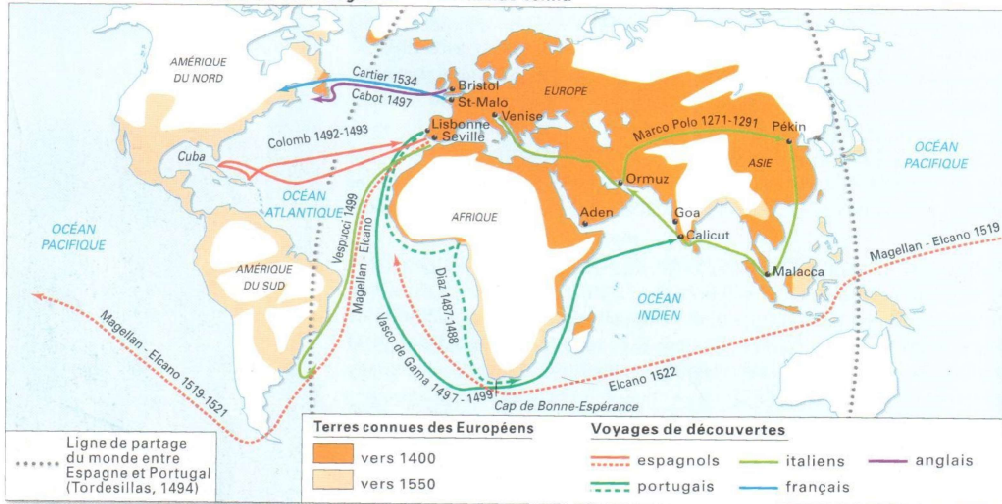
Documents

Les Grandes Découvertes

→ Comment les Grandes Découvertes ont-elles transformé la vision européenne du monde ?

Au XV^e siècle, les Européens se lancent à la conquête des océans et découvrent des terres et des civilisations jusque-là inconnues. Ces explorations ouvrent ainsi des horizons nouveaux aux Européens et transforment leur vision du monde.

1 Les Grandes Découvertes et l'élargissement du monde connu



2 Lettre de Christophe Colomb annonçant le succès de son voyage

En soixante et onze jours, je suis arrivé aux Indes, y ai trouvé de nombreuses îles dont j'ai pris possession au nom de Leurs Altesses¹, sans rencontrer aucune opposition. (...) Les gens de toutes les îles que j'ai vues vivent tout nus, aussi bien hommes que femmes. Ils ne connaissent pas le fer et n'ont pas d'armes ; ils sont bien faits et de bonne stature, mais extraordinairement craintifs. (...) Mais dès que la crainte les quitte, ils se montrent d'une simplicité et d'une libéralité² que l'on ne saurait croire. Quelque chose qu'on leur demande, jamais ils ne la refusent, et ils se montrent contents de tout ce qu'on leur offre... Je leur donnai mille jolies choses pour qu'ils nous prennent en affection ; ils seront ainsi attirés à se faire chrétiens et inclinés à l'amour et au service de Leurs Altesses ; ils nous donneront volontiers ce qu'ils possèdent en abondance. Ils n'ont aucune secte ni idolâtrie ; ils croient seulement que la puissance et le bien résident au ciel ; ils croyaient fermement

que moi et mes gens nous venions du ciel avec nos navires (...). Je n'ai pas encore rencontré d'hommes monstrueux, comme beaucoup le pensaient. Ce sont des gens de belle stature ; ils ne sont pas noirs comme en Guinée. J'ai pourtant entendu dire qu'il y a une île peuplée de gens très féroces qui mangent la chair humaine. (...) Dans l'île Espagnole³, il y a de l'or en abondance ; les Indiens que je ramène peuvent en témoigner ; et aussi des épices, et du coton ; du mastic, de cette espèce qu'on ne trouve qu'en Grèce et à l'île de Chio ; et du bois d'aloès ; également des esclaves, que l'on pourra prendre parmi les idolâtres ; je crois aussi avoir trouvé de la rhubarbe et de la cannelle.

Lettre à Luis Santangel (chancelier du royaume d'Aragon qui a financé l'expédition de Colomb), 14 février 1493.

1. Les souverains espagnols Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille.
2. Générosité. — 3. Hispaniola (Haïti).



3 Une représentation du monde au XV^e siècle
Planisphère attribué à Paolo Toscanelli, vers 1457, bibliothèque nationale, Florence.



4 Une représentation du monde au XVI^e siècle
Planisphère de Martin Waldseemüller, 1507, British Library, Londres.

Questions.

- 1- Quelles parties du monde sont découvertes par les Européens entre la fin du XV^e siècle et le XVI^e siècle ? (doc.1)
- 2- Décrivez la rencontre entre Christophe Colomb et les indiens. Doc.2
- 3- Quel regard Colomb porte-t-il sur eux ? (doc.2)
- 4- Quelle vision les Européens avaient-ils de ces populations inconnues ? (doc.2)
- 5- Comparez les deux cartes du monde. (doc.3 et doc.4)

Synthèse.

A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « Comment les Grandes Découvertes ont-elles transformé la vision européenne du monde ? »

Compétence Terminale

Expliquez les Grandes explorations des XVe et XVIe siècles.

Les grandes découvertes

Les grandes découvertes rentrent dans la liste de transformations qui s'opèrent en Europe, dès la seconde moitié du XVe siècle, dans tous les aspects de la vie. Les nouvelles connaissances géographiques contribuent beaucoup aux voyages des grandes de couvertes.

Partir pour s'enrichir, convertir, connaître.

A partir du XVe siècle, des navigateurs, soutenus par leurs monarques, se lancent dans des expéditions maritimes de plus en plus lointaines.

Leurs motivations sont d'abord économiques : ramener des métaux précieux (or, argent) et des épices. Pour ces dernières, ils cherchent une route qui les mènerait en Asie et leur éviterait toute transaction avec le monde musulman.

Leurs motivations sont aussi religieuses : étendre le christianisme et poursuivre la lutte contre l'islam. Elles sont enfin scientifiques, mieux connaître le monde et vérifier les hypothèses des savants.

Les conditions qui ont favorisé les grands voyages de découvertes

-Le progrès de la géographie

Les géographes des XVe et XVIe siècles profitent des connaissances géographiques que les marchands, tel le célèbre Marco Polo, missionnaires ont acquises lors de leurs voyages en Asie et Afrique.

Ils consultent le Traité de géographie de Ptolémée dans lequel deux théories se révèlent particulièrement intéressantes : l'une affirme que les continents sont entourés d'un seul océan de dimension inconnue, l'autre que la terre a la forme d'une sphère.

Les informations recueillies au cours des voyages de commerce ou d'exploration sont reportées sur des cartes qui porteront le nom de Portulans. Plusieurs écoles de cartographie sont fondées à cette époque.

Le cartographe et géographe hollandais Mercator publie au milieu du XVIe siècle le premier atlas et le premier planisphère représentant la terre telle que nous la connaissons.

-Les progrès de la navigation

Une suite de progrès ininterrompus favorise la navigation en haute mer et rend possible les grandes explorations des XVe et XVI siècles. Les améliorations touchent aussi bien les navires eux-mêmes que leurs instruments de navigation.

Avec l'invention du gouvernail d'étambot, grande pièce de bois placée à l'extrémité arrière de la coque et orientable à l'aide d'une barre, les marins peuvent désormais naviguer sur une mer forte et accroître la mobilité de leurs bateaux.

La mise au point de la voile latine, voile triangulaire, rend les navires plus maniables et permet aux hommes de naviguer contre le vent.

La mise au point de la voile latine, ainsi que l'utilisation du gouvernail d'étambot permettent enfin la construction d'un nouveau type de navire, capable d'affronter la haute mer : la caravelle. Sa robustesse, sa légèreté, sa maniabilité en font le navire par excellence des longues explorations maritimes.

Les progrès techniques de la navigation touchent également les instruments qui servent à diriger les navires en haute mer. L'astrolabe, instrument d'observation astronomique perfectionné au XIIIe siècle, sert à établir la position du navire. La boussole, instrument indispensable à la navigation en mer, est utilisée pour le maintien de la bonne direction.

-Les progrès de l'art militaire

Lorsqu'au IIIe siècle, les chinois ont inventé la poudre, ils ne la destinaient pas à des fins militaires. Ce n'est qu'une fois introduite en occident qu'elle est devenue au début du XIVe siècle, l'objet d'une nouvelle invention : l'arme à feu. L'arquebuse, ancêtre du fusil, est aussi inventée à cette époque.

Les armes à feu vont en fait assurer aux Européens une supériorité militaire déterminante lors de la conquête de l'Amérique.

Vocabulaire

Comptoir : Installation à but commercial dans un pays éloigné.

Conquistadores : Conquérant, en espagnol.

Métis : Personne dont le père et la mère sont de races différentes. Le croisement de plusieurs races donne naissance à une population métissée



Les principaux pays conquérants.

-Monopole de l'Espagne et du Portugal

Les premiers à se lancer sont les Portugais puis les Espagnols. Les Portugais cherchent et découvrent la route des épices vers l'Asie en contournant l'Afrique. Ils atteignent également les côtes du Brésil. Les navigateurs soutenus par les souverains espagnols se tournent vers l'Ouest. C'est dans cette direction que le génois Christophe Colomb pense trouver la route des Indes. En 1492, il atteint les Antilles, persuadé d'avoir abordé les côtes du continent asiatique.

Avec plus de retard, Français et Anglais se lancent eux aussi dans des expéditions de découvertes vers l'Amérique du Nord.

 **La domination des européens****-Les conquistadores, maîtres du nouveau monde.**

Motivés par la recherche de l'or, des honneurs de l'aventure, les conquistadores espagnols se lancent à la conquête des empires précolombiens. Avec peu d'hommes, ils réussissent à s'en rendre maîtres profitant de la supériorité de leur armement, de la surprise et la passivité initiale des indiens, de leurs croyances ainsi que de leurs divisions. Cortes s'empare de l'empire aztèque, Pizarro et Almagro de l'empire Inca.

-La naissance des empires coloniaux

Dès 1494, l'avance des Portugais et des Espagnols dans le domaine des découvertes est reconnu par le pape qui, par le traité de Tordesillas, partage entre ces deux nations les terres découvertes et à découvrir.

L'empire espagnol est un empire continental. A part les Philippines, il se situe entièrement en Amérique et comporte la Nouvelle Espagne (capitale Mexico, l'ancienne Tenochtitlan) et la Nouvelle Castille (capitale Lima)

L'empire portugais est un empire maritime. A l'exception du Brésil, il se compose de comptoirs dispersés le long des côtes d'Afrique et d'Asie.

Les Français et les Anglais commencent à s'implanter en Amérique du Nord et dans les Antilles. Avec les Hollandais, ils pratiquent la guerre de course sur les routes maritimes fréquentées par les galions espagnols et portugais.

La colonisation du nouveau monde enrichit l'Europe et contribue au développement de son commerce et de son industrie. Les Européens acquièrent des Indiens des connaissances et des techniques nouvelles.

-Les retombées de cette domination

Les habitants du nouveau monde sont tués en grand nombre. Pour remplacer la main d'œuvre indienne, les européens font venir un très grand nombre de noirs d'Afrique. L'Amérique perd beaucoup de ses ressources en or et en argent au profit du continent européen. La faune et la flore de l'Amérique sont modifiées du fait de l'introduction de nouvelles plantes et de nouveaux animaux. Les civilisations indigènes disparaissent. Le mélange des races donne naissance à un nouveau type d'homme, les métis.

Exercices d'application

- 1- Expliquez les causes des grands voyages du XVe siècle.
- 2- Identifiez les progrès techniques et scientifiques rendant possible la navigation en haute mer au XVe siècle.
- 3- Que savez-vous du Traité de Tordesillas ?

Dégagez les conséquences des grands voyages de découverte

CHAPITRE XVII

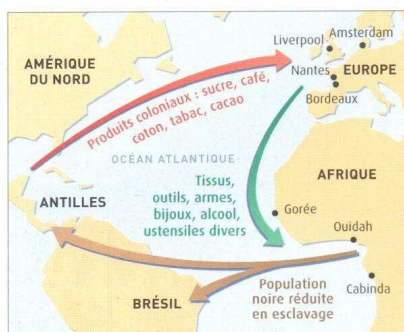
La traite négrière

Documents

La traite des Noirs et l'esclavage

→ Pourquoi et comment la traite des Noirs et l'esclavage fonctionnaient-ils ?

Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, près de 15 millions d'Africains sont déportés et deviennent esclaves aux Amériques ou aux Antilles. La traite négrière et l'esclavage, aujourd'hui considérés comme des crimes contre l'humanité, choquaient rarement les contemporains.



1 Le commerce triangulaire transatlantique

3 La Rochelle, port négrier

Comme pour Nantes, Bordeaux ou encore Rouen, le développement du port de La Rochelle au XVIII^e siècle est lié au commerce triangulaire. Tableau de Claude-Joseph Vernet, 1763.

2 Une justification de l'esclavage

Les richesses de nos colonies sont aujourd'hui le principal objet de notre commerce et le commerce de Guinée¹ en est tellement la base que, si les négociants français abandonnaient cette branche du commerce, nos colonies seraient nécessairement approvisionnées, par les étrangers, de Noirs, et, par une suite infaillible, de toutes les denrées de l'Europe qui s'y consomment, en sorte que, non seulement l'État serait privé de l'avantage des exportations, mais aussi des denrées des colonies nécessaires à sa propre consommation ; en un mot, l'abandon du commerce de Guinée entraînerait infailliblement la perte du commerce des colonies ; de là, le fait que nous n'avons point de branches de commerce aussi précieuses en l'état que le commerce de Guinée et qu'on ne saurait trop le protéger.

Extrait d'un mémoire rédigé au milieu du XVIII^e siècle à Nantes, in *Encyclopaedia Universalis*, article « Traite des Noirs », 1995.

1. L'expression « commerce de Guinée » désigne la traite car c'est sur la côte du golfe de Guinée que de nombreux Africains étaient achetés pour être déportés.



4 Le Code noir (1685)

Le Code noir est un texte réglementaire destiné à organiser la société esclavagiste.

Art. 2 – Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine. (...)

Art. 28 – Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leurs maîtres. (...)

Art. 33 – L'esclave qui aura frappé son maître, sa maîtresse ou le mari de sa maîtresse, ou leurs enfants avec contusion ou effusion de sang, ou au visage, sera puni de mort.

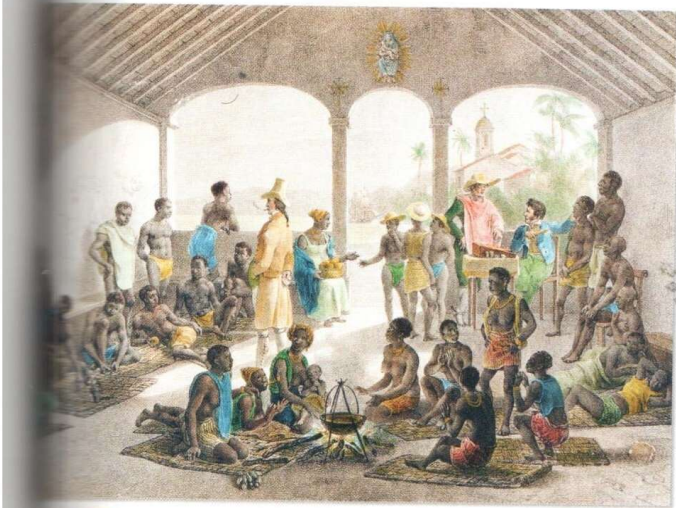
Art. 34 – Et quant aux excès et voies de fait qui seront commis par les esclaves contre les personnes libres, voulus qu'ils soient sévèrement punis, même de mort, s'il y a échet.

Art. 35 – Les vols qualifiés, même ceux de chevaux, cavales, mulets, bœufs ou vaches, qui auront été faits par les esclaves ou par les affranchis, seront punis de peines afflictives, même de mort, si le cas le requiert. (...)

Art. 38 – L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et, la troisième fois, il sera puni de mort.



5 Esclaves africains
Gravure du XIX^e siècle, BNF, Paris.



6 Un marché d'esclaves
Gravure de Deroi, 1827-1835, collection privée.

Questions.

- 1- Qu'est-ce que le commerce triangulaire ? (doc.1)
- 2- Quel argument est ici mobilisé pour justifier la traite et l'esclavage ? (doc.2)
- 3- Pourquoi la traite était-elle une activité importante pour les Européens ? (doc.1 et doc.3)
- 4- Montrez que les esclaves étaient privés de leur statut d'être humain. (doc.4 à doc.6)

Synthèse

A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « Pourquoi et comment la traite des Noirs et l'esclavage fonctionnaient-ils ? »

Compétence terminale

Evaluer les impacts de la traite négrière sur les continents européen,

Traite négrière



La notion de Traite.

Les traites négrières désignent des commerces d'esclaves dont ont été victimes des millions de noirs africains. Vendus sur les côtes africaines aux Européens, ils ont été la principale source de main d'œuvre du système colonial. Pour comprendre les traites il faut tenir compte de six éléments :

- Les victimes étaient des noirs
- Les réseaux d'approvisionnement parfaitement organisés
- Les populations serviles
- L'endroit où l'être humain était capturé et le lieu de servitude éloignés l'un de l'autre
- Les esclaves pouvaient être également producteurs d'esclaves
- Producteurs et acheteurs

C'était une activité marchande, les entités politiques des différentes civilisations approuvaient ce commerce et en retiraient les bénéfices considérables



Traite arabo-musulmane et subsaharienne

Elle s'appelle ainsi à cause du parcours, telle la traversée du Sahara, Méditerranée, la mer noire, mer rouge qui constituent l'essentiel des voies commerciales. Les principaux marchés se localisent au niveau des grandes villes d'Afrique du Nord de la péninsule arabique, l'empire arabe, par la suite l'empire Ottoman.

- Caractéristiques

La traite arabo-musulmane utilise une main d'œuvre servile employée essentiellement à des travaux domestiques et service. Elle touche principalement les femmes (tâches domestiques et esclaves sexuelles). L'esclavagisme oriental ne se limitait pas uniquement aux noirs. D'autres groupes raciaux étaient aussi réduits en esclavage et vendus (des blancs et des noirs arabes).

Procédant par rapport et razzias, les musulmans volaient des êtres humains tout le long du Moyen-âge en Espagne et en Afrique sous l'instigation des marchands musulmans et chrétiens.

Cependant, il faut retenir qu'à partir du VIII^{ème} siècle, les campagnes de rapports et razzias à l'encontre des Populations noires sont de plus en plus fréquentes et intenses. Près de 2,3 millions de noirs ont passé.

Traite transatlantique (commerce triangulaire)

Elle est la plus connue et la plus intense et fut un commerce d'êtres humains au profit d'Africains, d'un côté et d'Européens (Espagnols Portugais, puis Anglais, Français, Néerlandais, Danois) de l'autre. Elle débuta en 1441 par la déportation de captifs africains vers la péninsule ibérique (Espagne Portugal). Cette destination dura plusieurs décennies.



Navire négrier Européen

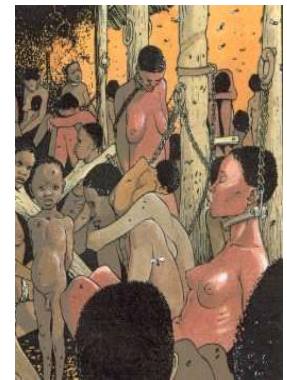
-Nouvelle destination

Par la suite les Portugais expédiaient des esclaves dans les Caraïbes, en Amérique du Sud. Progressivement, les Hollandais, Anglais, Français organisèrent leur propre traite.

Le prince Henri le Navigateur en 1453, après la chute de Constantinople, évince les négociants Européens en entreprenant des relations commerciales avec l'Afrique subsaharienne.

-Le commerce

Sur ce marché prédominait l'utilisation des esclaves masculins. Dans les premiers moments, les Européens pratiquèrent des razzias, mais par la suite des relations commerciales furent établies entre Africains et Européens.



-Le triangle

Les navires négriers partaient de l'Europe chargés de tissus, d'alcool et d'armes arrivés en Afrique, ils troquaient leur cargaison contre des captifs. Ils mettent le voile sur l'Amérique du Sud, les Caraïbes et parfois l'Amérique du Nord. Transportés dans des conditions abominables entassés par centaines au fond des cales très mal nourris, et avec un pourcentage de 30% de perte c'est en Amérique que les captifs sont troqués en échange de lettre de change ou de matières premières (Sucre, coton, café rhum) pour rentrer en Europe vers les ports de Bordeaux, la Rochelle, le Havre et surtout Nantes. Ainsi que des villes portugaises.



Conséquences de la traite

Avec ce commerce d'immenses fortunes sont bâties et de nouvelles villes se sont développées en Europe. Mais plus de 9.5 millions d'êtres humains furent victimes, pour certains auteurs et 11 700 000 pour d'autres. Avec la traite les sociétés africaines ont connu de profonds bouleversements. Les populations ne veulent plus vivre dans les gros villages ils s'éparpillent à l'intérieur de la forêt et auxquels on n'accède pas. En Amérique, un nouveau type d'homme voit le jour : les métis. Aussi, elle perd beaucoup de ses richesses.



Exercices d'application

- 1 - Qu'entend-on par Traite négrière ?
- 2 - Identifiez les différents types de traite et leurs caractéristiques. Dégagez les conséquences de la traite négrière pour l'Afrique.

Références bibliographiques

- 1- Colonisation et esclavage en Haïti, Michel Hector et Claude Moïse
- 2- Réflexions sur la colonie à esclaves de Saint-Domingue, Joseph Raphael, Yves Estinvil et Gerald Boyer.
- 3- Manuel d'Histoire d'Haïti, histoire et géographie, Carlitz Docteur.
- 4- La nation haïtienne, Dantes Bellegarde.
- 5- Histoire d'Haïti, Thomas Madiou, tome II.
- 6- De la splendeur d'un après- midi d'histoire, Gérard Barthelemy
- 7- Toussaint Louverture, Aimé Césaire.
- 8- Les racines du sous-développement en Haïti. Benoit Joachim.
- 9- La révolution de Saint-Domingue, Mario Rameau et J.J. Dessalines Ambroise
- 10- Histoire d'Haïti, J.C Dorsainvil.
- 11- La révolution de Saint-Domingue, tome I, Remy Zamor.
- 12- Eventail d'histoire vivante d'Haïti, Leslie F. Manigat.
- 13- L'Homme d'airain : l'éveil d'une nation, tome I, Timoléon C. Brutus.
- 14- Le projet national de Toussaint Louverture et la constitution de 1801, Claude Moïse.
- 15- Toussaint Louverture, Roger Dorsainville.
- 16- Histoire du peuple haïtien, Dantes Bellegarde.
- 17- Le paysan haïtien, Paul Moral.
- 18- Histoire d'Haïti, Antoine Adrien.
- 19- Aux origines du drame d'Haïti, Vertus st-Louis.
- 20- Constitutions et luttes de pouvoir en Haïti.
- 21- Histoire d'Haïti de 1804 à 1888, Remy Zamor.
- 22- Histoire, géographie et éducation citoyenne classe de 8^e, Wesner Emmanuel.
- 23- Histoire et Géographie 5^e, collection Magnard.
- 24- Histoire classe de seconde, collection Hachette.

GÉOGRAPHIE

CHAPITRE I

Etude de la géographie

Compétence terminale : Caractériser l'étude de la géographie

Compétence spécifiques :

1. Définir l'objet de la géographie
2. Maîtriser les méthodes utilisées en géographie
3. Se servir des outils utiles à la géographie
4. Saisir l'utilité de la géographie

Mots clés : Géographie ; Terre

- ❖ Ecrivez cinq (5) mots qui vous viennent à l'esprit quand on prononce le mot « Géographie ».
- ❖ Deux élèves discutent sur l'objet d'étude de la géographie, l'un avance que la géographie s'intéresse à l'étude du milieu et l'autre à l'étude de la terre et de ses habitants. Qui d'après vous a raison

Contenu I : Définition et objet de la géographie

- **Définition**

La géographie vient de deux mots grecs « **gê** » qui signifie terre et **graphein** qui signifie dessiné, décrire. Donc « étymologique la géographie est l'écriture ou le dessin de la terre. Aujourd'hui la géographie se définit comme une science qui localise, décrit et explique tous les phénomènes naturels ainsi que les activités des hommes à la surface de la terre.

Avec l'évolution de la discipline, aujourd'hui on l'a défini comme l'étude de l'organisation de l'espace. Elle est maintenant une science sociale.

- **Objet**

La géographie est une science qui a pour objet de décrire et d'expliquer les aspects physiques et humains de la terre.



Exercice II

- ❖ Observez le globe terrestre ci-dessus.
- ❖ Relevez les différents éléments qui le constituent.
- ❖ Quelles sont vos interrogations par rapport aux différents éléments observés ?
- ❖ Qu'en déduisez-vous

Contenu II : Les éléments de la méthode géographique

La méthodologie en géographie se divise en cinq grandes étapes :

1. L'observation des faits qui permet de recueillir des informations sur un phénomène géographique.
2. La description qui consiste à recueillir les données sous formes de textes, de cartes, de tableaux ou de graphiques
3. L'hypothèse qui consiste à s'interroger pour trouver l'explication du phénomène observé
4. L'analyse des faits qui permet de vérifier l'hypothèse, d'examiner en détail pourquoi le phénomène s'est produit.
5. La généralisation permet enfin d'établir des comparaisons et de voir si les conclusions émises peuvent s'appliquer à d'autres situations semblables.

Exercice III

- ❖ Citez cinq (5) outils utilisés en géographie.
- ❖ Dessinez une boussole ou une carte géographique.

Contenu III : Quelques outils de la géographie

- La géographie comme science pratique utilise plusieurs outils tels que : la boussole, l'hygromètre, le thermomètre, le globe, la photographie aérienne, la carte, etc. Parmi ces outils, la carte représente l'instrument le plus utile.

Contenu IV: Altitude et dénivellation

- Pour connaître la hauteur du relief, on doit mesurer cette hauteur verticalement de la base jusqu'au sol.
La base, c'est le niveau moyen des mers (N.M.M), l'altitude 0. L'altitude s'appelle l'altitude absolue.
Le niveau de mers est la base qui permet de comparer la hauteur des montagnes, par exemple, et de dire que le Mont Everest mesure 8 848 mètres.
Si on mesure une hauteur du sommet jusqu'à un autre point de référence, la plaine environnante par exemple, on parle alors d'altitude relative.

Contenu V : Utilité de la géographie

L'enseignement de la géographie revêt d'une importance capitale dans la formation des enfants et des jeunes. Son enseignement a une triple fonction : pédagogique, intellectuelle, utilitaire ou sociale.

En effet, une culture géographique permet aux élèves d'acquérir des méthodes de réflexion, d'organisation, de production, de savoir et peut favoriser le développement de leur faculté cognitive (**fonction pédagogique**).

De plus, son enseignement vise à transmettre des savoirs et des savoir-faire qui permettent aux élèves de bien connaître leur planète et leur environnement, d'avoir un discours raisonné et esprit critique. Il leur permet de maîtriser leur situation objective de peuple en identifiant les contraintes et les atouts géopolitiques et géostratégiques de leur pays dans un monde globalisé (**fonction intellectuelle**).

Enfin, la géographie permet aux enfants et aux jeunes, futures responsables du pays, d'avoir un comportement responsable face à des questions telles que : aménagement du territoire, les grand problèmes mondiaux, la faim, la guerre etc. son enseignement peut également contribuer efficacement à la formation citoyenne nos enfants et jeunes (**fonction sociale ou utilitaire**).

Carte du monde



Activité

Consignes : Le professeur demandera aux élèves :

- 1) D'observer la carte topographique ci-dessus.
- 2) D'énumérer les différentes couleurs.
- 3) D'identifier les couleurs dominantes.
- 4) De faire une déduction.

Contenu VI: Carte topographique

La carte topographique est un instrument important qui aide à reconnaître d'une manière détaillée les différents éléments, physiques, ou humains, qui caractérisent un paysage.

Comme sur les autres types de cartes, des symboles ou signes conventionnels sont utilisés pour désigner les différents éléments du paysage et ils sont regroupés dans la légende.

Les couleurs jouent un rôle important sur une carte topographique :

- ✓ Le marron représente les montagnes (Plus la couleur est foncée, plus l'altitude est élevée);
- ✓ Le bleu représente l'hydrographie (source, rivière, mer, lac, etc.)
- ✓ Le vert représente la végétation (Plantes...);
- ✓ Le jaune, les plateaux;
- ✓ Le noir, les constructions, les limites ou frontières;
- ✓ Le brun désigne le plus souvent le relief;
- ✓ Les lignes rouges désignent les routes nationales.

Activités

Carte topographique d'Haïti



Consignes : L'enseignant demandera aux élèves de :

- 1) D'observer attentivement la carte ci-dessus;
- 2) Différencier les couleurs ;
- 3) Nommer les différentes couleurs ;
- 4) D'identifier la ou les couleurs dominantes ;
- 5) Faire une déduction ;
- 6) Provoquer un débat sur la prédominance des montagnes dans le relief haïtien.

Quels sont les inconvénients du relief montagneux ?

Quels sont les avantages du relief montagneux ?

Je retiens

- La carte topographique représente en détail les éléments physiques et humains d'un paysage.
- La hauteur du relief, l'altitude se mesure à partir du niveau moyen des mers (N.M.M)
- La dénivellation du terrain est la distance entre deux altitudes.
- Sur une carte topographique la couleur bleue représente l'eau, la couleur marron la montagne, la couleur verte représente la végétation.

Vocabulaire

- Carte cartographie : Carte qui donne tous les détails du relief et de l'occupation du sol d'un territoire.
- Dénivellation : Différence entre deux altitudes.
- Courbe de niveau : Ligne joignant tous les points de même altitude sur une carte topographique.
- Légende : Ensemble de lignes conventionnel utilisées pour comprendre une carte. Sans la légende, aucune carte n'est compréhensible.

❖ **Activité d'apprentissage II**

Quelle couleur utilise-t-on pour représenter les éléments suivants sur une carte topographique?

- Les rivières
- Les montagnes
- Les villes
- Les routes
- Les plateaux

❖ **Activité d'apprentissage III**

Complétez :

- La géographie vient de deux mots grecs _____ qui signifie terre et _____ qui signifie décrire.
- Qu'est-ce que la géographie?

Cochez la bonne réponse

L'objet d'étude de la géographie est :

- Mars
- Terre
- Saturne
- Pluton

❖ **Activité d'apprentissage IV**

A) Mets en ordre les mots clés de la méthode géographique

Hypothèse - Observation - Généralisation - Description - Analyse

B) En quoi consistent les étapes géographiques suivantes?

a) Généralisation

b) Analyse

c) Hypothèse

CHAPITRE II

La terre dans l'univers

Compétence terminale : Décrire la terre dans l'univers tout en présentant ses principales

Caractéristiques.

Compétences spécifiques :

1. Situer la terre dans le système solaire
2. Connaître les particularités de la terre
3. Identifier les composantes de la terre

Mots clés : Univers ; système solaire

Contenu I : Situer la terre dans l'univers

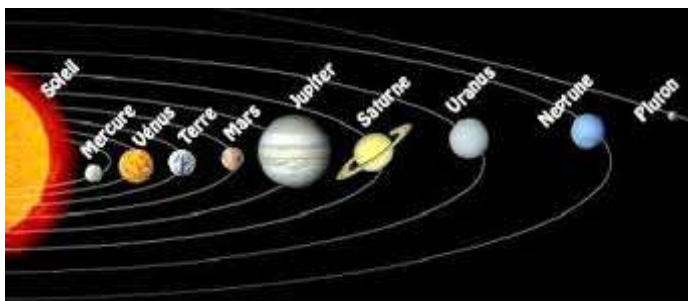


Exercice 1

Demandez aux élèves :

1. d'observer attentivement la photo ci-dessus.
2. procéder à la description de la photo (qu'est-ce qu'ils voient)
3. provoquer une discussion sur la photo ;
4. que peuvent-ils en déduire ?

Exercice 2



Demandez aux élèves :

1. d'observer attentivement la photo ci-dessus ;
2. procéder à la description de la photo (qu'est-ce qu'ils voient) ;
3. identifier les différentes planètes par rapport à leur positionnement dans le système solaire ;
4. provoquer une discussion sur la photo ; que peuvent-ils en déduire ?

Contenu I :

- La terre est la troisième planète du système solaire. Ses voisines les plus proches sont **Vénus** et **Mars**. Mais, c'est Vénus, la plus proche, qui est considérée comme sa jumelle. Plus proche du soleil se trouve **Mercure**. Cependant, au-delà de **Mars** se trouve Jupiter, la plus grosse planète, suivi de **Saturne**, **Uranus**, **Neptune**. Et, cette dernière elle est la plus petite et la plus éloignée du soleil. Les quatre plus grosses planètes sont : Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune.

❖ Activité d'apprentissage I

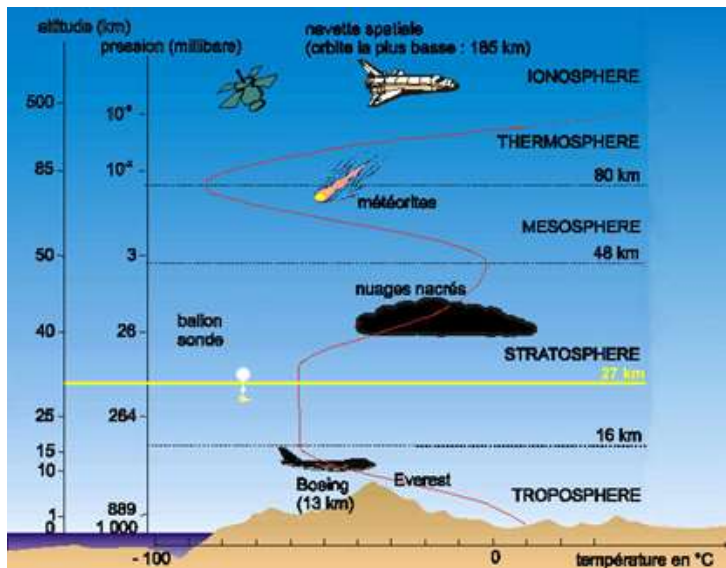
Choisissez la bonne réponse

1. La plus grosse planète est :

- a. Mercure
- b. Saturne
- c. Jupiter
- d. Mars

2. La planète la plus proche du soleil est :

- a. Mars
- b. Terre
- c. Venus
- d. Mercure



Consignes :

Le professeur demandera aux élèves :

1. observez la gravure ci-dessus.
2. Procéder à la description de la gravure.
3. énumérer ses différentes composantes.

Contenu II : Présentez les principales caractéristiques de la terre

- La planète terre est constituée d'eau, de roche et d'air. Ces éléments constituent les principales caractéristiques de la terre. Ainsi, on les nomme : hydrosphère, lithosphère, et atmosphère. Ils forment les éléments physiques du globe.
- L'hydrosphère est la partie liquide de la terre.
- La lithosphère est la partie solide de la terre
- L'atmosphère est la couche gazeuse qui enveloppe la terre

❖ **Activité d'apprentissage II**

1. Les principales caractéristiques de la terre sont l'_____, l'atmosphère et la _____

2. **Les roches sont des éléments de :**

- a) L'hydrosphère
- b) L'atmosphère
- c) La lithosphère

3. **L'hydrosphère est la partie :**

- a) Gazeuse de la terre
- b) Liquide de la terre

Solide de la terre

Je retiens

- ✓ L'univers est constitué de milliards de galaxies.
- ✓ Le système solaire d'une galaxie qui s'appelle la voie lactée.
- ✓ Le système solaire comprend une étoile qui le soleil, neuf planètes, des satellites naturels, des astéroïdes, des comètes et des météorites.
- ✓ Les planètes tournent sur elles-mêmes (rotation) et autour du soleil

(révolution). La terre est légèrement aplatie aux deux pôles.

Vocabulaire

a) Univers

Ensemble de toutes les galaxies distantes les unes des autres de milliards de kilomètres.

b) **Galaxie** Gigantesque regroupement d'étoiles, de planètes, de poussières et de gaz retenus ensemble par gravitation.

c) **Système solaire**

Ensemble des corps céleste formé par le soleil et tout ce qui l'entoure.

d) **Planète**

Corps céleste, sans lumière propre, tournant autour du soleil

Comète : Astre constitué de gaz, de poussière et de cristaux de glace formant un noyau brillant suivi d'une gigantesque trainée lumineuse.

Astéroïde : corps céleste formé de débris de planètes et formant une ceinture autour du soleil entre Mars Jupiter.

Météorite : Élément rocheux du système solaire filant à une grande vitesse qui s'écrase au sol ou se désintègre en traversant l'atmosphère. On l'appelle aussi étoile filante.

CHAPITRE III

Le relief

Compétence terminale : Lire la représentation du relief la carte topographique

Compétence spécifiques :

1. Identifier les différents types de relief
2. Savoir comment la carte topographique permet de visualiser les éléments physiques d'une région
3. Décoder les éléments humains représentés sur la carte topographique.

Exercice I



Consignes : Le professeur demandera aux élèves :

- 1- d'observer les différentes photos ci-dessus ;
- 2- décrire les différents éléments ;
- 3- faire la comparaison des différentes figures ;
- 4- que peuvent-ils en déduire ?

Contenu I :**Les différents types de relief**

Le relief est l'ensemble des irrégularités de la surface terrestre. Le relief contient trois formes principales :

- les montagnes
- les plateaux
- les plaines

Les montagnes est de vastes ensembles de relief aux fortes dénivellations (aux fortes pentes qui serpent les continents. Par exemple, Haïti est un pays montagneux.



Les plateaux sont de vastes surfaces planes. Les vallées qui les traversent sont profondes et découpent des rebords abrupts. Ils sont plus hauts que les plaines.



Les plaines sont des espaces parfois très vastes presque horizontaux et de très faible altitudes.

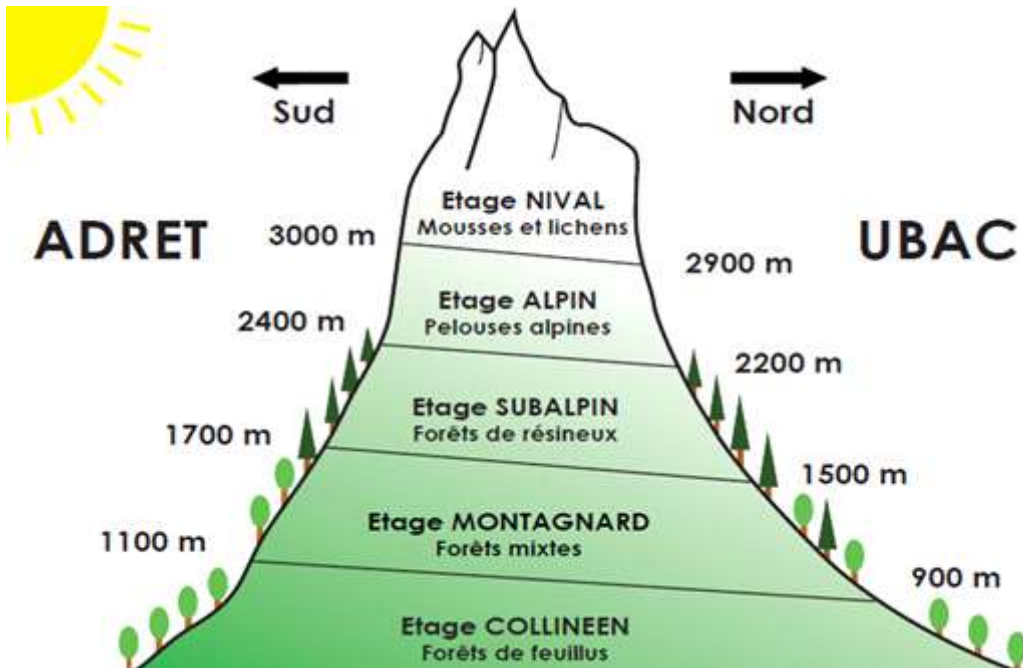
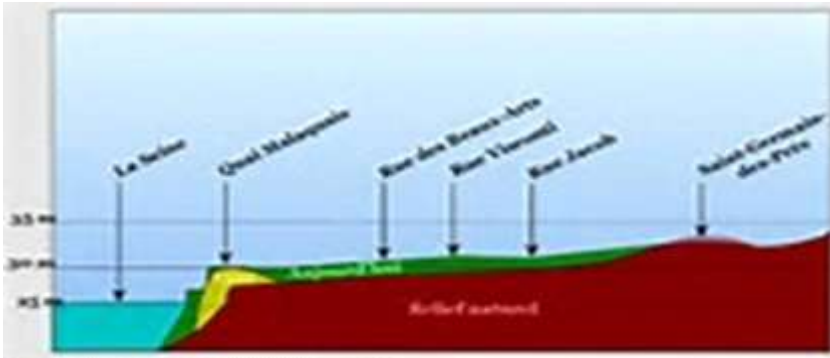
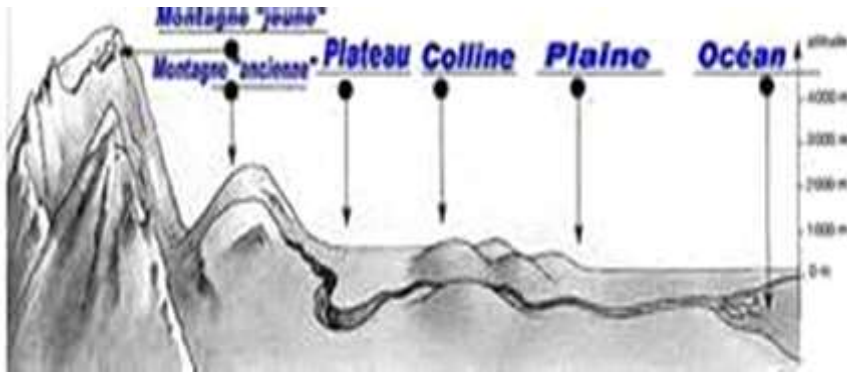


N.B: le professeur doit organiser des sorties de terrain avec les élèves pour qu'ils puissent observer de manière concrète les photos, les images et les notions a prises sur le relief.

Contenu II : Altitude et dénivellation

Image dénivellation

Activité



Consignes

Demandez aux élèves :

- 1- D'observer les figures ci-dessus ;
- 2- De décrire les éléments (stades) le constituant ;

Répondre aux questions suivantes

- a) Que signifie les lettres
- b) A quelle altitude se trouve le personnage
- c) A quelle altitude est le sommet

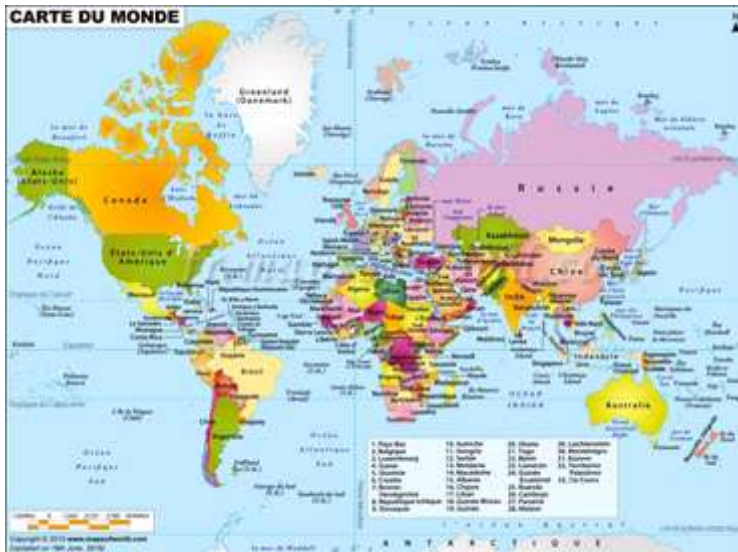
Contenu II

- Pour connaître la hauteur du relief, on doit mesurer cette hauteur verticalement de la base jusqu'au sol.

La base, c'est le niveau moyen des mers (N.M.M), l'altitude 0. L'altitude s'appelle l'altitude absolue.

Le niveau de mers est la base qui permet de comparer la hauteur des montagnes, par exemple, et de dire que le Mont Everest mesure 8 848 mètres.

Si on mesure une hauteur du sommet jusqu'à un autre point de référence, la plaine environnante par exemple, on parle alors d'altitude relative.



Activité

Consignes : Le professeur demandera aux élèves :

- 1) D'observer la carte topographique ci-dessus.
- 2) D'énumérer les différentes couleurs.
- 3) D'identifier les couleurs dominantes.
- 4) De faire une déduction.

Contenu III

Carte topographique

La carte topographique est un instrument important qui aide à reconnaître d'une manière détaillée les différents éléments, physiques, ou humains, qui caractérisent un paysage.

Comme sur les autres types de cartes, des symboles ou signes conventionnels sont utilisés pour désigner les différents éléments du paysage et ils sont regroupés dans la légende.

Les couleurs jouent un rôle important sur une carte topographique :

- ✓ Le marron représente les montagnes (Plus la couleur est foncée, plus l'altitude est élevée);
- ✓ Le bleu représente l'hydrographie (source, rivière, mer, lac, etc.)
- ✓ Le vert représente la végétation (Plantes...);
- ✓ Le jaune, les plateaux;
- ✓ Le noir, les constructions, les limites ou frontières;
- ✓ Le brun désigne le plus souvent le relief;
- ✓ Les lignes rouges désignent les routes nationales.

Activités

Carte topographique d'Haïti



Consignes : L'enseignant demandera aux élèves de :

- 1) D'observer attentivement la carte ci-dessus;
- 2) Différencier les couleurs;
- 3) Nommer les différentes couleurs;
- 4) D'identifier la ou les couleurs dominantes;
- 5) Faire une déduction;
- 6) Provoquer un débat sur la prédominance des montagnes dans le relief haïtien.

Quels sont les inconvénients du relief montagneux?

Quels sont les avantages du relief montagneux?

Je retiens

- La carte topographique représente en détail les éléments physiques et humains d'un paysage.
- La hauteur du relief, l'altitude se mesure à partir du niveau moyen des mers (N.M.M)
- La dénivellation du terrain est la distance entre deux altitudes.

- Sur une carte topographique la couleur bleue représente l'eau, la couleur marron la montagne, la couleur verte représente la végétation.

Vocabulaire

- Carte cartographie : Carte qui donne tous les détails du relief et de l'occupation du sol d'un territoire.
- Dénivellation : Différence entre deux altitudes.
- Courbe de niveau : Ligne joignant tous les points de même altitude sur une carte topographique.
- Légende : Ensemble de lignes conventionnel utilisées pour comprendre une carte. Sans la légende, aucune carte n'est compréhensible.

❖ Activité d'apprentissage II

Quelle couleur utilise-t-on pour représenter les éléments suivants sur une carte topographique?

- a) Les rivières
- b) Les montagnes
- c) Les villes
- d) Les routes
- e) Les plateaux

❖ Activité d'apprentissage III

Complétez :

- a) La géographie vient de deux mots grecs _____ qui signifie terre et _____ qui signifie décrire.
- b) Qu'est-ce que la géographie?

Crochez la bonne réponse

L'objet d'étude de la géographie est :

- a) Mars
- b) Terre
- c) Saturne
- d) Pluton

❖ Activité d'apprentissage IV

A) Mets en ordre les mots clés de la méthode géographique

Hypothèse - Observation - Généralisation - Description - Analyse

B) En quoi consistent les étapes géographiques suivantes?

a) Généralisation

b) Analyse

c) Hypothèse

CHAPITRE IV

Les coordonnées du Globe Terrestre

Compétence terminale : utiliser les coordonnées géographiques du globe terrestre

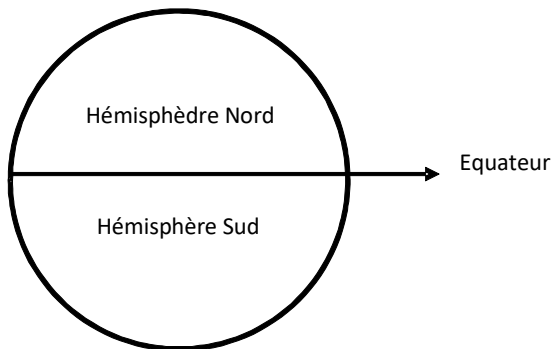
Compétences spécifiques :

- Savoir ordonner les lignes qui divisent la terre
- Savoir placer convenablement les parallèles et les méridiens sur le globe terrestre
- Savoir se repérer à partir de la latitude et la longitude les différents points sur la planète :

Mots clés : Latitude, longitude

Activités :

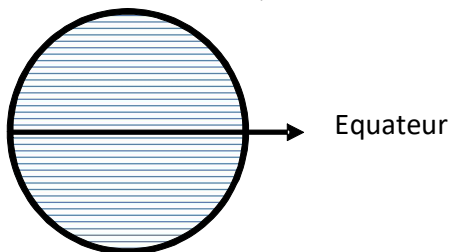
Consignes : L'enseignant, à partir d'un compas demandera aux élèves de prendre une feuille $8\frac{1}{2}$ x 11 de tracer une circonférence, puis tracée une ligne horizontale séparant la ligne en deux parties égales



Il dira aux élèves que : la ligne équateur sépare la terre en deux parties égales :

- Le haut : L'hémisphère Nord
- Le bas : L'hémisphère Sud

Puis, il tracera 90° parallèles au Nord et 90. parallèle au sud. Donc ; il déduire que :



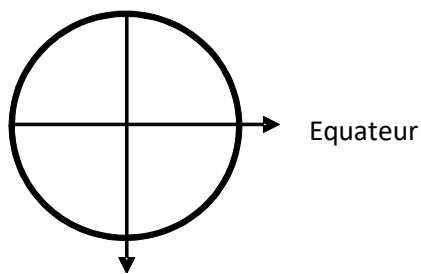
Il existe 90° parallèles dans l'hémisphère Nord et 90. dans l'hémisphère Sud :

- Les parallèles sont des lignes imaginaires qui divisent la terre en cercles de taille inégale, dans le sens Nord/Sud de l'équateur jusqu'aux pôles Ils sont numérotés de 0 à 90° au Nord de l'équateur et de 0° à 90° au Sud de l'Équateur.

(N.B) : Les parallèles diminuent à mesure qu'on s'approche des pôles.

Puis, demandez-les de tracer une autre ligne de façon verticale, séparant les terres en deux parties égales.

- Cette ligne est aussi imaginaire comme les parallèles. Elles sont des lignes de longitudes



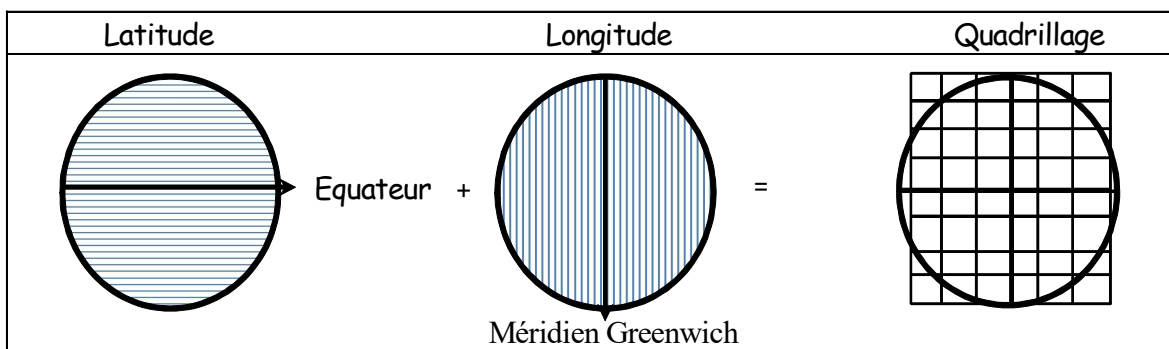
Méridien de Greenwich

1- Faites tracer 180° (lignes) à l'Est et 180° lignes à l'ouest. Ce qui fera les 360° de la circonférence ce sont des longitudes, elles nous permettent de nous situer par rapport au Méridien d'origine.

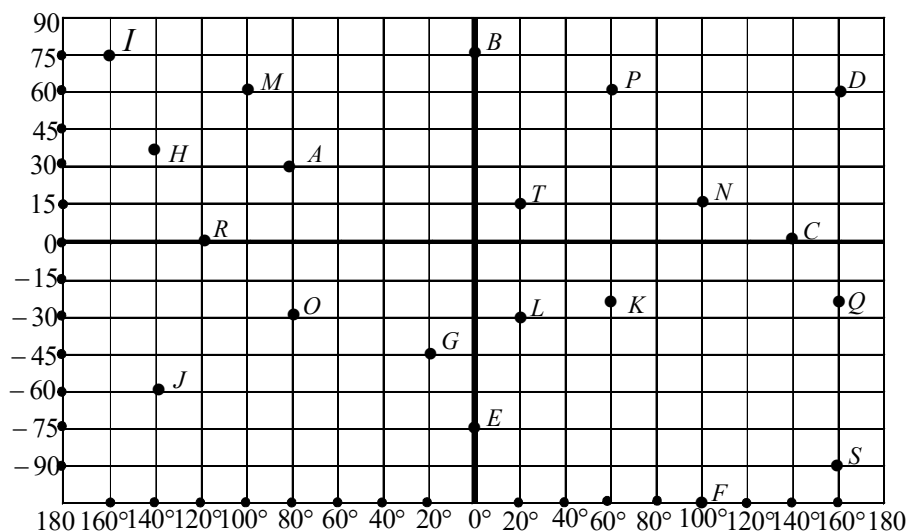
Donc, on dit : Longitude Est/Ouest

Ainsi, pour trouver la position d'un lieu, on a besoin de connaître sa latitude (N/S) et sa longitude (Est/Ouest)

(N.B) : Coordonnées géographiques = intersection entre la latitude et la longitude.



Exercice



Consigne :

A partir du quadrillage ci-dessus, et à l'aide d'une carte du monde, demandez aux élèves :

- 1- d'indiquer la position géographique Nord / Sud, Est / Ouest ;
- 2- déterminer la position géographique des différents points Q, B, E, K, M, V, J, F ;
- 3- déterminer les coordonnées géographiques des différents points suivants sur le quadrillage
J, G, D, P, E, T, A etc... ;
- 4- placer les figures suivantes aux coordonnées géographiques indiquées ;
- 5- utiliser le quadrillage ci-dessus pour indiquer les coordonnées géographiques (latitude / longitude) des points A à J.

*	15° S, 120° W
○	75° N, 120° E
□	45° N, 100° E
△	45° N, 100° E

Je retiens

- ❖ L'équateur est la ligne imaginaire qui divise la terre en deux parties égales
- ❖ Les parallèles sont des lignes parallèles à l'équateur, nous en avons 90° et 90° au Sud. Elles permettent de déterminer la latitude d'un lieu (N/S)
- ❖ Les méridiens sont des lignes parallèles au méridien de Greenwich, nous en avons 180° à l'Est, 180° à l'Ouest. Ils permettent de déterminer la longitude et d'un lieu.

Latitude + longitude = coordonnées géographiques

CHAPITRE V

S'orienter dans l'espace

Compétence terminale : S'orienter en utilisant différents moyens

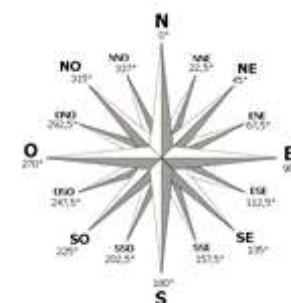
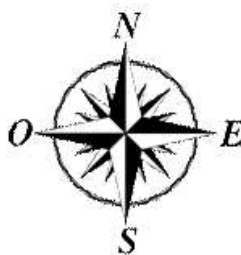
Compétence spécifique : Connaître la rose des vents et l'utiliser sur des cartes

Activité 1

Écrire ou dire trois moyens que tu pourrais employer pour t'orienter si tu te perdais en forêt.

Demander aux élèves d'observer les figures suivantes :

- 1) colorier en rouge le Nord ;
- 2) colorier en bleu le Sud ;
- 3) colorier en jaune l'Est ;
- 4) colorier en marron l'Ouest.



Ensuite faite les découvrir les points collatéraux (NE / SE / NE / SW). Après avoir maîtrisé l'orientation à partir de la rose des vents, demandez aux élèves de faire l'exercice suivant :



Consigne :

- 1) Observation de la carte
- 2) Déterminer l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud
- 3) Identifier la ligne équateur séparant de planisphère en deux parties égales : les deux parties sont-elles égales, pourquoi ?
- 4) Localiser les pays suivants sur la carte : USA ; Canada, Brésil, URSS, Australie, Venezuela, Cuba, Haïti.

Activité 2



Consigne :

- 1) Observer attentivement la carte ci-dessus ;
- 2) Où se trouve le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest ?
- 3) Déterminer le Nord-Est, Le Nord-Ouest, Le Sud-Est et le Sud-Ouest ?

Puis, demander aux élèves de tracer à l'aide d'un crayon noir les limites administratives des dix départements.

Ensuite de colorier :

- en rouge, le Nord-Est ;
- en bleu, le Nord-Ouest ;
- en jaune, le Sud-Est ;
- en blanc, la Grande-Anse ;
- en vert, les Nippes.

Activité 3

Carte topographique d'Haïti



Consigne :

Observer la carte topographique d'Haïti ci-dessus et indiquer :

- 1) quels sont les éléments du relief du Nord ?
- 2) quels sont les éléments du relief du Nord-Est ?
- 3) quels sont les éléments du relief du Sud-Est ?
- 4) quels sont les éléments du relief de la Grand' Anse ?
- 5) quels sont les éléments dominant du relief haïtien ?
- 6) quels sont les inconvénients du relief montagneux haïtien ?
- 7) quels sont les avantages du relief montagneux haïtien ?

N.B : Le professeur demandera aux élèves de tracer un tableau de deux colonnes pour énumérer d'une part les inconvénients du relief et d'autre part les avantages.

Enfin faites effectuer une recherche sur les productions agricoles des différents départements en rapport avec leur relief. Que peuvent-ils en déduire ? (travail de groupe que les élèves doivent présenter en salle : organisation de débat)

Je retiens

- s'orienter : c'est trouver les points cardinaux
- sur la rose des vents :
 - le Nord est en haut ;
 - le Sud est en bas ;
 - l'Est est à ma droite ;
 - l'Ouest est à ma gauche.
- Équateur : ligne imaginaire qui sépare la terre en deux (2) parties égales ;
- Méridien d'origine : séparant la terre verticalement en deux parties Est / Ouest.

Exercice



Consigne :

Le professeur demandera aux élèves de :

- citer un pays des grandes Antilles au Nord-Ouest d'Haïti ;
- un pays de l'Amérique du Sud au Sud d'Haïti ;
- un pays des grandes Antilles à l'Est d'Haïti ;
- un pays des grandes Antilles au Sud-Ouest de Porto Rico.

N.B : Les élèves pourront toujours s'exercer en cherchant à orienter d'autres pays par rapport aux autres sur d'autres cartes du monde.

Exercice

HAÏTI

**Consigne :**

Le professeur demandera aux élèves de :

- observer attentivement la carte d'Haïti ci-dessus ;
- identifier les grandes villes d'Haïti ;
- que peuvent-ils en déduire ?
- pourquoi les grandes villes d'Haïti sont-elles côtières (débat et discussions) ?